



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 29

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Monday, October 7, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le lundi 7 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
MS. BRIDGET WALSH, Affirmed/Sous affirmation solennelle	2
MR. NABIH ELDEBS, Affirmed/Sous affirmation solennelle	2
MS. LISA JANE DUCHARME, Sworn/Assermentée	2
Mr. MARTIN GREEN, Sworn/Assermenté	2
MR. MICHAEL MacDONALD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	3
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Leila Ghahhary	3
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Preston Lim	46
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	53
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	64
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Michael Wilson	66
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. David Matas	68
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	71
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Ryann Atkins	74
MS. AMY AWAD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	86
MR. OWEN RIPLEY, Affirmed/Sous affirmation solennelle	86
MS. ISABELLE MONDOU, Affirmed/Sous affirmation solennelle	86
Examination in-chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Jean-Philippe MacKay	86
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	144
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	152
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. David Matas	164
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	172

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Preston Lim	180
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Maria Barret-Morris	183

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000110.EN	Interview Summary: Privy Council Office – Security and Intelligence Secretariat, Intelligence Assessment Secretariat (Nabih Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène Chayer, Bridget Walshe, Michael MacDonald, Martin Green, Lisa Ducharme)	4
WIT0000110.FR	Résumé d’entrevue : Bureau du Conseil privé – Secrétariat de la sécurité et du renseignement et Secrétariat de l’évaluation du renseignement (Nabih Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène Chayer, Bridget Walshe, Michael MacDonald, Martin Green et Lisa Ducharme)	4
WIT0000143	In Camera Examination Summary: Nabih Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène Chayer, Bridget Walshe, Michael MacDonald	5
WIT0000141	In Camera Examination Summary: Martin Green, Lisa Ducharme	5
WIT0000141.FR	Résumé d’interrogatoire à huis clos : Martin Green, Lisa Ducharme	6
CAN021740	Canadian Intelligence Prioritization Processes, Background and Analytic Aids	14
CAN011698_R01_0001	Intelligence Priorities - Ministerial Direction	15
CAN028145_0001	Intelligence Dissemination and Tracking for Senior Leaders and Political Staff	18
CAN003787_R01	China's Foreign Interference Activities	21
CAN011049_0001	IAS Report on China's Foreign Interference Activities	26
CAN021931	Ministerial Direction on Threats to the Security of Canada Directed at Parliament and Parliamentarians	35
CAN033623_0001	Defensive Briefing for Staff of a Member of Parliament	38
CAN037056_0001	Renewing Canada's National Security and Intelligence Governance Structure	42

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN037897_0001	Responses to Issues Raised by British Columbia Premier Eby During Meeting with NSIA	54
COM.SUM0000001.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Protecting Canada’s Democracy: Securing the 2019 General Election and Beyond	83
COM.SUM0000001.FR	Résumé d’un mémoire au Cabinet – Protéger la démocratie du Canada : assurer l’intégrité de l’élection générale de 2019 et des élections ultérieures	83
COM.SUM0000002.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Protecting Canada's Democracy: Rising to an Evolving Challenge	84
COM.SUM0000002.FR	Résumé d’un mémoire au Cabinet – Protéger la démocratie au Canada : relever un défi en constante évolution	84
COM.SUM0000003.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Cabinet Directive on the Critical Election Incident Public Protocol	84
COM.SUM0000003.FR	Résumé d’un mémoire au Cabinet – Directive du Cabinet sur le Protocole public en cas d’incident électoral majeur	84
COM.SUM0000004.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Modernizing Canada's Approach to Addressing Threats from Hostile Activities by State Actors	85
COM.SUM0000004.FR	Résumé d’un mémoire au Cabinet – Moderniser l’approche du Canada adoptée par le Canada pour faire face aux menaces posées par les activités hostiles parrainées par des états	85
WIT0000098.EN	Interview Summary: Isabelle Mondou, Amy Awad	87
WIT0000098.FR	Résumé d’entrevue : Isabelle Mondou et Amy Awad	87
WIT0000140	Résumé d’interrogatoire à huis clos : Isabelle Mondou, sous-ministre du Patrimoine Canadien	88
WIT0000131	Interview Summary: Owen Ripley	89

VIX
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000131.FR	Résumé d'entrevue : Owen Ripley	89
CAN.DOC.000034	Public Inquiry into Foreign Interference - Institutional Report - Canadian Heritage	89
CAN.DOC.000035	Enquête Publique sur l'ingérence Étrangère - Rapport Institutionnel - Patrimoine Canadien	90
CAN042656_0001	Addressing Harmful Content and Disinformation	103
CAN044734_0001	Digital Citizen Contribution Program Call #5 Priorities	109
CCC0000034	A Threat to Canadian Sovereignty: National Security Dimensions of the Canada-People's Republic of China	114
COM0000614	Une menace pour la souveraineté canadienne : les dimensions de la sécurité nationale de la relation entre le Canada et la République populaire de Chine	114
COM0000601.EN	Cyber threats to Canada's democratic processes	135
COM0000601.FR	Cyberemenanaces contre le processus democratique du Canada	135
RCD0000052	Canadian Vulnerability to Russian Narratives About Ukraine	153

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 7 octobre 2024 à 9 h 34

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 34.

COMMISSAIRE HOGUE: Bonjour tout le monde.

Maître Ghahhary, vous allez diriger l'interrogatoire ce matin?

Me LEILA GHAAHARY: Oui. Nous entendrons ce matin six témoins. Ce panel comparait au nom du Bureau du Conseil privé.

Monsieur le Registraire, pourriez-vous s'il vous plaît assermenter les témoins?

LE GREFFIER: OK. Donc, je commence avec Madame Chayer.

Donc, Madame Chayer, pourriez-vous, s'il vous plaît, indiquer votre nom complet et épeler votre nom de famille pour la transcription sténographique?

Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER: Marie-Hélène Chayer
— C-H-A-Y-E-R.

--- Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER, Assermentée:

LE GREFFIER: Merci.

LE GREFFIER: Et maintenant, Madame Walshe. Madame Walsh, pourriez-vous nous dire quel est votre nom et épeler votre nom de famille?

Mme BRIDGET WALSH: Bridget Walshe, W-A-L-S-H-E.

1 --- Mme BRIDGET WALSHE, Sous affirmation solennelle:

2 LE GREFFIER: Et maintenant, Monsieur Eldebs.
3 Monsieur Eldebs, pourriez-vous nous dire quel
4 est votre nom au complet et épeler votre nom de famille?

5 M. NABIH ELDEBS: Je suis Nabih Eldebs, E-L-
6 D-E-B-S.

7 LE GREFFIER: Et pour l'assermentation
8 maintenant.

9 --- M. NABIH ELDEBS, Sous affirmation solennelle:

10 LE GREFFIER: Merci.

11 Et maintenant, Madame Ducharme, pourriez-vous
12 nous dire quel est votre nom et votre nom de famille?

13 Mme LISA DUCHARME: Lisa Jane Ducharme, D-U-
14 C-H-A-R-M-E.

15 LE GREFFIER: Et pour l'assermentation.

16 --- Mme LISA JANE DUCHARME, Assermentée:

17 LE GREFFIER: Et maintenant, Monsieur Green.
18 Votre nom s'il vous plaît et pourriez-vous épeler votre nom
19 de famille?

20 M. MARTIN GREEN: Martin Green, G-R-E-E-N.

21 LE GREFFIER: Merci.

22 --- M. MARTIN GREEN, Assermenté:

23 LE GREFFIER: Merci.

24 Et finalement, Monsieur MacDonald, pourriez-
25 vous nous dire quel est votre nom, votre nom complet, et
26 épeler votre nom de famille?

27 M. MICHAEL MacDONALD: Michael MacDonald, M-
28 A-C-D-O-N-A-L-D.

1 --- M. MICHAEL MacDONALD, Sous affirmation solennelle:

2 LE GREFFIER: Merci beaucoup.

3 Madame... Maître, vous pouvez y aller.

4 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LEILA GHAAHARY:

5 Me LEILA GHAAHARY: Merci. Alors, quelques
6 détails administratifs.

7 Premièrement, il y a quatre, ce matin, des
8 témoins absents. Je dois déposer certains documents et je
9 vais essayer d'être le plus efficace possible.

10 Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous
11 présenter 110.EN, afficher ce document à l'écran? Merci.

12 Il s'agit d'une entrevue classifiée qui s'est
13 produite le 19 juin cette année devant un panel. Donc, je
14 vais vous demander à tour de rôle de nous confirmer que vous
15 avez vérifié ce résumé, qu'il n'y a pas de changement à y
16 apporter, que le résumé reflète, au mieux de vos
17 connaissances, votre contribution, et que cela peut être
18 versé au dossier de la Commission.

19 Madame... Monsieur MacDonald, pourriez-vous le
20 confirmer, si vous plaît?

21 M. MICHAEL MacDONALD: Oui, je suis bien à
22 l'aise. J'adopte ce résumé et je n'ai pas de changement à y
23 apporter.

24 Me LEILA GHAAHARY: Monsieur Green?

25 M. MARTIN GREEN: Je confirme moi aussi.

26 Me LEILA GHAAHARY: Madame Ducharme?

27 Mme LISA DUCHARME: Je confirme.

28 Me LEILA GHAAHARY: Monsieur Eldebs, Madame

1 Walshe, Madame Chayer?

2 **M. NABIH ELDEBS:** Je confirme.

3 **Mme BRIDGET WALSHE:** Je confirme.

4 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Je confirme.

5 **--- PIÈCE No. WIT0000110.EN:**

6 Interview Summary: Privy Council
7 Office - Security and Intelligence
8 Secretariat, Intelligence Assessment
9 Secretariat (Nabih Eldebs, Adelle
10 Ferguson, Marie-Hélène Chayer,
11 Bridget Walshe, Michael MacDonald,
12 Martin Green, Lisa Ducharme)

13 **--- PIÈCE No. WIT0000110.FR:**

14 Résumé d'entrevue : Bureau du Conseil
15 privé - Secrétariat de la sécurité et
16 du renseignement et Secrétariat de
17 l'évaluation du renseignement (Nabih
18 Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène
19 Chayer, Bridget Walshe, Michael
20 MacDonald, Martin Green et Lisa
21 Ducharme)

22 **Me LEILA GHAAHARY:** Alors, pourriez -vous
23 maintenant nous présenter 143.EN? Merci.

24 Alors, je demande aux mêmes témoins, il
25 s'agit d'un résumé de votre examen, de votre entrevue à huis
26 clos en juin et juillet de l'année dernière. Et, encore une
27 fois, je vous demande à chacun d'entre vous de confirmer que
28 vous n'avez pas de changement à apporter, que vous

1 reconnaissez l'exactitude de ce document et que vous
2 l'adoptez comme partie de votre témoignage devant la
3 Commission.

4 Encore une fois, commençons par Monsieur
5 Eldebs. Pouvez -vous confirmer?

6 **M. NABIH ELDEBS:** Je confirme.

7 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Chayer?

8 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Je confirme.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Madame Walsh?

10 **Mme BRIDGET WALSHE:** Je confirme.

11 **Me LEILA GHAAHARY:** Et Monsieur MacDonald?

12 **M. MICHAEL MacDONALD:** Oui, je confirme.

13 **--- PIÈCE No. WIT0000143.EN:**

14 In Camera Examination Summary: Nabih
15 Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène
16 Chayer, Bridget Walshe, Michael
17 MacDonald

18 **Me LEILA GHAAHARY:** Et maintenant, 141, s'il
19 vous plaît. Pourriez-vous l'afficher à l'écran? Merci.

20 Madame Ducharme, Monsieur Green, il s'agit du
21 résumé de vos entrevues avec nous qui se sont tenues durant
22 les audiences classifiées. Pourriez-vous confirmer que vous
23 avez résumé ce... que vous avez consulté ce résumé, qu'il n'y a
24 pas de changement à y apporter, qu'il est exact et que cela
25 peut être versé au dossier de votre témoignage aujourd'hui?

26 **L'INTERPRÈTE:** Monsieur Green et madame
27 Ducharme confirment.

28 **--- PIÈCE No. WIT0000141:**

1 In Camera Examination Summary: Martin
2 Green, Lisa Ducharme

3 --- PIÈCE No. WIT0000141.FR:

4 Résumé d'interrogatoire à huis clos :
5 Martin Green, Lisa Ducharme

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Et, finalement, pourriez-
7 vous présenter 146 s'il vous plaît, Monsieur le Registraire,
8 nous afficher ce document à l'écran.

9 Madame [sic] MacDonald, Monsieur Green, il
10 s'agit d'un ajout à un résumé d'une entrevue. C'est une
11 entrevue au stage 1 des travaux de la Commission. Et encore
12 une fois, pour la dernière fois, pourriez-vous nous confirmer
13 que vous avez revu ce document, qu'il n'y a pas de changement
14 à y apporter, qu'il est exact et que vous l'adoptez pour
15 qu'il fasse partie de votre témoignage?

16 Monsieur Green?

17 **M. MARTIN GREEN:** (Non interprété)

18 **Me LEILA GHAAHARY:** Monsieur MadDonald?

19 **M. MICHAEL MacDONALD:** (Non interprété)

20 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Très bien. Et
21 les versions françaises seront déposées en temps opportun.

22 Maintenant, quelques observations
23 d'introduction. Vous faites partie de deux secrétariats
24 différents, que l'on retrouve au Bureau du Conseil privé.
25 Alors, BCP, le premier de ce secrétariat porte sur la
26 sécurité et le renseignement. Et le deuxième porte sur
27 l'évaluation du renseignement.

28 Donc, très brièvement, je vais parler de vos

1 rôles et fonctions dans chacun de ces secrétariats. Tout
2 d'abord, les membres du Secrétariat de l'évaluation du
3 renseignement, on parlera de IAS.

4 Alors, Madame Chayer, vous êtes là depuis
5 2023 et vous avez été secrétaire adjointe du Cabinet pour la
6 question de sécurité nationale, un conseil qui a fusionné
7 avec le IAS en juillet de l'an dernier, ce qui signifie que
8 maintenant, vous êtes responsable de ce secteur.

9 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Et entre juin et octobre
11 2023, de façon informelle, vous étiez par intérim secrétaire
12 pour le Secrétariat du renseignement et de la sécurité. Et
13 entre janvier et juin, vous avez dirigé le groupe de travail
14 du Conseil privé sur l'ingérence étrangère.

15 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui, c'est correct.

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Et Madame Ducharme, vous
17 êtes directrice de l'opération pour l'évaluation du
18 renseignement, et vous êtes dans ce rôle depuis mars 2023?

19 **Mme LISA DUCHARME:** (Non interprété)

20 **Me LEILA GHAAHARY:** Et quant à vous, vous
21 occupez aussi de diverses questions, dotations, finances et
22 demandes d'accès à l'information dans le contexte de vos
23 responsabilités.

24 **Mme LISA DUCHARME:** C'est exact.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Vous avez été aussi
26 responsable de l'Académie de la formation en matière du
27 renseignement qui, justement, fournit des programmes de
28 formation pour les analystes du renseignement. C'est exact?

1 **Mme LISA DUCHARME:** Exact.

2 **Me LEILA GHAAHARY:** Monsieur Green, vous avez
3 été secrétaire adjoint pour l'évaluation du renseignement
4 jusqu'à votre retraite en juillet de cette année. Et en
5 qualité de secrétaire en question, vous rapportiez... vous vous
6 rapportiez au conseiller en matière de sécurité nationale et
7 de renseignement.

8 **M. MARTIN GREEN:** Oui.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Et maintenant, quelques
10 mots au sujet des fonctions de ce secteur. Alors, CAN.DOC46
11 [sic], s'il vous plaît, Monsieur le Registraire. Pourriez-
12 vous l'afficher à l'écran?

13 Alors, c'est le rapport institutionnel du
14 Bureau du Conseil privé qui a déjà été déposé. Et donc on a
15 traité de ce document. Et maintenant pourriez-vous nous
16 présenter la page 5 du document 00036. Merci. Pourrait-on
17 dérouler s'il vous plaît?

18 Il est question du Secrétariat de
19 l'Évaluation du renseignement, c'est au haut de la page.
20 Madame Ducharme, encore une fois, je vais vous demander votre
21 concours pour nous décrire les principales fonctions et rôles
22 de ce document... de ce secteur, c'est-à-dire Secrétariat de
23 l'évaluation du renseignement. Je vais vous demander des
24 explications après en avoir fait la lecture.

25 On produit des analyses, des évaluations en
26 matière de tendances étrangères qui ont un impact sur les
27 intérêts canadiens. En quelques mots, de quel type d'analyse
28 s'agit-il? De quel type d'évaluation? Et qu'est-ce que vous

1 présentez comme rapport?

2 **Mme LISA DUCHARME:** Oui, notre secteur offre
3 divers produits pour répondre à divers besoins et servir
4 divers clients. Par exemple, des rapports quotidiens qui
5 font état des tendances, ce sont évidemment des documents
6 courts sur une page. Il y a aussi des résumés hebdomadaires
7 et il y a des documents qui sont plus en profondeur. On
8 parle des évaluations de sécurité nationale et, là, nous
9 mettons à profit toute la communauté pour explorer davantage
10 les dossiers qui le méritent, les choses qui n'ont été
11 examinées précédemment.

12 Et nous fournissons aussi des produits sur
13 mesure en fonction des demandes du Premier ministre et du
14 Bureau du Premier ministre. Donc, on fournit des
15 renseignements au Premier ministre, au Greffier du Conseil
16 privé, aux conseillers en matière de sécurité nationale et de
17 renseignement. Tout dépend évidemment de la situation. Il y
18 a toutes sortes de réunions, toutes sortes de conférences et
19 beaucoup de comités. Donc, encore une fois, on répond en
20 fonction du client et de la situation.

21 **Me LEILA GHAAHARY:** Autre aspect du rôle du
22 Secrétariat d'évaluation du renseignement, il y a aussi des
23 évaluations. Encore une fois, madame Ducharme, pourriez-vous
24 nous expliquer la nature du second rôle?

25 **Mme LISA DUCHARME:** Oui. Il y a toutes
26 sortes de comités gouvernementaux, il y a le comité de
27 coordination de l'évaluation, et on rencontre aussi divers
28 groupes, des agences, pour améliorer les fonctions

1 d'évaluation du renseignement. Il y a aussi un sous-
2 ministre... un comité des sous-ministres adjoints qui se penche
3 sur les produits du renseignement. On parle de ces produits,
4 et il s'agit de documents qu'on envoie aux sous-ministres ou
5 encore aux ministres qui sont membres du Conseil des
6 ministres

7 **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous êtes responsable
8 aussi de la présidence de divers comités dans ce secteur.
9 Pourriez-vous nous expliquer davantage de quoi il s'agit?

10 **Mme LISA DUCHARME:** Il y a des rapports sur
11 mesure, encore une fois, s'il y a des demandes précises, si
12 on nous demande proactivement, par exemple, ce qui se passe.
13 Par exemple, le Conseil de la sécurité nationale. Quand on
14 sait quels sont les enjeux qui vont être débattus à telle ou
15 telle tribune, on rassemble la communauté pour préparer une
16 évaluation ensemble afin d'appuyer les débats en question.

17 **Me LEILA GHAAHARY:** Et maintenant, parlons du
18 Secrétariat de l'évaluation du renseignement. Monsieur
19 Eldebs, vous êtes le secrétaire adjoint en matière de ces
20 questions. Depuis décembre 2023, vous occupez ce poste,
21 n'est-ce pas?

22 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Et en qualité de
24 secrétaire adjoint, vous êtes responsable du contrôle du
25 Secrétariat de l'évaluation du renseignement, entre autres
26 directions, il y a la direction des opérations qui est
27 dirigée par madame Bridget Walshe, et il s'agit des
28 opérations concernant la sécurité et le renseignement au

1 Canada?

2 **M. NABIH ELDEBS:** C'est exact.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Il y a aussi la
4 planification stratégique qui s'occupe aussi des questions de
5 communauté du renseignement?

6 **M. NABIH ELDEBS:** C'est exact.

7 **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous avez aussi assuré
8 la coordination des divers comités en ce qui concerne les
9 organismes de révision, NSIRA et NSCIOP, c'est exact?

10 **Mme BRIDGET WALSHE:** Oui.

11 **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous occupez-vous
12 aussi des opérations de sécurité en ce qui concerne SECOPs,
13 ou S-E-COPs, qui sont responsables de la responsabilité de la
14 physi... de la sécurité physique?

15 **M. NABIH ELDEBS:** C'est exact.

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Et, Madame Walshe, vous
17 êtes directrice des opérations et vous avez été nommée à ce
18 rôle en juin 2022, c'est exact?

19 **Mme BRIDGET WALSHE:** Oui, c'est exact. J'ai
20 été affectée là, mais j'ai quitté le Bureau du Conseil privé
21 en aout de cette année. Et maintenant, je travaille au
22 Conseil de la sécurité des télécommunications.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Et dans votre rôle
24 précédent, vous étiez responsable des questions
25 opérationnelles concernant le renseignement et la sécurité.
26 Donc, vous vous occupez des réunions et aussi vous vous
27 occupez des défis en matière de politique opérationnelle?

28 **Mme BRIDGET WALSHE:** C'est exact.

1 **Mme BRIDGET WALSHE:** Madame MacDonald...
2 Monsieur MacDonald, avez-vous été secrétaire adjoint entre
3 mai 2020 et juin 2023, n'est-ce pas?

4 **M. MICHAEL MacDONALD:** Oui.

5 **Me LEILA GHAAHARY:** Et pourriez-vous
6 maintenant nous présenter, Monsieur le Registrare, la page 4
7 du document que nous avons à l'écran? Passez à la page, 4
8 s'il vous plaît. Merci.

9 Et maintenant, en ce qui concerne, en haut de
10 la page, le Secrétariat de la sécurité et du renseignement,
11 Monsieur Eldebs, en ce qui concerne le rapport
12 institutionnel, on a un aperçu du rôle et des fonctions de ce
13 secteur. Pourriez-vous nous dire, pour nous aider, nous
14 présenter donc un bref résumé? Mais, auparavant, je vais
15 vous donner les grandes lignes et vous pourrez ensuite peut-
16 être élaborer.

17 Donc, les fonctions découlent, en d'autres
18 termes... donc, votre secteur fournit au NSAI, au Conseil
19 national de sécurité et de renseignement, de l'information.
20 Et on y trouve les fonctions de préparation logistique et
21 planification des ressources en fonction des demandes qui
22 sont présentées par les agences et ministères du
23 gouvernement.

24 **M. NABIH ELDEBS:** C'est exact.

25 **Me LEILA GHAAHARY:** Et à l'appui du NSAI,
26 vous fournissez des conseils au Premier ministre et au
27 Cabinet?

28 **M. NABIH ELDEBS:** C'est exact.

1 **Me LEILA GHAAHARY:** Et vous vous occupez de
2 gouvernance dans l'ensemble de la communauté en ce qui
3 concerne les organismes du renseignement. Vous vous occupez
4 donc des fonctions de Secrétariat et vous venez en aide au
5 Comité des sous-ministres. Est-ce que vous pouvez nous
6 donner une explication brève de ce que c'est au quotidien?

7 **M. NABIH ELDEBS:** Oui. Vous avez mentionné
8 que le directeur des opérations, la section des opérations
9 s'occupe de toutes les activités de sécurité et de
10 renseignement au quotidien au Canada. Ça, ça veut dire la
11 cybersécurité, sécurité des électeurs, extrémisme violent et
12 le cadre de sécurité au Canada. Nous avons une fonction de
13 coordination et nous faisons des rapports à la conseillère à
14 la sécurité nationale et au renseignement.

15 Cette... ce service, comme vous avez mentionné,
16 nous avons une fonction de convocation pour toute la
17 communauté de sécurité en renseignement. Par exemple, pour
18 le projet de loi C-70, il y aurait eu... on aurait eu cette
19 fonction. Et nous menons également la fonction de créer les
20 priorités... de dresser la liste des priorités pour toute la
21 communauté de sécurité et de renseignement. Et nous avons
22 aussi... nous nous occupons de la relation avec le Groupe des
23 cinq pour assurer que la relation fonctionne bien.

24 L'unité d'examen fait davantage de
25 coordination avec le Comité des parlementaires et quand il y
26 a des différents thèmes en commun où il faut faire de la
27 coordination.

28 Et enfin, comme vous avez mentionné, du côté

1 de la sécurité des opérations, il s'agit de la sécurité
2 physique du Bureau du Conseil privé. Et on s'occupe aussi de
3 tous les contrôles de sécurité pour le Bureau. Et je suis
4 coprésident de quatre comités et je préside deux comités.
5 Donc, nous avons... nous nous assurons du fonctionnement et de
6 la convocation de ces réunions.

7 **Me LEILA GHAAHARY:** Vous avez parlé des
8 priorités en matière de renseignement. Est-ce que vous
9 pouvez nous mettre CAN21740?

10 **--- PIÈCE No. CAN021740:**

11 Canadian Intelligence Prioritization
12 Processes, Background and Analytic
13 Aids

14 **Me LEILA GHAAHARY:** Et là, c'est un guide
15 pour le processus de priorisation du renseignement canadien.
16 Est-ce que vous pouvez, s'il vous plaît, passer à la page 3?
17 Merci beaucoup.

18 Et là, on dit que :

19 « Les priorités du renseignement du
20 Canada, ce processus de l'établir
21 pour s'assurer de l'imputabilité et
22 gérer le risque dans la communauté du
23 renseignement. La priorisation
24 stratégique du renseignement est clé
25 pour s'assurer que nos capacités
26 puissent répondre aux objectifs du
27 gouvernement. » (Tel qu'interprété)

28 **Me LEILA GHAAHARY:** Donc, c'est le Cabinet

1 qui établit les priorités tous les deux ans. Et le processus
2 pour développer ces priorités, c'est intensif et c'est
3 organisé par le secteur de la politique du renseignement. Et
4 ça se fait à travers le Gouvernement du Canada.

5 **M. NABIH ELDEBS:** C'est juste.

6 **Me LEILA GHAAHARY:** Et ensuite, suite aux
7 priorités, là, il s'agit des exigences en matière de
8 renseignement. Là, il y a davantage de détails et on parle
9 de ce que chaque ministère peut faire par rapport aux
10 priorités en matière de renseignement.

11 **M. NABIH ELDEBS:** C'est juste. C'est un
12 objectif stratégique, les priorités.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** Et ensuite, vous avez une
14 feuille de route pour atteindre les objectifs. Est-ce que
15 vous pouvez... 16698... 48.

16 **--- PIÈCE No. CAN011698 R01 0001:**

17 Intelligence Priorities - Ministerial
18 Direction

19 **Me LEILA GHAAHARY:** Là, c'est une explication
20 sur les directions pour les priorités ministérielles. Est-ce
21 que vous pouvez nous expliquer ce que c'est, ces directives
22 ministérielles, et comment ça diffère de vos exigences?

23 **M. NABIH ELDEBS:** Les priorités, comme je
24 l'ai noté, c'est le Cabinet qui établit ça et ils vont créer
25 des priorités au niveau stratégique. Et ensuite, les
26 ministres peuvent, pour leur ministère, créer une feuille de
27 route sur mesure, que ce soit les Affaires étrangères ou la
28 Défense nationale. Ils peuvent avoir des directions

1 particulières pour leurs institutions pour répondre aux
2 priorités du cabinet.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Je voudrais
4 passer aux évaluations de renseignement et par rapport à
5 l'évaluation des risques.

6 La Commission a déjà entendu et entendra
7 encore beaucoup de témoignages sur le contexte des menaces.
8 Donc, je... on n'a pas besoin d'aller là-dedans, mais il y a
9 deux produits par... qui sont produits par votre service, votre
10 secrétariat. Est-ce que vous pouvez nous donner WIT141 et,
11 s'il vous plaît, passer à la page 4? Merci beaucoup. Si
12 vous pouvez descendre pour nous montrer le paragraphe 12,
13 s'il vous plaît.

14 Madame Ducharme, je voudrais vous demander
15 par rapport à deux produits, *National Security Outlook* et
16 *National Security*. Comment ça vous décrit le contexte, y
17 inclus pour l'auditoire et comment ces produits pourraient
18 être utilisés?

19 **Mme LISA DUCHARME:** Je peux vous en parler,
20 mais je pense que Martin Green pourrait mieux vous répondre,
21 car ça fait plusieurs années qu'il est avec le Secrétariat.
22 Donc, je pourrais ensuite renchérir.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Oui, bien sûr. Monsieur
24 Green, est-ce que vous pouvez nous le décrire?

25 **M. MARTIN GREEN:** Eh bien, oui. Ce sont des
26 produits qui sont publiés une fois par année au début de
27 l'année. Le document Outlook, eh bien, c'est une analyse
28 stratégique des tendances à l'étranger et les menaces à

1 l'étranger qui vont affecter le Canada. Donc, vous avez la
2 géopolitique, les activités cybernétiques et ingérence
3 étrangère. Bien des questions qui sont présentes. Donc, on
4 essaie de situer le contexte pour l'année à venir. Et ça
5 inclut également des questions qui pourraient être présentes
6 en deux, trois à cinq ans. C'est pas simplement pour une
7 année.

8 Et ensuite, vous 2024, là où nous avons là un
9 résumé de toutes les tendances et toutes les menaces pour
10 lesquelles il faudra faire preuve de vigilance. Donc, c'est
11 plus précis par rapport à ce que nous avons comme tendances
12 et menaces qui va impacter le Canada à travers le monde.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce que vous pouvez
14 passer maintenant à la page 5, s'il vous plaît, du document à
15 l'écran? Merci beaucoup. Un petit peu plus bas, pour voir
16 le paragraphe 15.

17 Alors, Monsieur Green, au paragraphe 15,
18 comme vous pouvez voir, là, vous montrez que ce serait une
19 bonne idée de partager des versions de ces... non classifiés.
20 Pourquoi est-ce que vous pensez que cela serait très utile de
21 le faire?

22 **M. MARTIN GREEN:** Je pense qu'avec la
23 sécurité nationale au Canada, on est à un moment où il faut
24 communiquer beaucoup. Je pense que c'est un thème important
25 avec toute la Commission, que ce soient les provinces, que ce
26 soit le secteur public, et aussi pour communiquer avec le
27 public canadien, car le contexte des menaces depuis les
28 dernières années, c'est devenu de plus en plus intense, et ça

1 peut affecter les Canadiens au quotidien.

2 D'autres pays ont des documents annuels qui
3 sont très complets, que ce soient les États-Unis,
4 l'Australie, le Royaume-Uni et d'autres pays. Là, ils vont
5 décrire le portrait, la situation, et c'est un effort pour
6 avoir une communication avec le public. Alors, nous faisons
7 ça, il y a différents produits qui sont publics. Il y a des
8 discours. Il y a différents documents qui sont produits par
9 le Centre cybernétique et par le SCRS. Mais nous n'avons pas
10 une seule évaluation publiée, comme le font d'autres pays,
11 qui sont publiées régulièrement. Et je pense que ce serait
12 une très bonne idée pour que les Canadiens soient au courant
13 de cette situation très sérieuse.

14 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci beaucoup. Je vais
15 passer maintenant au partage de renseignement, pour
16 commencer, avec les hauts fonctionnaires. Est-ce que vous
17 pourrez nous donner CAN28145?

18 **--- PIÈCE No. CAN028145 0001:**

19 Intelligence Dissemination and
20 Tracking for Senior Leaders and
21 Political Staff

22 **Me LEILA GHAAHARY:** Alors, Monsieur Eldebs,
23 si j'ai bien compris, en 2023, il y a eu un nouveau protocole
24 pour les leaders, et c'est ce que vous avez à l'écran. Est-
25 ce que vous pouvez expliquer pourquoi on a mis au point ce
26 nouveau protocole et quels étaient les problèmes ou les
27 lacunes que ça cherchait à régler?

28 **M. NABIH ELDEBS:** Eh bien, l'idée de la

1 surveillance, ça a toujours été présent, mais c'était un
2 processus manuel où la Sécurité, le Renseignement ou d'autres
3 secrétariats pourraient préparer des documents qui seraient
4 utilisés pour les séances d'information. Là, il s'agit d'une
5 version plus robuste, une version électronique pour faire le
6 suivi de tous les documents. Quand quelqu'un va pouvoir
7 utiliser un document, l'outil va en faire le suivi comme quoi
8 ils l'ont lu.

9 Donc ça, c'était l'idée pour moderniser le
10 système de surveillance. Nous faisons toujours la
11 surveillance, le traçage, si vous voulez, et aussi, nous
12 avons la version électronique.

13 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Si je peux ajouter
14 quelques points là-dessus, c'est un document qui avait été
15 développé par mon équipe à l'époque et puis ça se voulait
16 vraiment juste une espèce d'effort de donner des... un guide
17 pour la communauté qui produit de l'évaluation de
18 renseignement, mais comme monsieur Eldebs l'a mentionné,
19 c'était pas nécessairement nouveau. La communauté avait déjà
20 des efforts, des mesures mises en place pour savoir où et à
21 qui et quand les analyses de renseignement sont distribuées.
22 Donc, c'est pas quelque chose qui est nouveau, mais de plus
23 en plus, avec les nouveaux outils qui sont disponibles, on
24 peut faire ça électroniquement, donc ça devient plus facile
25 de savoir qui a accès à quoi à quel moment.

26 Donc, ça, c'était un document interne, ça ne
27 se voulait pas être un nouveau protocole, comme vous avez
28 mentionné, c'est vraiment juste un document interne dont on

1 s'est servi pour discuter avec les différentes agences qui
2 sont mentionnées là. Sur leurs processus internes, il y a
3 certaines différences de systèmes, par exemple, d'une
4 organisation à l'autre, puis donc, tout ça, ç'a été mis en
5 place. Voilà.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Madame Chayer, vous dites
7 que ça existait déjà.

8 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que la possibilité
10 de savoir qui avait effectivement lu un document qui avait
11 été transmis auparavant existait aussi?

12 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** À cert...

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ou ça, c'est arrivé avec
14 le nouveau...

15 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** À certains...

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...ministre?

17 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** ...endroits, comme je
18 mentionnais, il y a des organisations qui utilisaient déjà un
19 système électronique de *tracking*; d'autres qui étaient en
20 train de le mettre en place. Donc, la période de temps à
21 partir du moment où tout le monde fonctionnait avec le même
22 processus, ça s'échelonne sur quelques mois, voire quelques
23 années, mais c'est vers ça qu'on s'en va, donc, pour voir qui
24 a accès aux documents, puis on fait aussi un effort pour
25 renforcer notre *tracking* des briefings oraux, donc qui se
26 fait breffer sur quoi.

27 **M. MARTIN GREEN:** Je pense qu'il y a quelque
28 chose à rajouter, quelque chose d'important. Il y a un suivi

1 qui se fait, ce traçage est fait par rapport à qui a accès
2 et, dans bien des cas, qui a eu des séances d'information,
3 mais il y a une nuance à apporter. Il y a beaucoup, beaucoup
4 de matériel, donc ça ne fait pas le suivi d'une seule séance
5 d'information, ce qui a été absorbé. Donc, il faut apporter
6 des nuances. Vous pouvez savoir qui l'a lu, qui a eu une
7 séance d'information, mais il y a tout de même une différence
8 par rapport à est-ce que ça a été intégré à un certain
9 niveau, car il y a vraiment beaucoup de matériel.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci beaucoup. Madame
11 Chayer, est-ce que le système fonctionne ou est-ce que vous
12 cherchez à améliorer ou à développer?

13 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Je pense qu'il n'y a
14 pas de contradiction dans la question que vous posez. Le
15 système fonctionne, mais on peut toujours améliorer,
16 évidemment. Mais je pense que le système fonctionne de mieux
17 en mieux.

18 **Me LEILA GHAAHARY:** Maintenant, je voudrais
19 passer à vous le rapport spécial du Secrétariat de
20 l'évaluation du renseignement. Vous avez parlé du partage de
21 renseignement avec les hauts fonctionnaires.

22 Monsieur Green, vous avez aidé à la
23 préparation du rapport spécial. Est-ce que vous pouvez nous
24 parler des détails par rapport à la préparation et la
25 circulation de ce rapport? Est-ce que vous pouvez nous
26 afficher CAN3787_R01?

27 **--- PIÈCE No. CAN003787 R01:**

28 China's Foreign Interference

1 Activities

2 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce que vous pouvez,
3 si vous plaît, descendre? Voilà, merci.

4 Monsieur Green, là, vous avez une ébauche de
5 rapport spécial sur les activités d'ingérence étrangère de la
6 Chine. Ça, c'était préparé à l'automne de 2021. Est-ce que
7 c'est ça?

8 **M. MARTIN GREEN:** Oui.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce que vous pouvez
10 nous mettre 8141? Est-ce que vous pouvez nous faire passer à
11 la page 6, si cela vous plaît? Si vous pouvez descendre pour
12 qu'on puisse voir les paragraphes 19 et 20. Merci.

13 Monsieur Green, vous avez parlé du rapport
14 spécial dans votre examen à huis clos. Ces paragraphes
15 reflètent votre témoignage. Est-ce que vous pouvez expliquer
16 les circonstances qui ont fait en sorte que ce rapport ait
17 été préparé?

18 **M. MARTIN GREEN:** Oui. Il y a eu beaucoup de
19 débat sur l'ingérence étrangère, et ça, depuis des années.
20 Et l'une des questions qui ressort souvent, c'est l'ingérence
21 étrangère vis-à-vis de l'influence étrangère. Et je pense
22 qu'à la deuxième page du document, vous avez cette
23 distinction. Il y a bien des activités qui sont dans ce
24 qu'on appelle une zone grise. Et donc, est-ce que c'est... la
25 question, c'est à savoir si c'est une influence ou c'est une
26 ingérence. Et donc, il s'agit d'établir des seuils.

27 Et le document, puisque cette discussion a
28 été en continu au niveau les plus élevés, les renseignements

1 reçus, la plupart de ces renseignements, eh bien, je pense
2 que c'était une idée novatrice de mettre ensemble l'ingérence
3 étrangère et l'influence étrangère que nous voyons, car il y
4 avait bien des pays qui font des efforts pour contre ça, y
5 inclut nos alliés, ils sont au courant de beaucoup
6 d'ingérence étrangère. Mais comment est-ce qu'on peut le
7 définir? Quels sont les seuils juridiques, les seuils légaux
8 pour encadrer tout ça?

9 Alors, si vous voyez ça à l'international, eh
10 bien, il faut se poser la question par la suite, qu'est-ce
11 qu'on voit au Canada? Donc, là, ce document cherchait à
12 faire le jumelage de ces deux éléments, le contexte national
13 et le contexte international, car il y avait tout un débat
14 pour savoir si la Chine... et la Chine est vraiment l'objet...
15 fait l'objet de ce qui est dans ce document, faisait beaucoup
16 d'ingérence étrangère au Canada. Donc, c'est un document
17 conjoint.

18 Nous faisons souvent des produits qui
19 viennent de plusieurs services. Ça, c'est un document que
20 nous avons préparé de très près avec le SCRS. Et ce qui est
21 particulier avec ce document, c'est qu'il y a beaucoup de bon
22 matériel, mais c'est les jugements clés, où nous disons que
23 la communauté de renseignement du Canada a un consensus comme
24 quoi la Chine, c'est la menace la plus importante au niveau
25 de l'ingérence étrangère. Et je pense que c'est encore vrai,
26 trois ans plus tard. Et je pense que la communauté est tout
27 à fait d'accord avec cette évaluation. Et nous notons qu'il
28 y a d'autres pays qui... dont il faut se rendre compte aussi.

1 Alors, quand il s'agit d'ingérence étrangère,
2 eh bien, il y a beaucoup d'autres questions qui ont trait à
3 la sécurité nationale, alors je ne dirais pas que l'ingérence
4 étrangère, c'est la tendance ou la menace la plus importante
5 que nous avons, je pense qu'il y a là tout un débat, mais
6 c'est très important. Cela traite en effet nos institutions
7 démocratiques.

8 On souligne également que le Canada demeure
9 très vulnérable face à ses efforts d'ingérence étrangère, et
10 je pense qu'il faut voir ça contextuellement, dans le sens où
11 la plupart des démocraties sont très vulnérables de par la
12 nature de comment nos systèmes sont mis sur pied, dans le
13 sens où on est ouvert et transparent. Donc, cela crée une
14 vulnérabilité face à beaucoup d'ingérence étrangère, dans sa
15 façon d'être activée ici.

16 Et je crois que le troisième jugement clé qui
17 est important, c'est qu'on peut regarder l'ingérence
18 étrangère simplement au travers du système électoral, mais je
19 crois que c'est bien plus vaste que cela. On voit ici des
20 outils très sophistiqués qui sont mis en œuvre, et dans le
21 cas d'un pays comme la Chine, il y a clairement un appareil
22 très sophistiqué mis en œuvre, qui implique la défense
23 étrangère, la sécurité de renseignement, toutes sortes
24 d'activités de la sorte. Il y a de la coercition économique,
25 il y a de la pression militaire, il y a de l'espionnage. Et
26 donc, il y a toute une gamme d'outils qui sont mis en œuvre,
27 que l'on voit bien plus souvent, on voit une convergence de
28 l'utilisation de ces outils d'un même pays. Donc ça, c'est

1 une chose qui est très importante, de voir l'impact direct
2 sur notre système électoral, mais il y a beaucoup d'autres
3 outils qui sont utilisés qui influencent ça également.

4 Et l'autre partie, c'est que c'est à très
5 long terme. C'est pas quelque chose qui se fait pendant deux
6 semaines en mai dernier. Il y a peut-être un incident en
7 particulier à ce moment-là, mais c'est un effort sur le long
8 terme. Ce sont des stratégies à long terme qui sont mises en
9 œuvre pour que certains pays influencent les décisions
10 d'autres pays.

11 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Quelques points
12 de clarification sur la circulation du rapport, si je puis.

13 Nous avons entendu la semaine dernière que
14 monsieur Morrison, qui était le conseiller national de
15 sécurité en poste, a demandé que le SER produise ce rapport,
16 et il a expliqué que son public prévu lorsqu'il a demandé le
17 rapport était-il lui-même pour augmenter sa propre
18 compréhension de la menace de la République populaire de
19 Chine en termes d'ingérence étrangère. Seriez-vous d'accord
20 avec cela, que c'était initialement pour la consommation de
21 monsieur Morrison, uniquement?

22 **M. MARTIN GREEN:** Alors, oui, ça dit bien que
23 c'est monsieur Morrison qui l'a commandité. De mon souvenir,
24 c'était mon idée, mais pas de problème. David Morrison a
25 pensé que c'était une bonne idée. Mous avons fait ça sous la
26 présomption que ça serait pour une discussion au niveau des
27 sous-ministres, discussion à haut niveau, parce qu'il y a des
28 points de vue polarisés sur l'ingérence et l'influence

1 étrangère. Donc, c'était notre tentative de faire avancer un
2 peu le débat et de pouvoir en parler correctement, car il n'y
3 avait jamais de conclusion étayée à ce stade, et on s'est
4 donc dit que ça serait intelligent de faire avancer le débat.

5 Donc, il y a des documents correspondants où
6 je suggère que ce document devrait être porté à l'attention
7 des sous-ministres, et en espérant que ça formerait la base
8 de plus de discussions au niveau politique.

9 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Une fois que le
10 rapport... l'ébauche de rapport a été préparée, je comprends
11 que ça a été examiné avec monsieur Morrison en décembre 2021.
12 Et puis ensuite, le rapport a été modifié pour prendre en
13 compte sa rétroaction, qui incluait des points liés au ton du
14 rapport, le besoin de faits dans les rapports, et il a
15 souligné certaines activités dans le rapport qu'il percevait
16 comme étant des activités diplomatiques régulières.

17 Une fois que le rapport a été modifié, je
18 comprends que monsieur Morrison est ensuite passé à un autre
19 rôle. Il a quitté son poste de conseiller national de
20 sécurité. Et madame Jody Thomas a repris ce mandat. Et vous
21 avez réécrit le rapport, et à ce moment-là, vous dites que
22 vos attentes étaient que ça serait distribué au-delà du
23 Conseil national. Alors, est-ce qu'on pourrait afficher le
24 prochain document, s'il vous plaît?

25 **--- PIÈCE No. CAN011049 0001:**

26 IAS Report on China's Foreign
27 Interference Activities

28 **Me LEILA GHAAHARY:** On va descendre un petit

1 peu.

2 Alors, Monsieur Green, je crois que vous
3 verrez dans le deuxième paragraphe votre recommandation que
4 le rapport soit fourni à certains sous-ministres et ministres
5 du Conseil des ministres, les membres du groupe de travail
6 SITE, le greffier intérimaire, le sous-greffier. Vous dites
7 qu'ils bénéficieraient de recevoir ce rapport.

8 En formulant cette recommandation, quelle
9 était votre intention vis-à-vis de la fonction de ce
10 document, qu'est-ce que vous espérez que cela ferait?

11 **M. MARTIN GREEN:** À nouveau, c'était basé
12 sur l'idée qu'il y avait un débat continu et de la dissension
13 quant au niveau de sérieux de l'ingérence étrangère et de
14 l'influence, et nous cherchions à faire avancer cette
15 discussion aux plus hauts niveaux.

16 Et comme cela indique ici... justement,
17 j'indiquerais que c'était une distribution très limitée à ce
18 stade, c'était essentiellement SER. On a gardé nos collègues
19 du SSR informés, mais c'était le SCRS et SER qui ont produit
20 ce document. Et une fois que le SCRS a accepté son contenu,
21 et bon, votre historique est bon, il y a eu un changement de
22 leadership. Donc, cette note a été présentée au nouveau
23 conseiller national en indiquant que ça devrait aller aux
24 principaux sous-ministres pour discussion. Et puis il y
25 avait des prochaines étapes qui seraient utiles pour les
26 hauts dirigeants politiques. Et on s'est dit que c'était un
27 bon document de base pour permettre le dialogue.

28 **Me LEILA GHAHHARY:** Est-ce qu'on peut

1 afficher le prochain document WIT414, et aller à la page 6..
2 141, pardon, à la page 6. Et est-ce qu'on peut descendre
3 pour qu'on aille aux paragraphes 19 et 20?

4 Alors, Monsieur Green, vous venez de parler
5 des différences de point de vue que vous espériez refléter
6 dans ce rapport. Et de ce que je comprends, cela visait à
7 encourager la discussion. Dans votre entretien, vous nous
8 avez dit que certaines des activités tombaient dans les
9 activités de l'ordre du quotidien, et d'autres tombaient dans
10 une zone dite « grise ». Et vous avez dit qu'à ce moment-là,
11 vous voyiez des activités d'ingérence étrangère de plus en
12 plus fréquentes et agressives et, qu'autrement, les activités
13 diplomatiques régulières, combinées avec d'autres facteurs,
14 voyaient une tendance grandissante. Pourriez-vous élaborer
15 un petit peu et nous dire quelles préoccupations vous alliez
16 par rapport à cet aperçu qui avait émergé dans ce rapport
17 spécial?

18 **M. MARTIN GREEN:** Je crois que le rapport
19 spécial n'est pas un rapport parfait, mais cela présente
20 l'argument qu'il semble que depuis une décennie, il y a une
21 augmentation dans les tendances et les menaces, surtout par
22 rapport à la Chine et leur volonté à utiliser l'influence
23 étrangère afin d'influencer d'autres... les décisions d'autres
24 pays. Et notre analyse de la chose était que, en effet, cela
25 avait augmenté dans différents domaines.

26 Donc, certains des exemples tombent bel et
27 bien dans la catégorie d'ingérence étrangère, qui était
28 cachée, visait à tromper, et il y en a d'autres qui tombent

1 dans la catégorie de l'influence. Et certaines personnes
2 pourraient suggérer que ça c'est normal, c'est de la
3 diplomatie quotidienne, mais je pense qu'il faut regarder en
4 mettant les deux ensemble, parce qu'une informe l'autre au
5 niveau des objectifs.

6 Et comme je l'ai dit, le troisième jugement
7 clé dans tout ça, c'est-ce que le rapport ne représente pas
8 un bilan complet des activités observées à l'étranger et
9 n'inclut pas non plus la trousse à outils hybride qui est
10 utilisée pour influencer d'autres pays.

11 Donc, l'un des thèmes sous-jacents, c'est
12 qu'on pensait que la Chine était une menace grandissante vis-
13 à-vis de l'ingérence étrangère.

14 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Je comprends
15 qu'en ayant passé le rapport à Jody Thomas, la conseillère
16 nationale de sécurité, en janvier 2022, que le rapport n'a
17 pas été distribué comme vous l'aviez recommandé.

18 La première question, c'est savez-vous
19 pourquoi ça n'a pas été distribué tel que vous l'aviez
20 recommandé?

21 **M. MARTIN GREEN:** Alors, pour être honnête, à
22 ce moment-là, lorsque Jody Thomas est devenue conseillère
23 nationale, les circonstances étaient assez extraordinaires,
24 parce que le conflit... l'invasion de l'Ukraine par la Russie
25 avait été lancée. On avait eu des renseignements à l'avance
26 indiquant que ça allait se faire, donc il y avait beaucoup de
27 travail qui était fait là-dessus, à raison.

28 Nous entendions également les klaxons des

1 camionneurs qui traversaient le pays, ce qui a mené au convoi
2 de la liberté. Donc, il y avait d'autres grands dossiers en
3 cours auxquels on était confrontés. Donc, l'ingérence
4 étrangère, à ce moment précis, n'était pas la plus grande
5 priorité, la plus pressante sur le moment. J'ai soulevé la
6 question plusieurs fois en pensant que ce serait toujours bon
7 d'en parler. Donc, je ne peux pas vraiment vous dire
8 pourquoi ça n'a pas été le sujet d'une réunion des sous-
9 ministres. Ce serait d'autres qui pourraient vous donner la
10 réponse. Moi, je peux formuler la recommandation, mais je ne
11 peux pas les forcer à le faire.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous souvenez-vous avec
13 qui vous avez soulevé la question?

14 **M. MARTIN GREEN:** Je l'ai soulevée au travers
15 de cette note auprès de la conseillère nationale de sécurité,
16 puis je l'ai soulevé par la suite à plusieurs bilatérales, où
17 j'aurais des réunions régulières avec la conseillère
18 nationale de sécurité, en demandant ce qu'il en était du
19 statut de la chose, en espérant que ça ferait avancer la
20 chose.

21 **Mme LISA DUCHARME:** Autre réponse dans la
22 communauté du renseignement, c'est fréquent qu'un produit
23 soit lancé puis qu'ensuite d'autres évènements ont priorité,
24 prennent le pas, et que ça n'aille pas jusqu'au produit fini.
25 Mais ça ne veut pas dire que l'information et l'évaluation
26 n'a pas été utile pour informer les gens qui ont fait partie
27 du processus de génération, ainsi que ceux qui ont été
28 exposés. Et, en effet, cet effort a contribué à notre

1 compréhension collective des menaces dans ce domaine, et a
2 informé comment on va de l'avant.

3 Donc, tel que mentionné de par le passé, le
4 SER, c'était une unité d'information géopolitique. Depuis ce
5 rapport spécial, c'est ancré dans notre façon de travailler.
6 On travaille de façon constante avec nos partenaires
7 nationaux, de sécurité de renseignement pour rentrer ces
8 aspects dans tout le travail qu'on fait. Donc, tel que
9 mentionné, dans ce cas en particulier, c'est pas allé
10 jusqu'au produit fini, mais cela forme et informe le travail
11 futur et notre connaissance collective. Et c'est réutilisé
12 sous d'autres formes dans d'autres produits.

13 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Et à cet égard,
14 même si ce n'est peut-être pas un produit fini, et même si ça
15 l'était, d'autres pourraient décider de ne pas le
16 transmettre. C'est toujours ouvert pour vous, et d'autres,
17 par exemple monsieur Green, lorsqu'il était dans son poste,
18 peuvent le distribuer au niveau d'autres officiels, s'ils le
19 souhaitent, n'est-ce pas?

20 **Mme LISA DUCHARME:** Alors, normalement on ne
21 fait pas circuler un produit qui n'est pas fini à l'extérieur
22 de notre chaîne d'évaluation.

23 **Me LEILA GHAAHARY:** Mais s'il est fini et il
24 n'est pas distribué par d'autres, vous avez le droit, je
25 présume, de le distribuer avec les gens, si vous pensez que
26 c'est justifié?

27 **Mme LISA DUCHARME:** S'ils ont la sécurité... la
28 cote de sécurité requise et le besoin de savoir sur leur

1 travail, oui.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais avez-vous le droit
3 de distribuer le rapport à qui vous voulez?

4 **Mme LISA DUCHARME:** Ça dépendrait de la
5 sensibilité de l'information. Donc, dans ce cas-ci, ça
6 reposait sur beaucoup d'informations opérationnelles, et la
7 dissémination de cela aurait été faite en consultation avec
8 le SCRS, qui sont les propriétaires de beaucoup de ce
9 travail.

10 **M. MARTIN GREEN:** Dans ce cas-ci, spécifique,
11 je n'étais pas à l'aise de le disséminer plus que je ne l'ai
12 fait. Donc c'était un assez petit groupe de gens au SCRS et
13 au SER qui ont regardé ça. Je ne sais pas si d'autres l'ont
14 disséminé au fil du temps, parce qu'il y a des gens qui
15 auraient fait des ébauches. Moi, je ne me sentais pas à
16 l'aise de faire ça, de par la sensibilité de la chose.

17 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Si je peux ajouter,
18 par contre, juste un autre point, je pense que le rapport
19 dont il est question était basé en grande partie sur des
20 rapports, des évaluations existantes du service de CSIS.
21 Donc, ces rapports-là avaient été disséminés à leur audience
22 présagée aussi, donc c'est pas... c'est important aussi de
23 mettre en perspective que c'était pas... si on n'avait pas vu
24 le rapport spécial, on pouvait pas avoir accès à
25 l'information. L'information était existante, disséminée.
26 L'avantage, le gros avantage de ce rapport-là, c'est qu'il
27 mettait tout ça ensemble, mais c'était disponible quand même.

28 **Mme BRIDGET WALSHE:** Si je peux ajouter aussi

1 du point de vue opérationnel, il y a une structure de
2 gouvernance et un moteur qui opère toujours. Et comme madame
3 Chayer l'indique, ce renseignement circule et est examiné à
4 tout moment. Donc, des comités comme le Comité opérationnel
5 des sous-ministres, DMOC, peut examiner ces questions alors
6 qu'elles font surface.

7 Alors, même si on ne voit pas que ce rapport
8 a été examiné spécifiquement, il y a certainement des
9 discussions qui se font au fil du temps sur ces questions
10 particulières.

11 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Je vais passer
12 maintenant au partage de renseignement en lien aux partis
13 politiques et aux parlementaires. Je comprends que le SSR
14 joue un rôle dans la coordination des séances d'information,
15 des briefings à cet égard. Et je veux regarder les
16 différents types de briefings qui tombent sous votre
17 contrôle.

18 Peut-on afficher le WIT143 et aller à la page
19 8, s'il vous plaît. Merci. Et si vous pouvez descendre au
20 paragraphe 28.

21 Alors, un briefing parlementaire. Alors,
22 monsieur Eldebs, en commençant avec le briefing aux nouveaux
23 parlementaires, ministres, et leur personnel. Comme je le
24 comprends, ces séances d'information visent à informer ces
25 personnes sur le paysage de menaces. Et c'est suivi aussi
26 par des séances d'information pour rafraichir. Est-ce que
27 vous pouvez nous expliquer la nature de ces séances, Monsieur
28 Eldebs?

1 **M. NABIH ELDEBS:** Bien sûr. Ces opérations
2 SECOPS fait ça avec les nouveaux ministres et parlementaires,
3 mais aussi avec leur personnel. Et l'idée, c'est de faire
4 prendre conscience quant aux menaces auxquelles ils sont
5 confrontés, voir à ce qu'il faut chercher lorsqu'ils sont en
6 déplacement, ou comment se comporter lorsqu'ils sont exposés
7 à de l'information classifiée, ce qu'ils peuvent partager, ce
8 dont ils peuvent parler. Et ça soulève cette idée qu'ils
9 sont des cibles pour l'ingérence étrangère, ainsi que des
10 cibles du point de vue de l'espionnage ou de la
11 cybersécurité.

12 Donc, l'idée, c'est de s'assurer que l'on
13 fait prendre conscience et qu'on s'assure qu'ils sont bien au
14 courant des menaces autour d'eux, de par leur poste et le
15 fait qu'ils sont parlementaires ou ministres.

16 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Un autre type de
17 briefing, ce sont les briefings pour les chefs d'opposition
18 qui ont les codes de sécurité.

19 Je comprends que le rôle nécessaire dans ce
20 domaine est de coordonner la cote de sécurité que ces chefs
21 de parti reçoivent. C'est en fait le CSNR qui donne ces
22 briefings. Je comprends que seulement deux des chefs
23 d'opposition ont accepté l'offre de recevoir ces briefings.

24 Est-ce que vous pouvez nous expliquer le rôle
25 nécessaire et confirmer combien de chefs de parti à date ont
26 accepté cette offre?

27 **M. MARTIN GREEN:** Comme je l'ai mentionné,
28 les opérations de sécurité sont responsables de la cote de

1 sécurité pour le personnel du BCP et pour d'autres
2 ministères, si elles souhaitent être commanditaires d'une
3 cote de sécurité. Le Premier ministre, en mai dernier, a
4 écrit aux partis d'opposition en demandant ou en offrant
5 qu'ils obtiennent une cote de sécurité top secret.

6 Deux des chefs de partis d'opposition ont
7 répondu oui, Parti Vert et NPD ont demandé une cote de
8 sécurité. Et, depuis, on a obtenu ces cotes de sécurité pour
9 les deux chefs de parti en question.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Autre type de breffage,
11 menaces visant les parlementaires. En mai 2023, une
12 directive ministérielle a été émise par le ministre de la
13 Sécurité publique. Alors 931 [sic].

14 **--- PIÈCE No. CAN021931:**

15 Ministerial Direction on Threats to
16 the Security of Canada Directed at
17 Parliament and Parliamentarians

18 **Me LEILA GHAAHARY:** On a entendu dire que
19 dans cette ligne directrice ministérielle, on traitait entre
20 autres du terme menace. Et c'était assez prescriptif en
21 fonction de la divulgation de renseignements qui n'étaient
22 pas nécessairement crédibles, qui n'avaient pu être vérifiés
23 plus tard. Le SCRS et le ministre ont développé un protocole
24 en ce qui concerne les menaces visant les parlementaires dans
25 lequel on visait une précision plus grande pour les breffages
26 en ce qui concerne les menaces crédibles. Pas besoin de
27 traiter de cette partie. Ça a déjà été débattu dans le 170,
28 page 11, pour ceux qui ça intéresse.

1 Mais ma question est la suivante. En ce qui
2 concerne l'élaboration de ce protocole, justement, vous avez
3 eu des discussions avec divers autres intervenants. Vous
4 avez fait certaines suggestions. On a dit qu'il fallait
5 peut-être fouiller davantage le concept de ce qui constitue
6 une menace crédible, voir ce que ça recouvre. Alors, quelle
7 est la perspective du Bureau du Conseil privé à cet égard et
8 quelques mots au sujet de la menace.

9 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui, je me souviens
10 de cet échange de courriels. Et ce que je voulais dire,
11 c'est que, écoutez, j'essayais de me mettre à la place des
12 gens qui reçoivent l'information au cours du breffage.
13 Alors, je voulais que nous soyons aussi clairs que possible
14 pour dire « bon, nous voulons vous être utiles dans toute la
15 mesure du possible ».

16 Nous faisons partie d'une communauté
17 nationale du renseignement. Nous sommes au courant des
18 dossiers. C'est clair pour nous qu'est-ce que les mots
19 veulent dire. Et je suis tout à fait conscient que ce n'est
20 pas toujours le cas pour les gens qui ne sont pas habitués à
21 ce milieu. Alors, ce n'est pas aussi évident.

22 Je voulais donc qu'on se mette au défi nous-
23 mêmes pour trouver la bonne façon d'expliquer ces enjeux aux
24 parlementaires. Depuis, il y a beaucoup de travail qui a été
25 fait pour en arriver à une gouvernance vraiment solide en ce
26 sens. Et mes deux collègues, madame Walshe et monsieur
27 Eldebs, sont mieux placés que moi pour vous en parler. Mais
28 finalement, il y a eu diverses consultations, des discussions

1 pour nous assurer que le produit serait le plus utile
2 possible dans les circonstances.

3 **Me LEILA GHAAHARY:** Monsieur Eldebs,
4 justement, en ce qui concerne le protocole, vous nous avez
5 dit que pour l'évaluation de la crédibilité des menaces aux
6 fins d'un breffage ou en vertu du protocole, les
7 renseignements sont révisés par un comité de sous-ministres
8 adjoints, et ensuite un comité de sous-ministres. Compte
9 tenu de ce que l'on sait au sujet des attentes en matière
10 d'ingérence étrangère, pourriez-vous nous dire ce qui se
11 passerait s'il y avait désaccord, à savoir si le seuil de la
12 crédibilité a été franchi ou pas?

13 **M. NABIH ELDEBS:** Très certainement. Comme
14 vous l'avez dit, le renseignement est discuté. Les sous-
15 ministres en discutent. Il y a un petit groupe d'individus,
16 en fait, qui examine le renseignement en question. Après
17 quoi, l'information est fournie au Comité des sous-ministres
18 en matière de sécurité nationale, sous-ministres adjoints.

19 Le débat a été assez solide jusqu'à
20 maintenant. Le but étant toujours que, justement, le
21 renseignement indique clairement que la menace est évidente
22 et que toutes les possibilités d'action au sujet de la menace
23 soient aussi décrites de façon claire.

24 Alors, pour ce qui est du paysage ou du
25 niveau de menace, qu'est-ce qu'on peut faire à l'égard de ces
26 comités, je dois dire que le débat est utile. Ça aide à
27 éclairer les questions qui sont portées à la table par les
28 autres ministères. Par exemple, influence plutôt

1 qu'ingérence, comme l'a dit mon collègue. Et quand il est
2 question de sécurité et de renseignement, il est toujours
3 intéressant de se pencher aussi sur l'aspect diplomatique,
4 parce que les deux doivent passer par le même filtre pour
5 voir quelles sont les distinctions.

6 Cela dit, dans la mesure où ce débat a permis
7 de nous aiguiller sur la bonne route en ce qui concerne ces
8 enjeux, que ce soit les sous-ministres ou les sous-ministres
9 adjoints, tout le monde doit être d'accord et est d'accord en
10 ce qui concerne le sérieux de la menace.

11 **Mme BRIDGET WALSHE:** Oui, au sujet de ce
12 débat sur la nature du renseignement, c'est très important
13 d'en arriver à une compréhension commune. Et ce débat, pour
14 revenir à ce que madame Chayer a dit, ce débat nous permet
15 d'expliquer clairement l'information que nous possédons au
16 sujet du renseignement pour breffer quelqu'un qui n'est pas
17 dans notre communauté. Parce que le renseignement permet
18 d'éclairer non seulement notre propre compréhension mais
19 aussi la façon dont nous pouvons expliquer aux autres pour
20 qu'on ait une approche vraiment cohérente.

21 **Me LEILA GHAAHARY:** Finalement, toujours au
22 même sujet, en ce qui concerne les breffages en matière de
23 mesures de défense. Est-ce qu'on peut afficher le numéro
24 633... 623, page 2, s'il vous plaît.

25 **--- PIÈCE No. CAN033623 0001:**

26 Defensive Briefing for Staff of a
27 Member of Parliament

28 **Me LEILA GHAAHARY:** Pardon, je m'excuse, page

1 3 plutôt. Bon, très bien.

2 Alors on voit ici, du Bureau du Conseil privé
3 au bureau du Premier ministre, en ce qui concerne Pierre
4 Poilievre, le chef de l'opposition officielle. On voit à la
5 page 5 - est-ce qu'on pourrait dérouler? - que monsieur
6 Poilievre n'a pas encore accepté d'être soumis à l'examen sur
7 la cote de sécurité? Deux questions. Premièrement, quel est
8 le rôle du Bureau du Conseil privé et du renseignement en ce
9 qui concerne justement le nombre de chefs des partis
10 d'opposition qui ont suivi ces breffages? Et dans quelle
11 mesure est-ce que ça comblait des lacunes en matière de
12 compréhension pour ce qui est de ces enjeux et des personnes
13 en cause?

14 **M. NABIH ELDEBS:** En ce qui concerne les
15 breffages en question, c'est le comité, le Centre intégré
16 d'évaluation du terrorisme et le SCRS qui s'occupent de ces
17 questions. Et habituellement, écoutez, ce qu'on veut c'est
18 vraiment faire comprendre le paysage de la menace, surtout
19 pour ceux qui occupent certains postes importants. Donc, on
20 parle des parlementaires, on parle ensuite des ministres et
21 des hauts fonctionnaires qui occupent des postes de
22 décideurs.

23 Maintenant, en ce qui concerne les enjeux, le
24 paysage de la menace, en raison de leurs fonctions, qu'est-ce
25 que ça signifie? À quoi sont-ils exposés? Donc, on a un
26 rôle à jouer pour s'assurer que les séances soient tenues en
27 compte. On informe le Bureau du Premier ministre que ces
28 réunions... ces breffages ont eu lieu. Et on s'assure de la

1 coordination des messages pour ce qui est des cibles, des
2 parlementaires, qui sont justement invités à ces séances
3 d'information.

4 Et le breffage a un rôle important pour
5 s'assurer que tout le monde comprenne la menace. Évidemment,
6 dans certains cas, ce n'est pas au niveau classifié, c'est
7 inférieur, mais même là, même là, ça permet de sensibiliser
8 et de procéder à un engagement auprès de certaines personnes
9 pour qu'ils sachent ce qui les attend au quotidien.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Dernière chose en ce qui
11 concerne ce partage avec les provinces et les territoires,
12 cette fois. Alors, je crois comprendre que vous avez
13 commencé à améliorer justement les échanges d'informations
14 avec les gouvernements sous-nationaux au Canada. Encore une
15 fois, Monsieur Eldebs, je fais appel à vous. Pourriez-vous
16 nous expliquer comment ce réseau a été exploité et où nous en
17 sommes maintenant?

18 **M. NABIH ELDEBS:** Tout à fait. Ce que je
19 peux vous dire, c'est que dans tout paysage de menaces, et
20 surtout compte tenu de la complexité des enjeux, il faut
21 aborder cela dans l'ensemble de la société. C'est-à-dire que
22 les rôles importants joués par les provinces et les
23 territoires, qu'il s'agisse d'ingérence étrangère ou autre,
24 du point de vue de la menace qui pèse sur le Canada, ces
25 éléments deviennent très importants.

26 Et pour cette raison, je travaille avec
27 Sécurité publique pour ressusciter une table de sécurité qui
28 existait au niveau des ministres adjoints pour traiter des

1 sujets de sécurité nationale, pour informer les provinces et
2 les territoires. Et depuis plusieurs mois déjà, nous avons
3 des réunions bilatérales avec toutes les provinces, tous les
4 territoires, pour justement traiter des enjeux de sécurité
5 nationale pour nous assurer que tout le monde est en relation
6 avec les autres et pour les informer de certains enjeux plus
7 importants afin que nous en discussions. Alors, pas seulement
8 les enjeux qui intéressent le fédéral, mais ceux qui
9 intéressent aussi les provinces et les territoires.

10 Donc, le greffier du Conseil privé a aussi
11 ajouté des réunions avec les greffiers des provinces et des
12 territoires pour traiter des enjeux de sécurité nationale.
13 Par exemple, le C-70 a été débattu pour discuter des
14 conséquences pour le Canada.

15 Et en ce qui concerne mes homologues, je veux
16 leur offrir aussi des cotes de sécurité afin de pouvoir
17 transférer des renseignements classifiés, pas seulement des
18 renseignements non classifiés, parce que souvent les menaces
19 se situent au niveau classifié. Donc, pour pouvoir en
20 parler, c'est essentiel. Et le greffier a offert aussi aux
21 provinces et aux territoires des moyens de communication au
22 niveau secret afin de pouvoir tenir ces réunions et faciliter
23 les interactions.

24 **Me LEILA GHAAHARY:** J'ai un peu dépassé mon
25 temps. Est-ce que je pourrais poser une dernière question?

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, allez-y.

27 **Me LEILA GHAAHARY:** Est-ce qu'on pourrait
28 avoir le 103056 [sic]?

1 --- PIÈCE No. CAN037056 0001:

2 Renewing Canada's National Security
3 and Intelligence Governance Structure

4 **Me LEILA GHAAHARY:** Encore une fois, très
5 brièvement, quelques questions au sujet des questions de
6 structure de gouvernance pour la sécurité et le
7 renseignement. Encore une fois, il s'agit de réviser et de
8 revoir les structures de gouvernance dans ces domaines.

9 Et à la page 2, en haut, on parle de la
10 structure, et on dit que ce n'est pas optimal, que ce n'est
11 pas d'une efficacité organisationnelle idéale.

12 Alors, Madame Walshe ou Monsieur Eldebs,
13 quelles sont les lacunes en question? Pourquoi est-ce qu'il
14 a fallu procéder à un examen de ces questions, de ces enjeux
15 au niveau de la structure?

16 **M. NABIH ELDEBS:** Écoutez, je peux débiter et
17 n'hésitez pas, Bridget, à compléter ce que j'aurai à dire.

18 Si vous regardez ce qu'il y a à droite au
19 niveau des comités, vous voyez qu'il y a vraiment beaucoup de
20 comités, ce qui rend les choses difficiles. Il y a
21 redondance dans les réunions et il y a toujours des réunions
22 pour les sous-ministres adjoints. Ils ne peuvent s'occuper
23 d'autres dossiers. Et au fil du temps, quand de nouveaux
24 enjeux font surface, évidemment, on crée de nouveaux comités.
25 Mais la pratique n'a pas été idéale. On n'a pas mis fin aux
26 activités d'autres éléments qui devenaient redondants au fil
27 du temps.

28 Donc, on a procédé à un examen pour nous

1 assurer que nous avons quelque chose de beaucoup plus
2 robuste au niveau des structures de gouvernance pour répondre
3 aux questions de politique et de gouvernance en même temps,
4 et d'opérations. Donc, pour avoir une image complète pour
5 tous les sous-ministres et les sous-ministres adjoints de la
6 collectivité.

7 Donc, en fonction de cela, nous avons
8 communiqué avec tous les ministères pour qu'on se penche sur
9 les conséquences. Comment peut-on réduire le nombre de
10 comités, peaufiner, et de façon qu'on s'attaque vraiment aux
11 enjeux les plus cruciaux.

12 **Me LEILA GHAAHARY:** Merci. Pourriez-vous
13 nous faire passer à la page 7 du même document, s'il vous
14 plaît?

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Quelle est la date du
16 document?

17 **Me LEILA GHAAHARY:** C'est un document qui
18 date de 2023, mais...

19 **Mme LISA DUCHARME:** Oui, je crois qu'on parle
20 de novembre 2023.

21 **Me LEILA GHAAHARY:** Monsieur Eldebs,
22 pourriez-vous nous dire, dans votre examen, vous parlez de
23 preuves et de consultations qui semblent favoriser de
24 nouvelles options de structuration, celles qui figurent entre
25 autres à la page 7. Est-ce que c'est toujours le cas?

26 **M. NABIH ELDEBS:** Les choses ont changé, en
27 fait, depuis cette dernière conversation. Il y a eu des
28 réunions avec les sous-ministres et les ministres fédéraux au

1 niveau du Conseil sur la sécurité et le renseignement, et on
2 a décidé de faire certaines modifications. Ce n'est pas très
3 loin de ce qui figure sur ce tableau, mais on parlerait d'un
4 cinquième comité qui, en fait, a déjà tenu des réunions.
5 Donc, on parle de sécurité physique des ministres et aussi
6 des enjeux pour les membres du Parlement qui seraient les
7 députés, donc, qui seraient victimes de menaces.

8 Encore une fois, ce serait du domaine de ce
9 comité, sans parler d'Affaires mondiales et de Sécurité. Il
10 faut voir si, dans les structures existantes, on ne peut pas
11 trouver certaines efficiences. Mais il y a un consensus,
12 disons, c'est la voie à suivre pour l'avenir. Et nous
13 espérons bien que, lors de la prochaine réunion, on pourra
14 adopter cette nouvelle structure.

15 **Mme LISA DUCHARME:** Et si vous me permettez?
16 Pour le contexte, comme monsieur Eldebs l'a dit, une bonne
17 partie du travail consistait à examiner le nombre de comités.
18 On sait qu'il y en a plusieurs. Et ici, cet exercice a
19 permis d'indiquer qu'il y avait beaucoup de comités qui
20 étaient essentiels, qui étaient très efficaces.

21 Donc, ça fait des années que, par exemple, au
22 niveau du Comité des opérations des sous-ministres adjoints
23 ou le Comité tactique qui a été mis au point il y a quelques
24 années, le Comité des sous-ministres aussi sur les
25 opérations, alors, tout ça, ça fait partie de la nouvelle
26 structure aussi. Donc, pour ce qui est de la coordination
27 opérationnelle, ça fonctionnait très bien. Ça continue à
28 fonctionner et ça va être intégré aux nouvelles propositions.

1 **Me LEILA GHAAHARY:** Et quand croyez-vous que
2 cette nouvelle structure va vraiment être mise en œuvre?

3 **M. NABIH ELDEBS:** Écoutez, d'ici quelques
4 semaines, je l'espère. Évidemment, nous sommes fort occupés,
5 mais nous espérons, en fait, d'ici quelques semaines, parce
6 que la semaine dernière, on a eu des conversations sur le
7 mandat en tenant compte, donc, de ce qui a été dit lors de
8 cette dernière réunion, nous pensons pouvoir prévoir les
9 mandats.

10 **Me LEILA GHAAHARY:** Je n'ai pas d'autres
11 questions, Madame la Commissaire. Merci.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, nous faisons une
13 pause de 20 minutes et nous reviendrons à 11 h 05, par
14 conséquent.

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

16 Cette séance de la Commission est maintenant
17 suspendue jusqu'à 11 h 05.

18 --- L'audience est suspendue à 10 h 46

19 --- La séance est reprise à 11 h 06

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

21 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
22 étrangère est de retour en session.

23 Il est 11 h 06.

24 --- Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER, Sous la même affirmation:

25 --- Mme BRIDGET WALSHE, Sous la même affirmation:

26 --- M. NABIH ELDEBS, Sous la même affirmation:

27 --- Mme LISA JANE DUCHARME, Sous le même serment:

28 --- M. MARTIN GREEN, Sous le même serment:

1 --- M. MICHAEL MacDONALD, Sous le même serment:

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous allons
3 commencer le contre-interrogatoire. Nous avons tout d'abord
4 monsieur Jarmyn, avocat pour Erin O'Toole.

5 Monsieur Jarmyn?

6 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRESTON LIM:

7 **Me PRESTON LIM:** Bonjour. Je m'appelle
8 Preston Lim. Et avec monsieur Jarmyn, je représente Erin
9 O'Toole. Merci beaucoup pour votre présence ici ce matin et
10 toute votre connaissance.

11 Mais aujourd'hui, mes questions sont pour
12 monsieur Eldebs. Mais si d'autres a quelque chose à
13 rajouter, c'est très bien.

14 Alors, avant la pause, on parlait de menaces
15 aux parlementaires et leurs séances d'information à ce sujet.
16 Et donc, vous pensez que c'est important, ces séances
17 d'information, et il faut que ça continue de façon continue.

18 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

19 **Me PRESTON LIM:** Alors, moi, j'ai une
20 question par rapport au processus à l'interne au Bureau du
21 Conseil privé par rapport aux parlementaires. Est-ce que
22 vous avez des préoccupations par rapport au processus
23 interne, la façon que c'est organisé, ou est-ce qu'il y a des
24 améliorations qui pourraient être apportées?

25 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne peux pas parler de
26 processus avant que je me joigne au Bureau du Conseil privé,
27 mais je pense que les processus fonctionnent très bien,
28 surtout pour l'équipe pour laquelle je suis responsable.

1 Donc, ils ont des séances d'information et l'ont fait pour
2 tout le personnel ministériel par rapport à leur voyage, et
3 pour s'assurer qu'ils restent protégés et qu'ils comprennent
4 le contexte des pays dans lesquels ils voyagent. Mais il y a
5 un coordinateur aussi, la Sécurité publique Canada, où il y a
6 eu des séances d'information pour tous les parlementaires.
7 Et ça, ça s'est passé au printemps et pendant l'été.

8 **Me PRESTON LIM:** Merci, c'est très utile. Je
9 vais pas vous apporter le résumé des témoignages, mais dans
10 votre résumé des témoignages, et je vais citer, vous parlez
11 du fait que les... et je cite :

12 « Les partis politiques n'ont pas
13 accepté les propositions du
14 gouvernement pour les séances
15 d'information. » (Tel qu'interprété)

16 Alors, tout d'abord, est-ce que c'est vrai
17 que ces observations, c'est que pour la période de décembre
18 2023, à partir du moment que vous êtes nommé?

19 **M. NABIH ELDEBS:** Oui, mais je dois dire que
20 dernièrement, monsieur Ian Todd, qui est le chef de personnel
21 pour Poilievre, et il a été présent pour les séances
22 d'information.

23 **Me PRESTON LIM:** Oui, mais si je pourrais
24 vous parler des élections partielles qui ont eu lieu depuis
25 votre nomination à votre poste, qui ont eu... que... pour le
26 Toronto-St. Paul's, suite à la démission en janvier 2024. Et
27 ensuite, monsieur Lametti a démissionné et, aussi, l'élection
28 partielle avec la démission de monsieur Blaikie plus tôt

1 cette année.

2 **M. NABIH ELDEBS:** Ces séances d'information,
3 c'est pour tous les partis politiques qui faisaient partie de
4 l'élection partielle. Enfin, les principaux partis sont
5 offerts ces séances d'information du SITE.

6 **Me PRESTON LIM:** Oui, et sur ce sujet, par
7 rapport aux communications entre les partis et les agences de
8 sécurité de renseignement, d'après vous, quelles seraient les
9 mesures qui devraient être adoptées par les partis pour
10 s'assurer qu'il y ait davantage de communication efficace
11 entre leurs représentants et les autorités gouvernementales
12 appropriées?

13 **M. NABIH ELDEBS:** Eh bien, je pense que,
14 d'après moi, au moins, les partis d'opposition... les
15 dirigeants des partis d'opposition vont avoir des cotes des
16 sécurité qui leur permettent d'avoir les informations. Et
17 aussi, il faudrait s'assurer qu'on puisse discuter de ce qui
18 peut être fait avec le renseignement.

19 Donc, il s'agit pas simplement de partager le
20 renseignement, mais on veut leur avis par rapport à ce qu'on
21 peut faire suite à ces renseignements. Donc, je pense que
22 c'est un processus très critique, et c'est important d'avoir
23 des représentants qui puissent avoir les séances
24 d'information SITE avant une élection partielle, mais aussi
25 pour avoir les rapports suite à l'élection ou, dans le cas
26 d'une élection générale, il faut qu'ils puissent comprendre
27 l'évolution du menace pour certaines... pour des
28 circonscriptions. C'est très important. Donc, il y a

1 plusieurs niveaux de communication qui doivent avoir lieu
2 pour que l'on puisse tous avoir les mêmes informations et
3 qu'on puisse protéger les Canadiens et Canadiennes.

4 **Mme BRIDGET WALSHE:** Si je peux rajouter, ces
5 séances d'information de SITE avant les élections générales
6 et avant les élections partielles, c'est très important, car
7 on fournit des renseignements aux participants. Les menaces
8 qui sont là aussi, on leur apprend comment poser des
9 questions. Donc, ils peuvent par la suite mieux partager
10 leurs préoccupations avec la communauté de la sécurité et des
11 renseignements.

12 **M. NABIH ELDEBS:** Si je peux rajouter, nous
13 voulons aussi faire des séances d'information en dehors des
14 élections. Le groupe de travail SITE a fait une séance
15 d'information, et ça, pour tous les partis politiques. Et
16 certains d'entre nous... certains l'ont accepté. Donc, c'est
17 une très bonne idée pour certaines de ces séances
18 d'information. Ça peut aider pour qu'ils aient des
19 informations de base et qu'est-ce qu'il faut voir.

20 **Me PRESTON LIM:** Et pour qui est-ce que vous
21 les offrez, ces séances?

22 **M. NABIH ELDEBS:** Comme je l'ai dit, tous les
23 partis, les Libéraux, les Néo-démocrates, les Verts et le
24 Bloc.

25 **Me PRESTON LIM:** Est-ce qu'il y a d'autres
26 mesures que le gouvernement, ou peut-être le BCP, pourrait
27 mettre en œuvre pour qu'il y ait une meilleure communication
28 efficace entre les agences de renseignement et les partis

1 politiques?

2 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne peux pas parler de ce
3 qui manque. Je pense qu'il se passe beaucoup de choses, il y
4 a beaucoup de communication, et il y a beaucoup de canaux
5 d'information en ce moment. Donc, maintenir un dialogue
6 sain, saine, et ça c'est toujours très utile. Mais s'il y a
7 d'autres façons de faire, on serait tout à fait prêts à
8 écouter et à améliorer.

9 **Mme BRIDGET WALSHE:** Quand on regarde
10 comment... quand ça a commencé le processus SITE avant les
11 élections en 2019, par exemple, il y avait beaucoup de
12 travail pour adapter, changer au fur et à mesure des
13 progressions. Donc, on voit comment ça fonctionne, le
14 partage d'information. Il y a eu une évolution, il y a eu
15 des adaptations au fil du temps.

16 **M. MICHAEL MacDONALD:** Et si je peux
17 rajouter, je pense qu'il y a un autre élément du contexte, et
18 c'est pas simplement le BCP qui travaille dans ce secteur,
19 vous avez aussi des entités parlementaires, le sergent
20 d'armes, le Service de protection et la sécurité du Sénat.
21 Ils ont un rôle à jouer dans la communauté pour travailler
22 avec les députés pour avoir ce genre de discussion également.

23 **Me PRESTON LIM:** C'est très utile. Merci,
24 Monsieur MacDonald, pour ce commentaire.

25 J'ai une dernière question. Je ne sais pas
26 si vous êtes, Monsieur Eldebs, si vous êtes la bonne personne
27 pour y répondre. Mais pour rester avec le point de vue du
28 Bureau du Conseil privé, quelles seraient les mesures qui ont

1 été mises en place par votre bureau pour contrer la
2 désinformation sur WeChat? On en a beaucoup entendu parler,
3 alors je voudrais avoir votre point de vue là-dessus.

4 **M. NABIH ELDEBS:** Eh bien, d'autres pourront
5 renchérir, mais ce que je dirais, c'est que les institutions
6 démocratiques avec le BCP, c'est très important pour nous, et
7 nous avons un plan pour protéger la démocratie. Et ça, il y
8 a un plan pour contrer la désinformation, pour qu'il y ait
9 davantage de sensibilisation et il y a un rôle pour le groupe
10 de travail SITE, surtout pour un mécanisme de réponse avec
11 Affaires mondiales Canada, pour qu'on soit conscient qu'il y
12 ait ces désinformations.

13 **Mme BRIDGET WALSHE:** Peut-être c'est un peu
14 aussi important de noter que au-delà du Bureau du Conseil
15 privé, il y a beaucoup de travail qui se fait pour étudier la
16 désinformation depuis longtemps. Donc, c'est pas nouveau
17 pour nous. Le gouvernement a eu beaucoup de campagnes pour
18 la sensibilisation. Alors, au sein du gouvernement, on
19 essaie de le faire ressortir. Donc, c'est une question qui
20 est soulevée de bien des côtés, y inclus Patrimoine canadien.

21 **M. NABIH ELDEBS:** Alors, vous avez la société
22 civile, vous avez aussi les universités qui se penchent là-
23 dessus.

24 **Mme LISA DUCHARME:** Du point de vue de
25 l'évaluation, le Secrétariat de l'évaluation du renseignement
26 travaille aussi pour encourager la recherche et comment
27 l'intelligence artificielle est impliquée.

28 Donc, nous essayons de trouver des moyens

1 pour voir comment la sécurité des élections peut être
2 affectée par l'intelligence artificielle, et on produit des
3 rapports là-dessus. Nous avons également un réseau informel
4 dans le Bureau du Conseil privé où différents du côté de la
5 politique et d'autres secteurs vont discuter de comment l'IA
6 contribue à la désinformation et à la mésinformation et
7 essaie de mettre en place des politiques.

8 Alors, nous faisons... quand nous continuons à
9 fournir des séances d'information et nous travaillons à créer
10 des produits avec nos partenaires, pas simplement au Canada,
11 mais aussi avec le Groupe des cinq, nos alliés. Ils ont le
12 même problème. Donc, on partage les pratiques exemplaires.

13 **Mme BRIDGET WALSHE:** Et si je pourrais
14 rajouter du point de vue opérationnel, ce genre de discussion
15 et ce partage d'informations de la part de la communauté
16 d'évaluation, c'est très important car ça donne une ligne de
17 base par rapport à la compréhension dans toute la communauté.

18 Donc, du point de vue opérationnel, c'est les
19 analyses qui se penchent sur ce type de renseignement au
20 quotidien. Ils ont les outils dont ils ont besoin pour faire
21 évoluer les méthodes.

22 **Me PRESTON LIM:** Monsieur Green, puisque vous
23 avez parlé de la Chine plus tôt, est-ce que vous avez
24 d'autres idées à rajouter à ce qu'ont dit vos collègues?

25 **M. MARTIN GREEN:** Eh bien, non. Je pense que
26 Lisa a vraiment mis de l'avant quelques points importants.
27 Le rôle de la technologie émergente, que ce soit les médias
28 sociaux ou l'intelligence artificielle, ce sont des choses

1 qui sont très importantes. Là, il y a des discussions très
2 importantes sur l'influence de ces facteurs, et il faut une
3 approche pangouvernementale. C'est pas simplement le Bureau
4 du Conseil privé, mais je pense qu'on a parlé aussi du rôle
5 de Patrimoine canadien aussi, car c'est très clair que les
6 médias sociaux et certaines plateformes comme WeChat, comme
7 TikTok, sont utilisés. Ce sont des véhicules d'influence
8 pour influencer la perception des électeurs. Et parfois, ce
9 sont des narratifs que nous ne voulons pas voir. Ils peuvent
10 cibler des personnes, ils peuvent cibler des sujets.

11 Et ce sont là des choses où la plupart de nos
12 alliés, on en discute souvent en tant que directeur
13 d'évaluation avec nos partenaires alliés, c'est toujours un
14 point à l'ordre du jour, la désinformation et la
15 mésinformation et les médias sociaux, de façon générale.
16 Donc, on se penche sur ce que fait d'autres pays pour essayer
17 de créer des dissuasifs.

18 **Me PRESTON LIM:** Merci beaucoup. Ce sont là
19 toutes mes questions.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant
21 l'avocat pour Jenny Kwan. Monsieur [sic] Kakar ou bien
22 Monsieur Choudhry?

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour, Madame la
25 Commissaire. Je m'appelle Sujit Choudhry et je suis l'avocat
26 de Jenny Kwan.

27 Alors, je voudrais poser des questions. Je
28 voudrais vous parler du projet de loi C-70 qui a été adopté

1 très rapidement au printemps. Est-ce que les panélistes sont
2 au courant du projet de loi C-60 [sic]?

3 **M. NABIH ELDEBS:** Nous ne pouvons pas parler
4 des aspects particuliers, mais oui, on est au courant.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, oui, je suppose
6 que c'est un oui de la part du panel. Je ne vais pas vous
7 demander à tous et chacun.

8 Il y a un terme clé sur lequel je voudrais
9 mettre l'accent. C'est un nouveau terme dans le droit
10 fédéral. C'est le terme « processus politique ou
11 gouvernemental ». Et c'est important. Et la définition de
12 ce terme s'applique aux processus politiques ou
13 gouvernementaux, pas simplement au niveau fédéral et au
14 niveau national, mais aussi aux niveaux provinciaux, aux
15 niveaux municipaux, et aussi au niveau des gouvernements
16 autochtones.

17 Alors, est-ce que vous êtes au courant, celui
18 qui peut répondre, est-ce que vous pouvez dire oui pour... ou
19 pour la transcription?

20 **M. NABIH ELDEBS:** Alors, oui.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ce que j'aimerais faire,
22 c'est... il y a un document CAN37897_01.

23 **--- PIÈCE No. CAN037897 0001:**

24 Responses to Issues Raised by British
25 Columbia Premier Eby During Meeting
26 with NSIA

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ce document, c'est « La
28 réponse aux questions soulevées par le Premier ministre Eby

1 de la Colombie-Britannique dans sa réunion avec la SCNR » :
2 « Après avoir soulevé les questions
3 d'ingérence étrangère, la sécurité
4 des élections et d'autres sujets. »
5 (Tel qu'interprété)

6 Je voudrais vous poser des questions par
7 rapport à ce document. Est-ce que quelqu'un parmi vous a
8 préparé ce document?

9 **Mme BRIDGET WALSHE:** Si je pourrais répondre,
10 je dois dire que je reconnais le document. Je pense quand on
11 le regarde, je pense que c'est une ébauche d'une analyste à
12 l'équipe qui a préparé des idées pour répondre, comme
13 indiqué, à la discussion avec monsieur [sic] Thomas et
14 monsieur Eby.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, il y a un autre
16 document que nous n'avons pas?

17 **Mme BRIDGET WALSHE:** Oui. Souvent, quand on
18 prépare des documents pour organiser nos idées.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Eh bien, c'est ce que
20 nous avons, ce que j'ai pu trouvé. Donc, je vais vous poser
21 des questions à ce sujet et vous pouvez répondre au mieux de
22 votre possible.

23 Est-ce que vous êtes au courant de la date,
24 de cette date entre la CSNR et le premier Eby?

25 **M. NABIH ELDEBS:** (Non interprété)

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que c'était... qui a
27 pris l'initiative?

28 **M. NABIH ELDEBS:** On ne sait pas.

1 serait avisé si ses candidats avaient
2 un contact malicieux avec des États
3 étrangers; 2) comment est-ce qu'il
4 serait avisé s'il y avait des
5 ingérences à des élections; et 3)
6 comment il doit informer les leaders
7 de l'opposition s'il y avait de
8 l'ingérence étrangère pendant une
9 élection. » (Tel qu'interprété)

10 Alors, je voudrais vous poser des questions.
11 C'est ce que vous avez dans le premier point. Alors, celui
12 qui a écrit ça a dit que :

13 « Ce n'est pas clair quelle est
14 l'autorité que détient le Premier
15 ministre de la Colombie-Britannique
16 pour recevoir cette information ou
17 pour demander cette information. »
18 (Tel qu'interprété)

19 Et ensuite, à la fin de ce premier point, ils
20 disent :

21 « Dans une telle situation, on
22 pourrait les informer d'une mesure de
23 réduction de menace. » (Tel
24 qu'interprété)

25 Donc, je voudrais revenir à cette question
26 d'autorité. L'autorité à demander cette information et
27 l'autorité pour donner cette information au premier ministre
28 d'une province. Ce genre de discussion, en théorie, pourrait

1 arriver avec le premier ministre de n'importe quelle province
2 ou le premier ministre de n'importe quel territoire, avec le
3 maire d'une ville, avec un chef d'un conseil de bande, car
4 l'ingérence étrangère ne respecte pas toutes les frontières
5 juridictionnelles au Canada.

6 Alors, la question que j'ai, est-ce qu'une
7 séance d'information sur un contact maléfique, est-ce que,
8 d'après vous, est-ce que ce que c'est dans le... à la portée
9 d'une mesure de réduction de menace?

10 **M. NABIH ELDEBS:** Je voudrais faire une
11 distinction. Peut-être que vous avez la notion de réduction
12 de menace, ça c'est auprès du SCRS, mais ça permet de
13 partager l'information en dehors du gouvernement fédéral.
14 Donc, ils peuvent partager des informations, et pas
15 simplement par le truchement d'une mesure de réduction de
16 menace.

17 Alors, je peux parler de l'autorité du
18 gouvernement fédéral pour partager l'information. Alors, les
19 agences de renseignement CST et le SCRS ont les autorités,
20 surtout suite au projet de loi C-70, mais ils avaient déjà ce
21 pouvoir, pour partager des renseignements en dehors du
22 gouvernement. Mais s'ils peuvent nettoyer l'information pour
23 être... s'ils n'ont pas les cotes de sécurité. Donc, on peut
24 le faire sans mettre en péril les sources. Et donc aussi
25 qu'est-ce qui peut être fait.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame Ducharme, je vois
27 que vous voulez rajouter quelque chose?

28 **Mme LISA DUCHARME:** Non, c'est tout

1 simplement que je suis d'accord.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je voudrais... nous
3 ne savons pas, le Premier ministre Eby est pas là, mais c'est
4 dans le dossier public qu'en septembre 2019, le SCRS a donné
5 des séances d'information par rapport à une course
6 d'investiture à Toronto. Est-ce que c'est possible que le
7 Premier ministre Eby devrait recevoir ce genre de séances
8 d'information s'il avait des préoccupations comme... qui ont
9 été soulevées par rapport à une course à l'investiture en
10 Colombie-Britannique? Est-ce que vous êtes d'accord?

11 Et ça, vous avez soulevé qu'avec le C-70, il
12 y a maintenant des nouveaux pouvoir pour partager
13 l'information. Est-ce que vous êtes d'accord que maintenant,
14 depuis C-70, on pourrait fournir ce genre de séance
15 d'information à un fonctionnaire provincial approprié?

16 **M. NABIH ELDEBS:** Oui. Comme je l'ai
17 indiqué, C-70 permet... ça met aussi... ça renforce les
18 processus pour identifier les renseignements et si une séance
19 d'information, c'est ce qu'il faudrait. Les pouvoirs sont en
20 place pour pouvoir le faire, mais aussi pour qu'il y ait des
21 renseignements nettoyés et aussi des suggestions comment
22 faire.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et est-ce qu'il faudrait
24 une cote de sécurité pour cette personne, comme c'était le
25 cas en 2019 par rapport à Don Valley North, où un membre du
26 Parti libéral avait les cotes de sécurité?

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je ne peux pas vous
28 parler de 2019, mais la cote de sécurité, ça dicte qui peut

1 être l'auditoire. Mais même si vous n'avez-vous pas une cote
2 de sécurité, il peut y avoir des informations partagées. Ça
3 va peut-être aussi complet que tout ce qui est classifié,
4 mais on peut tout de même partager.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je suppose que le besoin
6 de savoir aussi est un principe qui s'applique?

7 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors si on peut passer
9 en haut. Et là, Madame Walshe, c'est peut-être une note
10 d'une analyste. Alors :

11 « Ayant une entité avec un mandat
12 d'architecture de sécurité des
13 élections provinciales permettrait à
14 la Colombie-Britannique de surveiller
15 de façon continue les menaces au
16 processus démocratique et établir des
17 liens avec les partenaires fédéraux
18 par rapport à la sécurité des
19 élections. On pourrait utiliser les
20 modèles du SITE Task Force. » (Tel
21 qu'interprété)

22 Alors, je voulais insister un petit peu là-
23 dessus, parce que ce point semble suggérer que la façon de
24 s'occuper de ces points, c'est de répliquer à tous les
25 niveaux de gouvernement quelque chose qui ressemble au
26 protocole public d'incident des élections et du groupe de
27 travail SITE. Et si c'est vrai, je veux vous demander si
28 c'est vraiment pratique de faire ça? Nous avons dix

1 provinces, trois territoires, des centaines de municipalités.
2 Nous avons 600 conseils de bande. Est-ce que c'est vraiment
3 réaliste, malgré les vertus du fédéralisme, de répliquer ce
4 type de machinerie à tous les niveaux de gouvernement qui
5 pourraient être assujettis à l'ingérence étrangère? Madame
6 Walshe?

7 **Mme BRIDGET WALSHE:** Je crois que je vous
8 renverrais au fait que, comme je l'ai dit, c'est un document
9 d'ébauche, d'idées, plutôt que de véritables propositions.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, reprenons là-
11 dessus, parce que je sais que ces questions évoluent
12 constamment. Et je veux vous soumettre des propositions.
13 Seriez-vous d'accord que, au Canada, la sécurité nationale
14 est une compétence fédérale?

15 **M. NABIH ELDEBS:** Je serais d'accord que le
16 gouvernement fédéral investit davantage en sécurité nationale
17 que tout autre sous-gouvernement.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Seriez-vous d'accord que
19 le renseignement international est une compétence fédérale au
20 Canada?

21 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et seriez-vous d'accord -
23 et ici, je pense au rapport de monsieur Green - seriez-vous
24 d'accord que l'évaluation de renseignement d'ingérence
25 étrangère est à la fois dans les domaines du renseignement
26 national et international?

27 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et de ce fait, le niveau

1 de gouvernement qui a le plus grand avantage comparatif,
2 lorsqu'il s'agit d'évaluer des menaces à nos processus
3 politiques et démocratiques, est en effet le gouvernement
4 fédéral, n'est-ce pas?

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je crois que le
6 gouvernement fédéral a beaucoup fait pour... dans ce domaine
7 aussi.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ce n'était pas ma
9 question. C'est une question d'avantage comparatif.

10 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne peux pas parler
11 d'avantage comparatif ne sachant pas ce que les provinces
12 font dans ces domaines. Et comme vous le savez, les partis
13 politiques ont leurs propres procédures de nomination. C'est
14 aussi difficile de savoir ce qu'ils font à ce niveau-là.
15 Donc, je ne peux parler que de ce que fait le gouvernement
16 fédéral.

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** D'accord. Et n'est-ce
18 pas le cas que le processus SITE et le Panel des cinq
19 fonctionnent efficacement parce qu'ils sont connectés avec la
20 machinerie du renseignement du gouvernement?

21 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, je vous sou mets
23 que alors que C-70 a mis en œuvre la définition légale de ce
24 qui compte comme ingérence étrangère, que la machinerie
25 fédérale et les processus doivent s'adapter et évoluer
26 également pour suivre cette nouvelle définition légale.

27 Et donc, j'ai deux dernières questions sur ce
28 point. La première est la suivante, que l'autorité de la GRC

1 à travailler sur des mesures de réduction des menaces a aussi
2 été augmentée au travers de C-70, n'est-ce pas?

3 **M. NABIH ELDEBS:** Je crois que les délits
4 criminels en lien à l'ingérence étrangère ont augmenté la
5 capacité de la GRC à regarder les crimes liés à l'ingérence
6 étrangère.

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, croyez -moi sur
8 parole, la GRC donne des services de police par contrat dans
9 sept des dix provinces. Et si c'est vrai, il semble que la
10 GRC donne ce lien national entre le renseignement fédéral et
11 la sécurité et ce qui pourrait se passer dans les provinces,
12 n'est-ce pas?

13 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Je pense que c'est
14 important de se rappeler aussi que la Gendarmerie a son
15 propre mandat, CSIS a le sien, et que grâce à C-70, CSIS peut
16 maintenant partager de l'information, classifiée ou non, avec
17 des organisations qui ne sont pas membres du portfolio
18 fédéral quand elles ont collecté de l'information qui
19 rencontrent leur *threshold*, selon leur acte. Donc, je pense
20 que c'est important de noter ça.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ma dernière question,
22 c'est ça. Des partenaires des Five Eyes, il y en a deux qui
23 sont des États fédéraux, les États-Unis et l'Australie, est-
24 ce que vous pouvez nous dire comment ils traitent de la
25 question des menaces d'ingérence étrangère au niveau sous-
26 national?

27 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne peux pas en parler.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ensuite, l'avocat de
2 Michael Chong. Monsieur Harland?

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

4 **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la
5 Commissaire.

6 Monsieur Green, vous avez donné un témoignage
7 utile sur le rapport spécial dans votre discussion avec
8 l'avocate de la Commission, et j'espérais plonger plus en
9 profondeur avec vous là-dedans.

10 Madame Ducharme et Chayer, avez-vous... avaient
11 ajouté un peu de contexte. Madame Ducharme a dit que des
12 rapports non finis peuvent être fréquents et utiles, et
13 madame Chayer a dit que les renseignements sous-jacents
14 restent disponibles.

15 Alors, Monsieur Green, je veux pas vous
16 mettre dans une position désagréable avec vos collègues, mais
17 j'aimerais avoir une réponse sur ces points. Donc, tout
18 d'abord, je me demande si vous seriez d'accord avec moi
19 qu'étant donné votre expérience, un rapport fini va être plus
20 utile et pris plus au sérieux qu'un rapport partiel. Seriez-
21 vous d'accord avec ça?

22 **M. MARTIN GREEN:** Oui.

23 **Me FRASER HARLAND:** Et même si c'était basé
24 sur des renseignements existants, ça faisait quelque chose
25 d'important en mettant en œuvre une analyse de ce qui était
26 connu au niveau national et international concernant un seul
27 produit, n'est-ce pas?

28 **M. MARTIN GREEN:** Oui.

1 **Me FRASER HARLAND:** Donc, le rapport spécial
2 était plus utile que les renseignements qu'il contenait
3 séparément?

4 **M. MARTIN GREEN:** Il était unique dans un
5 sens. Comme je l'ai dit, je trouvais qu'il était assez
6 novateur, dans le sens où c'était une tentative d'associer ce
7 que nous savions au niveau international avec ce que l'on
8 savait au niveau national. Et c'est pourquoi le document est
9 étiqueté BCP et SCRS, avec les deux logos en entête. Donc,
10 oui.

11 **Me FRASER HARLAND:** Et pour utiliser vos
12 mots, c'était un sacrément bon produit.

13 **M. MARTIN GREEN:** Moi, je l'aime bien.

14 **Me FRASER HARLAND:** Et ça n'a pas été mis en
15 avant par la CNSR Thomas, malgré vos efforts.

16 **M. MARTIN GREEN:** Alors, j'ai fait des
17 représentations pour ce qui serait un processus utile,
18 d'après moi, pour ce document. Mais à nouveau, étant donné
19 que c'est un rapport spécial, il y a un certain nombre de
20 documents que je signe pour approbation, où j'irais pas
21 nécessairement au CNSR. Et puis il y a des plus gros
22 documents, comme les évaluations nationales de renseignement,
23 qui normalement passent par un examen à la sous-ministre. Et
24 même s'ils ne les approuvent pas, ils vont y contribuer.

25 Et on arrive donc au fait que c'est une bonne
26 évaluation qui devrait être distribuée. Donc, c'est la
27 décision de la CNSR, surtout dans ce cas en particulier, et
28 c'est pourquoi je suis allé chercher ces instructions, pour

1 savoir ce qu'on devrait faire avec.

2 **Me FRASER HARLAND:** Est-ce que vous aimeriez
3 que la Commissaire enchâsse plus par rapport à ce rapport
4 spécial? Autre chose à ajouter?

5 **M. MARTIN GREEN:** Non.

6 **Me FRASER HARLAND:** Merci. Ce sont toutes
7 mes questions, Madame la Commissaire.

8 **Me FRASER HARLAND:** Merci. Avocat du Parti
9 conservateur.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MICHAEL WILSON:**

11 **Me MICHAEL WILSON:** Bonjour. Mes questions
12 seront pour monsieur Eldebs. Mes questions sont liées au
13 groupe de travail SITE, avec les briefings et les rapports
14 offerts aux partis politiques autour des élections
15 partielles.

16 Je comprends que le groupe de travail SITE a
17 commencé à émettre ses briefings dans les élections
18 partielles de Durham plus tôt cette année, n'est-ce pas?

19 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne sais pas si les
20 rapports ont été émis avant les élections partielles de
21 Durham, mais ils ont été émis durant ces élections et avant...
22 et après, pardon.

23 **Mme BRIDGET WALSHE:** Je peux ajouter que la
24 surveillance accrue durant les périodes électorales
25 partielles, c'est... ont commencé en juin 2023.

26 **Me MICHAEL WILSON:** Mais est-ce que les
27 premiers briefings ont eu lieu autour des élections
28 partielles de Durham?

1 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne sais pas si c'était
2 les premières. Elles ont été offertes aux élections
3 partielles de Durham et après, mais je ne sais pas si elles
4 ont été offertes précédemment.

5 **Mme BRIDGET WALSHE:** Pardon, si je peux, je
6 sais qu'une séance d'information fut offerte dans les
7 derniers jours de mai 2023, en amont des élections de juin.

8 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Alors, désolée,
9 j'avais du mal à vous entendre. Mais oui, je peux confirmer
10 qu'il y a en effet eu des séances d'information qui ont eu
11 lieu le 29 mai 2023.

12 **Me MICHAEL WILSON:** Question pour monsieur
13 Eldebs, savez-vous que le représentant désigné pour le groupe
14 de travail SITE pour le Parti conservateur est Trevor Bailey?

15 **M. NABIH ELDEBS:** J'en ai été informé il y a
16 quelques semaines.

17 **Me MICHAEL WILSON:** Pourrait-on dire que la
18 première fois où monsieur Bailey a été invité à participer à
19 un groupe de travail SITE, à une réunion d'information,
20 recevoir un rapport en lien avec une élection partielle,
21 était le 23 septembre 2024?

22 **M. NABIH ELDEBS:** Oui, il m'a envoyé un
23 courriel en me disant qu'il était représentant au SITE et aux
24 élections partielles précédentes. On avait invité trois
25 autres personnes du Parti conservateur, mais pas monsieur
26 Bailey.

27 **Me MICHAEL WILSON:** Et après que l'invitation
28 ait été envoyée à monsieur Bailey de recevoir le rapport pour

1 les élections partielles de St. Paul's, il a eu ce rapport et
2 les rapports précédents?

3 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

4 **Me MICHAEL WILSON:** Ce sont toutes mes
5 questions. Merci.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Coalition des
7 droits de la personne.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MATAS:**

9 **Me DAVID MATAS:** Je suis David Matas, et mes
10 questions sont à tous les membres du panel.

11 Je fais référence au document CAN.DOC36, à la
12 page 27, où on parle de réunion du sous-ministre du Comité
13 sur la Chine. Et à la page 31, on parle du Comité des sous-
14 ministres, et le rapport dit que ces comités, de temps en
15 temps, examineraient des questions liées à l'ingérence
16 étrangère.

17 Donc ma question, c'est est-ce que ces
18 comités et ces discussions ont examiné les impacts de
19 l'ingérence étrangère sur les Ouïghours, les pratiquants du
20 Falun Gong, les Tibétains, par exemple?

21 **M. NABIH ELDEBS:** Les réunions auxquelles
22 j'ai participé ne traitaient pas de ces sujets, mais à
23 nouveau, ça fait seulement dix mois que je suis membre de ce
24 comité. Peut-être qu'Affaires mondiales Canada sera mieux
25 placé pour répondre à cette question, parce qu'ils ont... ils
26 sont sur les deux comités au niveau sous-ministre adjoint et
27 sous-ministre.

28 **M. MARTIN GREEN:** Je pourrais ajouter à cela

1 qu'au fil du temps, ces questions ont fait partie intégrante
2 de séances d'information sur la Chine au niveau de leur
3 respect des droits de la personne. Donc, certains des
4 documents qui ont été amenés à ce comité parlent également de
5 cela, du SCRS.

6 Donc, je ne suis pas sûr que c'était le sujet
7 en question, mais ça a été examiné comme étant au sein du
8 tout.

9 **Me DAVID MATAS:** D'accord. Vous dites « par
10 moments », est-ce que vous pouvez nous dire un peu plus
11 concernant la fréquence?

12 **M. MARTIN GREEN:** De tête, dans le sens où il
13 y a un comité sur la Chine des sous-ministres et d'autres
14 comités, ces questions faisaient partie des informations de
15 contexte qui étaient fournies.

16 **Me DAVID MATAS:** Ces discussions concernant
17 l'impact sur les comités de la diaspora, est-ce qu'il y avait
18 un contact à votre connaissance entre ces comités et les
19 communautés de la diaspora?

20 **M. MARTIN GREEN:** Je ne sais pas.

21 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne suis pas sûr.

22 **Me DAVID MATAS:** Je peux voir qu'il y a un
23 Comité de sous-ministres sur la Chine et un Comité de sous-
24 ministres adjoints sur la Chine. Il y a également un comité
25 de sous-ministres adjoints qui a affaire avec l'Inde. Y a-t-
26 il un comité qui a quelque chose à faire avec d'autres pays,
27 sous-ministres ou SMA, lié à d'autres pays, mis à part la
28 Chine et l'Inde?

1 **M. NABIH ELDEBS:** Je ne suis pas au courant
2 du comité que vous mentionnez sur l'Inde.

3 **Mme BRIDGET WALSHE:** Je crois qu'Affaires
4 mondiales serait mieux placée pour répondre à ces questions.

5 **Me DAVID MATAS:** Oui, c'est mentionné à la
6 page 31, la SMA sur l'Inde.

7 **M. NABIH ELDEBS:** Ce n'est pas nécessairement
8 un comité, c'est une réunion qui a lieu toutes les deux
9 semaines pour parler de questions spécifiques. Mais ce n'est
10 pas un comité spécifique qui a une structure. Pardon, j'avais
11 mal compris ce que vous vouliez dire.

12 **Me DAVID MATAS:** Mais ma question n'est pas
13 vraiment à propos de ce comité. Je demandais juste s'il y a
14 d'autres réunions ou comités liés à d'autres pays et
15 l'ingérence étrangère, mis à part la Chine et l'Inde?

16 **M. NABIH ELDEBS:** Je dirais que le comité
17 parle de toutes sortes d'ingérences étrangères, pas juste
18 d'un pays en particulier. Tous les types d'ingérences
19 étrangères, quelles que soient leurs origines, seraient
20 examinées là. Donc, je veux juste distinguer ça du comité
21 que Affaires mondiales mène sur la Chine.

22 **Me DAVID MATAS:** Je comprends qu'il y a aussi
23 une unité de protection de la démocratie et de protection des
24 institutions démocratiques. La question, c'est de savoir si
25 cette unité de protection de la démocratie a mené à un
26 engagement accru ou à un engagement du tout avec les comités
27 de la diaspora.

28 **M. NABIH ELDEBS:** C'est probablement aussi

1 une question à leur poser. C'est un secrétariat spécifique
2 dans le BCP qui n'est pas connecté à nous et ne travaille pas
3 dans nos sections. Monsieur Allen Sutherland était là pour
4 témoigner au comité, et c'est lui qui mène cet effort.

5 **Me DAVID MATAS:** D'accord. Donc, c'est une
6 partie différente du Bureau du Conseil privé, avec quelqu'un
7 qui était là auparavant, mais ce n'est pas quelque chose dont
8 vous êtes conscient personnellement?

9 **M. NABIH ELDEBS:** Non, je ne peux pas vous le
10 dire.

11 **Me DAVID MATAS:** Ce sont toutes mes
12 questions. Merci.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour la DRC,
14 l'Alliance démocratique russe canadienne.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

17 Est-ce qu'on peut afficher le document
18 CAN.DOC36? C'est le rapport institutionnel du BCP. Est-ce
19 que l'on peut descendre à la page 20? On verra une des
20 réunions que le BCP a eues avec des représentants de
21 gouvernements étrangers concernant l'ingérence étrangère.

22 Je suis intéressé par la réunion du 28
23 septembre. Il y a eu une discussion concernant l'évolution
24 des activités d'ingérence étrangère, la coordination entre la
25 Russie et la Chine, et l'engagement avec l'Inde face à des
26 activités d'ingérence étrangère accrue.

27 Ce qui m'intéresse le plus, c'est la
28 coordination entre la Russie et la Chine. Est-ce que vous

1 pouvez m'en dire plus vis-à-vis de cette coordination?

2 **L'INTERPRÈTE:** Pas de micro.

3 **M. MARTIN GREEN:** Ça concerne ce que le
4 Canada a organisé le 28 septembre 2023. Et il y a un
5 programme pour ces réunions à l'ordre du jour. Et
6 l'ingérence étrangère, comme je l'ai mentionné, est très
7 souvent à l'ordre du jour. Donc, à ce niveau-là, on parle de
8 ce que chaque pays voit parce que c'est assez différent. Et
9 parfois, il y a des similarités.

10 Et pour ce qui est de la coordination entre
11 la Russie et la Chine, ce point à l'ordre du jour visait à
12 parler de l'ampleur ou la profondeur du partenariat entre la
13 Russie et la Chine. Et je ne suis pas sûr que je devrais en
14 dire plus à ce sujet-là, mais dans le contexte de la guerre
15 en Ukraine et de certaines activités dans la région indo-
16 pacifique, il y a un intérêt à voir comment ces pays
17 travaillent ensemble et la profondeur du partenariat.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, il semble y avoir
19 un partenariat ou une coordination grandissante entre ces
20 deux pays?

21 **M. MARTIN GREEN:** Alors, je ne me sens pas à
22 l'aise de parler davantage de l'étendue de ce partenariat,
23 parce que je crois que, de ce que je sache, c'est beaucoup
24 basé sur de l'information hautement classifiée.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Très bien. Je ne veux
26 pas vous induire à révéler des choses que vous ne pouvez pas
27 révéler.

28 Présumons qu'il y avait une plus grande

1 coordination, est-ce que ça voudrait dire que notre risque
2 d'ingérence étrangère face à nos processus démocratiques est
3 accru? Est-ce que c'est plus grave pour le Canada?

4 **M. MARTIN GREEN:** On parle d'hypothèses. Je
5 pense que la réponse évidente, ce serait bien sûr oui, parce
6 que sur le plan stratégique, s'il y a coordination dans
7 l'ensemble des activités de ces deux pays, évidemment le
8 problème n'en serait qu'accru.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** CAN.SUM.30, page 6,
10 très brièvement. C'est le résumé concernant tous les pays à
11 la deuxième étape.

12 Donc, encore une fois, à la page 6, il y a un
13 résumé concernant la Russie. Peut-on dérouler à la page
14 suivante, s'il vous plaît? On voit une phrase :

15 « Le Canada n'a pas le même profil
16 que d'autres alliés en ce qui
17 concerne la cible de désinformation
18 en provenance de la Russie et
19 d'autres activités reliées. Compte
20 tenu des changements dans les données
21 géopolitiques, il faut demeurer
22 vigilant compte tenu des dangers pour
23 le processus canadien et la
24 démocratie canadienne. » (Tel
25 qu'interprété)

26 Donc, compte tenu du fait que des agents
27 russes ont mis sur pied des organismes de nouvelles qui
28 publient des vidéos qui ont été l'objet de 500 000 visites,

1 je me demande si c'est un des exemples pour lesquels le
2 Canada devrait demeurer très vigilant en ce qui concerne
3 l'escalade d'opérations de ce genre qui s'attaquerait au
4 processus démocratique canadien en général?

5 **M. NABIH ELDEBS:** Je pense qu'on traite de la
6 participation du Canada dans cette déclaration au sujet de sa
7 position à l'égard du conflit russo-ukrainien. Alors, c'est
8 arrivé après la dernière élection. C'est important d'en
9 tenir compte si on envisage ce qui nous attend dans le
10 paysage électoral canadien. Et ce n'est pas quelque chose
11 qui concerne un moment précis. Il faut du temps et il faut
12 toujours demeurer vigilant dans ce contexte.

13 Vous avez parlé d'articles dans les médias,
14 mais il est toujours essentiel pour le gouvernement fédéral
15 d'être au courant de tout ce qui concerne l'ingérence
16 étrangère, surtout avec le fait que le conflit russo-
17 ukrainien se poursuit.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. J'ai utilisé
19 tout mon temps de parole. Je vous remercie.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et pour le Canada, avez-
21 vous des questions?

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me RYANN ATKINS:**

23 **Me RYANN ATKINS:** On vous a posé des
24 questions au sujet des breffages sur les partis politiques
25 avant les élections complémentaires. Vous avez, je crois,
26 indiqué qu'il y a eu des breffages pour les partis politiques
27 avant les élections de juin 2023. Ça s'est fait le 29 mai
28 2023, c'Est exact?

1 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui.

2 **Me RYANN ATKINS:** Et quels sont les partis
3 politiques qui ont été invités?

4 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Le Parti libéral,
5 le Parti conservateur, le Parti vert, le Parti populaire, le
6 Bloc.

7 **Me RYANN ATKINS:** Et quelle a été la
8 réaction?

9 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Il y a eu donc un
10 envoi d'un courriel par le conseiller en matière de sécurité
11 auprès du Premier ministre pour dire que nous allions
12 préparer quelque chose. J'ai envoyé un courriel le 25 et une
13 invitation officielle le 26.

14 **Me RYANN ATKINS:** Combien de partis
15 politiques ont accepté l'invitation?

16 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Tous ont accepté
17 l'invitation et tous ont participé.

18 **Me RYANN ATKINS:** Est-ce que cette hypothèse
19 selon laquelle le Parti conservateur n'aurait pas été invité,
20 de quoi s'agit-il?

21 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Non, ça a été
22 envoyé au directeur exécutif à particonservateur.ca. Et le
23 matin du 29, le directeur exécutif a confirmé la
24 participation au nom du Parti conservateur.

25 **Me RYANN ATKINS:** Et quelqu'un a participé en
26 ligne au nom de ce compte?

27 **Mme MARIE-HÉLÈNE CHAYER:** Oui.

28 **Me RYANN ATKINS:** Monsieur Eldebs,

1 maintenant, toujours sur le même sujet, mais en ce qui
2 concerne l'élection complémentaire de 2024, en commençant par
3 celle de mars 2024. Est-ce qu'il y a eu des breffages
4 concernant cette élection complémentaire?

5 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

6 **Me RYANN ATKINS:** Et quand?

7 **M. NABIH ELDEBS:** Je n'ai pas la date exacte,
8 mais juste avant l'élection.

9 **Me RYANN ATKINS:** Est-ce que les mêmes partis
10 ont été invités?

11 **M. NABIH ELDEBS:** Oui. Par exemple, pour
12 Durham, on n'a pas invité le Bloc, qui n'était pas parti à
13 cette élection.

14 **Me RYANN ATKINS:** Pourriez-vous répéter,
15 confirmer à qui ça a été envoyé au nom du Parti conservateur?

16 **M. NABIH ELDEBS:** Trois personnes, Stephen
17 Barber, Matthew Conway et Christina Mitas.

18 **Me RYANN ATKINS:** Et si le parti voulait
19 indiquer qu'il aurait voulu envoyer quelqu'un d'autre, est-ce
20 que c'était possible de le signaler?

21 **M. NABIH ELDEBS:** Oui. Comme dans le cas de
22 toute autre réunion, on aurait pu nous fournir d'autres noms.

23 **Me RYANN ATKINS:** Combien de partis
24 politiques ont accepté de participer à cette réunion?

25 **M. NABIH ELDEBS:** Seulement le parti
26 néodémocrate.

27 **Me RYANN ATKINS:** Et pour le... en ligne?

28 **M. NABIH ELDEBS:** Seulement le NPD.

1 **Me RYANN ATKINS:** Et en ce qui concerne
2 l'élection de juin 2024, y a-t-il eu des séances de breffage?

3 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

4 **Me RYANN ATKINS:** Est-ce que les mêmes partis
5 ont été invités?

6 **M. NABIH ELDEBS:** Oui.

7 **Me RYANN ATKINS:** Et combien ont accepté?

8 **M. NABIH ELDEBS:** Encore une fois, seulement
9 le Parti néodémocrate.

10 **Me RYANN ATKINS:** Combien ont assisté en
11 ligne?

12 **M. NABIH ELDEBS:** Seulement le NPD a assisté
13 en ligne aussi.

14 **Me RYANN ATKINS:** On nous a beaucoup parlé
15 des structures spéciales qui, pendant les élections
16 complémentaires et pendant les cycles d'élections fédérales
17 avaient été mis sur pied par le panel.

18 Je voudrais demander au panel de nous dire
19 quelles étaient les mesures qui avaient été mises en œuvre
20 pour contrôler l'ingérence étrangère entre les périodes
21 électorales. Madame Walshe, d'abord?

22 **Mme BRIDGET WALSHE:** Tout à fait.

23 Alors, la question est revenue sur le tapis à
24 plusieurs reprises. Il y a une structure gouvernementale
25 pour appuyer le débat et l'action en ce qui concerne
26 l'ingérence étrangère, peu importe de quoi il s'agit.

27 Et en ce qui concerne l'ingérence étrangère
28 en particulier, plutôt que les autres mesures, alors quand on

1 se penche sur le renseignement pour comprendre la situation
2 et avoir des indications claires sur ce qu'il faut faire pour
3 la sécurité, il y a des réunions tactiques au niveau des
4 sous-ministres adjoints. Quant aux sous-ministres, il y a
5 aussi un comité de réponse.

6 Et finalement, c'est une tribune dans
7 laquelle l'information est colligée, des évaluations sont
8 débattues et on voit quelles sont les mesures à prendre pour
9 le cas où il y aurait par exemple des structures du SITE et
10 pendant la période des brefs d'élection, quelles sont les
11 options?

12 Alors, on peut discuter non seulement de la
13 façon dont on doit traiter du renseignement, mais aussi il
14 faut bien comprendre comment ça a été pris en compte et
15 quelles sont les étapes qui vont suivre.

16 **Me RYANN ATKINS:** Et comment fonctionne le
17 processus à l'heure actuelle?

18 **Mme BRIDGET WALSHE:** Comme j'ai laissé le
19 Conseil privé récemment, je ne peux pas vous dire ce qu'il en
20 est maintenant, mais l'été dernier encore, tout fonctionnait
21 très bien.

22 Et je peux dire que depuis le comité a été
23 mis sur pied pour les questions de renseignement, il y a eu
24 beaucoup d'adaptation. On a atteint un niveau de maturité
25 parce que nous avons revu tous les processus, nous avons
26 réfléchi sur la façon la plus efficace possible de diffuser
27 l'information utile pour que tout le monde soit bien informé.

28 Il y a eu d'excellents débats au niveau des

1 sous-ministres quand il était question d'ingérence étrangère.

2 **M. NABIH ELDEBS:** Si vous me permettez de
3 compléter, ne vous en faites pas, ça continue à fonctionner
4 très bien malgré votre départ. Et en ce qui concerne la
5 sécurité des élections, je suis avec Élections Canada, membre
6 de ce comité, et ce comité est permanent, il n'est pas,
7 disons, au cas par cas. Nous siégeons plus fréquemment à
8 l'approche d'une période électorale. On discute des constats
9 de façon qu'Élections Canada sache ce qui se passe.

10 **Me RYANN ATKINS:** J'aimerais maintenant
11 aborder des sujets différents et dire quelques mots au sujet
12 des breffages d'informations classifiées pour les
13 parlementaires ou des chefs de parti.

14 On a dit qu'en ce qui concerne les breffages
15 classifiés, ce n'est pas très utile si on ne peut pas se
16 servir ensuite de l'information. Alors, que pouvez-vous
17 faire pour aider les gens qui ont été informés à donner
18 suite... les aider à donner suite à l'information dont ils ont
19 été informés?

20 **M. NABIH ELDEBS:** Écoutez, il y a des
21 renseignements qu'on ne peut pas partager, mais on essaie de
22 nous assurer que les gens qui doivent être au courant le
23 sont, et on tente d'identifier par exemple les mesures qu'on
24 peut prendre et qui ne vont pas remettre en... mettre en danger
25 les sources qui nous ont fourni cette information.

26 On m'a demandé ce que je pensais de ce sujet.
27 Monsieur Ian Todd, par exemple, avait eu une cote de sécurité
28 pour le Parti conservateur. Même chose pour madame Elisabeth

1 May ou monsieur Jagmeet Singh. Alors, si on doit leur
2 permettre de dire quelque chose, on peut travailler auprès
3 d'eux pour dire « voilà ce que vous pouvez mentionner en
4 public ou encore partager ».

5 **Me RYANN ATKINS:** Et vous avez parlé aussi
6 d'un tableau pour... d'une table pour partager une information
7 avec les provinces et les territoires. Pourquoi est-ce que
8 cette tribune est intéressante? Pourquoi faut-il partager
9 avec ces instances plutôt que de tout faire au niveau
10 fédéral?

11 **M. NABIH ELDEBS:** Écoutez, on ne peut pas
12 tout faire tout seul. Pas seulement en matière d'ingérence
13 étrangère, parce que comme on l'a dit, ça s'étend aussi au
14 niveau provincial, au niveau municipal même, et au niveau
15 fédéral. Mais ça se passe aussi dans la société, dans le
16 secteur des affaires, dans le secteur des collectivités
17 autochtones.

18 Donc, quand on parle de regrouper autour de
19 cette table toutes ces instances pour discuter de sécurité
20 nationale, ben, c'est pour assurer plus de résilience dans le
21 système et s'assurer que nous sommes tous sur la même
22 longueur d'onde pour protéger les Canadiens. Pas seulement
23 dans le dossier de l'ingérence. Quand il est question de
24 sécurité nationale, il faut prendre en compte toute la
25 société, qu'il s'agit d'extrémisme ou d'un autre dossier.
26 Chacun a son rôle à jouer pour rendre le système plus
27 résilient.

28 **Mme LISA DUCHARME:** Si vous me permettez de

1 compléter, il y a eu beaucoup de réflexions à l'interne en ce
2 qui concerne la communauté du renseignement. Depuis le
3 rapport du NSICOP, donc, le rapport du groupe des
4 parlementaires, nous nous sommes dit qu'il fallait être plus
5 efficace pour augmenter justement le niveau de littératie et
6 de culture dans le domaine du renseignement pour que nos
7 services discutent davantage auprès de tout le monde de tous
8 ces enjeux. Et nous continuons à travailler sur ces enjeux.

9 **Me RYANN ATKINS:** Merci. Ce sont mes
10 questions. Je n'ai rien d'autre.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Y a-t-il d'autres
12 questions?

13 **Me LEILA GHANHARRY:** Non, merci.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Eh bien, écoutez, merci
15 beaucoup de votre présence. Merci beaucoup d'avoir partagé
16 avec nous toutes vos connaissances. Nous faisons la pause et
17 nous allons reprendre à 13 h 20.

18 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

19 The sitting of the Commission is now in
20 recess until 1:20 p.m. Cette séance de la commission est
21 maintenant suspendue jusqu'à 13 h 20.

22 --- La séance est suspendue à 12 h 02

23 --- L'audience reprend à 13 h 20

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
26 étrangère est de retour en session.

27 Il est 13 h 20.

28

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)...
2 informations vont m'aider à améliorer la confiance qu'ont les
3 Canadiens à la démocratie. Je comprends que madame Chaudhury
4 va parler d'un mémoire au Cabinet juste avant de commencer
5 les prochains témoins.

6 Alors, avant qu'on commence, j'aimerais faire
7 le point sur l'état des discussions entre la Commission et le
8 gouvernement du cabi... du Canada, pardon, concernant l'accès
9 de la Commission à des documents confidentiels du Cabinet.

10 Lors de l'élaboration de son mandat, le
11 gouvernement a accepté de donner à la Commission accès à
12 quatre mémoires au Cabinet qui avaient été précédemment
13 fournis au Rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence
14 étrangère. Alors, après des discussions approfondies avec
15 les avocats de la Commission, le gouvernement a consenti à ce
16 que des résumés de ces mémoires au Cabinet soient divulgués.

17 Le gouvernement a également élargi à deux
18 reprises l'accès de la Commission aux documents confidentiels
19 du Cabinet, d'abord en ce qui concerne certains documents
20 opérationnels qui ont été préparés et utilisés par des
21 responsables de la sécurité nationale pour informer le
22 Cabinet ou ses comités, et d'autre part, afin de permettre
23 l'accès à d'autres mémoires au Cabinet que j'ai identifiés
24 comme étant essentiels aux travaux de la Commission.

25 L'étendue de l'accès accordé à la Commission
26 à des informations classifiées et à des documents
27 confidentiels du Cabinet est sans précédent et reflète
28 l'importance des travaux de la Commission. Ces informations

1 m'aideront à formuler des recommandations qui contribueront à
2 préserver l'intégrité des processus électoraux et des
3 institutions démocratiques du Canada et à renforcer la
4 confiance des Canadiennes et des Canadiens dans leur
5 démocratie.

6 Je comprends que Maître Chaudhury va produire
7 en preuve les quatre résumés des mémoires au Cabinet dès
8 maintenant, en fait. Merci.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait. Merci,
10 Madame la Commissaire.

11 Pour faire un résumé des preuves disponibles.
12 COM.SUM1.EN, Résumé d'un mémoire au Cabinet pour protéger la
13 démocratie au Canada pour sécuriser les élections.

14 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000001.EN:**

15 Summary of a Memorandum to Cabinet -
16 Protecting Canada's Democracy:
17 Securing the 2019 General Election
18 and Beyond

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** En français, c'est
20 COM.SUM1.FR, *Résumé de mémoire au Cabinet : Protéger la*
21 *démocratie du Canada, assurer l'intégrité de l'élection*
22 *générale de 2019 et des élections ultérieures.*

23 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000001.FR:**

24 Résumé d'un mémoire au Cabinet -
25 Protéger la démocratie du Canada :
26 assurer l'intégrité de l'élection
27 générale de 2019 et des élections
28 ultérieures

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** 2.EN, Résumé d'un
2 mémoire au Cabinet : Protéger la démocratie au Canada et
3 aborder un défi.

4 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000002.EN:**

5 Summary of a Memorandum to Cabinet -
6 Protecting Canada's Democracy: Rising
7 to an Evolving Challenge

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** COM.SUM2.FR, *Résumé*
9 *de mémoire au Cabinet : Protéger la démocratie au Canada,*
10 *relever un défi en constante évolution.*

11 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000002.FR:**

12 Résumé d'un mémoire au Cabinet -
13 Protéger la démocratie au Canada :
14 relever un défi en constante
15 évolution

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ensuite, .3.EN,
17 Directive du Cabinet sur le protocole pour les incidents
18 critiques au Canada.

19 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000003.EN:**

20 Summary of a Memorandum to Cabinet -
21 Cabinet Directive on the Critical
22 Election Incident Public Protocol

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** COM.SUM3.FR, *Résumé*
24 *de mémoire au Cabinet : Directive du Cabinet sur le protocole*
25 *public en cas d'incident électoral majeur.*

26 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000003.FR:**

27 Résumé d'un mémoire au Cabinet -
28 Directive du Cabinet sur le Protocole

1 public en cas d'incident électoral
2 majeur

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le quatrième
4 document, COM.SUM4.EN, Résumé d'un mémoire au Cabinet :
5 Moderniser l'approche canadienne de (non interprété).

6 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000004.EN:**

7 Summary of a Memorandum to Cabinet -
8 Modernizing Canada's Approach to
9 Addressing Threats from Hostile
10 Activities by State Actors

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** COM.SUM4.FR, Résumé
12 *de mémoire au Cabinet : Moderniser l'approche adoptée par le*
13 *Canada pour faire face aux menaces posées par les activités*
14 *hostiles parrainées par des états.*

15 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000004.FR:**

16 Résumé d'un mémoire au Cabinet -
17 Moderniser l'approche du Canada
18 adoptée par le Canada pour faire face
19 aux menaces posées par les activités
20 hostiles parrainées par des états

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** (Non interprété).

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

23 Bonjour. Alors, c'est vous cet après-midi.

24 Vous pouvez débiter.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MaCKAY:** Donc, Jean-Philippe
26 MacKay, pour la Commission. On peut commencer par
27 l'assermentation des témoins.

28 **LE GREFFIER:** Très bien. Je vais commencer

1 avec madame Awad.

2 Alors, Madame Awad, est-ce que vous pouvez
3 donner votre (interprétation manquante).

4 **Mme AMY AWAD:** Amy Awad, A-W-A-D.

5 **LE GREFFIER:** Pour l'affirmation.

6 **--- Mme AMY AWAD, Sous affirmation solennelle:**

7 **LE GREFFIER:** Merci.

8 Monsieur Ripley.

9 Monsieur Ripley, est-ce que vous pouvez
10 donner votre nom complet et épeler votre nom de famille?

11 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Thomas Owen Ripley.

12 R-I-P-L-E-Y.

13 **LE GREFFIER:** Merci. Et l'affirmation.

14 **--- M. THOMAS OWEN RIPLEY, Sous affirmation solennelle:**

15 **LE GREFFIER:** *And, finally,* avec Madame
16 Mondou. Donc, pourriez-vous s'il vous plaît indiquer votre
17 nom complet et épeler votre nom de famille pour la
18 transcription sténographique?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Isabelle Mondou, M-O-N-
20 D-O-U.

21 **LE GREFFIER:** Parfait, merci.

22 **--- Mme ISABELLE MONDOU, Sous affirmation solennelle:**

23 **LE GREFFIER:** Merci. Maître, vous pouvez
24 procéder.

25 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:**

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci. Donc, je
27 vais commencer avec les détails d'ordre pratique. Nous avons
28 une série de documents à déposer.

1 Je vais commencer avec le résumé de
2 l'entrevue pour madame Mondou et madame Awad. Le document,
3 c'est WIT98. On peut afficher la version anglaise, s'il vous
4 plaît.

5 C'est un résumé de l'entrevue qu'on a
6 effectuée avec vous cet été, le 2 juillet. Je comprends que
7 vous avez eu l'occasion d'examiner ce document avant de
8 comparaitre aujourd'hui. Est-ce que vous avez quoi que ce
9 soit à corriger ou à modifier?

10 **Mme ISABELLE MONDOU:** Non, rien à corriger.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Madame Awad?

12 **Mme AMY AWAD:** Non, je n'ai rien à corriger.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
14 acceptez que ce résumé d'entrevue fasse partie de votre
15 preuve devant cette Commission?

16 **Mme AMY AWAD:** Oui

17 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** La version
19 française a aussi été déposée, WIT98.FR. On n'a pas besoin
20 d'afficher à l'écran.

21 **--- PIÈCE NO WIT0000098.EN:**

22 Interview Summary: Isabelle Mondou,
23 Amy Awad

24 **--- PIÈCE NO WIT0000098.FR:**

25 Résumé d'entrevue : Isabelle Mondou
26 et Amy Awad

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Le prochain
28 document, Madame Mondou, c'est le résumé d'interrogatoire que

1 nous avons fait avec vous à huis clos cet été, WIT140.

2 --- EXHIBIT NO./PIÈCE NO WIT0000140:

3 Résumé d'interrogatoire à huis clos :
4 Isabelle Mondou, sous-ministre du
5 Patrimoine Canadien

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** La version
7 originale en français qui apparaît à l'écran, Madame Mondou,
8 je vous pose la même question, est-ce que vous avez eu
9 l'occasion de réviser le document avant votre témoignage
10 aujourd'hui?

11 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui, j'ai eu l'occasion
12 de réviser le document.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Acceptez-vous que
14 le document tel quel fasse partie de votre preuve?

15 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Parfait. Et la
17 version anglaise suivra, Madame la Commissaire, incessamment.

18 Le prochain résumé des témoins
19 d'interrogatoire, c'est le 831 en version anglaise. Alors,
20 c'est le résumé de l'entrevue qu'on a effectuée avec vous le
21 12 septembre, Monsieur Ripley. Est-ce que vous avez eu
22 l'occasion de revoir ce document avant votre comparaison ici
23 aujourd'hui?

24 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous
26 acceptez que ceci fera partie de votre preuve à la
27 Commission?

28 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui.

1 --- PIÈCE NO WIT0000131:

2 Interview Summary: Owen Ripley

3 --- PIÈCE NO WIT0000131.FR:

4 Résumé d'entrevue : Owen Ripley

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dernièrement, on
6 peut mettre à l'écran CAN.DOC34.

7 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000034:

8 Public Inquiry into Foreign

9 Interference - Institutional Report -

10 Canadian Heritage

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Madame Mondou, je
12 vais vous poser la question puisque vous êtes la... en
13 hiérarchie, vous êtes la plus élevée du ministère du
14 Patrimoine canadien ici. Rapport institutionnel en version
15 anglaise - la version française se termine par 35, on va la
16 déposer également - vous avez eu l'occasion, Madame Mondou,
17 de prendre connaissance de ce document avant votre témoignage
18 aujourd'hui?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui, effectivement.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et vous acceptez
21 que, au nom du ministère du Patrimoine canadien, que ces
22 documents... en fait, la version française et la version
23 anglaise du résu... du rapport institutionnel fasse partie de
24 la preuve du gouvernement devant la Commission?

25 **Mme ISABELLE MONDOU:** Certainement.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Parfait. Donc, la
27 version anglaise, CAN.DOC35... there's no need... la version
28 française, CAN.DOC35, est également déposée; il n'est pas

1 nécessaire de le mettre à l'écran.

2 --- PIÈCE No. CAN.DOC.000035:

3 Enquête Publique sur l'ingérence
4 Étrangère - Rapport Institutionnel -
5 Patrimoine Canadien

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Ma première
7 question pour vous, est-ce que vous pouvez indiquer quels
8 sont vos rôles et vos fonctions au sein du ministère du
9 Patrimoine?

10 **Mme ISABELLE MONDOU:** Merci pour la question.
11 Je suis sous-ministre du ministère et je suis responsable de
12 la gestion du ministère, aussi pour appuyer six ministres à
13 l'époque. Il y en avait cinq, mais maintenant il y en a six.

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je suis ministère
15 adjoint, responsable de la culture, des médias, des
16 exportations et de la loi. Et je veux... je dois promouvoir
17 les priorités du ministère en radiodiffusion, médias sociaux.

18 **Mme AMY AWAD:** Je suis la directrice générale
19 des Cadres de politiques numériques et créatifs et je
20 travaille avec monsieur Ripley sur les projets de loi et
21 réglementaires liés à la culture.

22 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et avant de
23 poursuivre, je vais vous inviter... j'ai moi-même commis la
24 faute de parler très rapidement. Donc, il y a de
25 l'interprétation en simultané et je vous demanderais, lorsque
26 vous répondez à mes questions, d'essayer de répondre assez
27 lentement pour que l'interprétation puisse se faire de
28 manière complète.

1 Question pour vous, Madame Mondou. Le
2 ministère du Patrimoine canadien, pouvez-vous nous expliquer
3 en fait quelle est sa mission et quel est le mandat de la
4 ministre du Patrimoine canadien?

5 **Mme ISABELLE MONDOU:** Avec plaisir. Donc, le
6 ministère du Patrimoine canadien tient son mandat de la Loi
7 correspondante et touche plusieurs éléments, mais l'élément
8 commun entre tous les mandats, c'est vraiment de supporter
9 l'identité canadienne. Donc, que ce soit dans le support de
10 la culture, du patrimoine, du multiculturalisme, des langues
11 officielles ou du sport, l'élément commun, c'est que ce sont
12 tous des éléments qui touchent directement l'identité
13 canadienne. Et donc, le ministère a la responsabilité de
14 supporter ces secteurs et de s'assurer que tous les Canadiens
15 ont accès aux programmes que le ministère offre.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et plus précisément
17 en matière de support ou de politiques en lien avec les
18 médias, pouvez-vous simple... brièvement nous expliquer quel
19 est le rôle du ministère? Et nous y viendrons un peu plus en
20 détail, mais simplement de manière générale pour l'instant.

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument. Donc,
22 depuis plusieurs années, le ministère supporte un écosystème
23 de nouvelles et aussi d'informations diversifiées à travers
24 différents programmes, comme le programme de support aux
25 périodiques. Et plus récemment, avec la crise des médias, le
26 ministère a vu son intervention augmenter pour supporter un
27 écosystème qui est vraiment en transformation. Alors, avec
28 une série de programmes dont on discutera plus tard. Et

1 évidemment, si on parle de la ministre de Patrimoine
2 canadien, à l'intérieur de son portefeuille, il y a aussi
3 notre diffuseur public, Radio-Canada/CBC, qui est
4 effectivement un joueur important au niveau des nouvelles à
5 travers tout le pays.

6 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Et j'ajouterais aussi
7 qu'il y a certains cadres politiques ou cadres législatifs
8 qui sont à l'appui des médias aussi, notamment la *Loi sur la*
9 *radiodiffusion* et la *Loi sur les nouvelles en ligne*.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Parfait.

11 Nous y viendrons un peu plus tard dans les
12 questions de manière détaillée.

13 Toujours à titre introductif, pouvez-vous
14 nous expliquer si le ministère du Patrimoine canadien a un
15 rôle en lien avec l'ingérence étrangère? Donc, c'est une
16 question très générale...

17 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ... mais je vous
19 inviterais simplement... de quelle manière le... votre ministère
20 a un rôle à jouer en lien avec ce dossier, si je peux dire?

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** La façon dont je le
22 vois et, vraiment, c'est que l'interférence étrangère peut
23 toucher tous les Canadiens, et notre rôle ici, c'est d'offrir
24 un écosystème en santé. Donc, avec le support aux médias,
25 comme je l'ai mentionné, avec des secteurs culturels, qui
26 permettent l'émergence de différentes voix et avec un support
27 au multiculturalisme qui, là aussi, permet l'émergence de
28 différentes voix.

1 On est un peu dans un triangle. Donc, ici,
2 en haut du triangle, on voit un écosystème au Canada qui
3 supporte la démocratie avec ses efforts et ses initiatives.
4 Et où l'identité canadienne se situe aussi, c'est qu'une
5 identité canadienne qui est bien vécue par les gens au
6 Canada, je pense que c'est une défense aussi contre
7 l'interférence étrangère. Donc, on voit ici le rôle du
8 ministère.

9 Et plus on se rapproche, et on va parler, je
10 pense, aussi beaucoup aujourd'hui d'autres programmes qu'on a
11 mis sur pied pour combattre la désinformation, la
12 mésinformation, on se rapproche du bout de la pyramide où,
13 probablement, il y a des instruments qui vont nous aider
14 aussi à rendre les citoyens plus résilients par rapport à
15 l'interférence étrangère.

16 Et finalement, au bout de la pyramide, ici,
17 il y a des dossiers où on va faire des interventions plus
18 spéciales qui sont peut-être plus directement liées à
19 l'interférence.

20 Mais je crois fondamentalement que tous ces
21 éléments-là sont nécessaires dans la lutte pour
22 l'interférence, même si le but de ces programmes-là est
23 beaucoup plus large que l'interférence étrangère.

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Simplement pour
25 bien situer le travail concrètement que votre ministère fait
26 au quotidien, je crois que c'est important de... peut-être
27 d'expliquer pour le bénéfice de Madame la Commissaire et pour
28 le public de quelle manière votre ministère agit

1 concrètement? De quelle manière l'action du ministère se
2 déploie?

3 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument. Je dirais
4 qu'il y a deux façons principales d'intervention. Donc, j'ai
5 mentionné, évidemment, que nous avons des programmes. Alors,
6 par programme, ce que je veux dire, c'est qu'on a des
7 différentes initiatives où on investit dans la culture, les
8 arts, le patrimoine, mais aussi dans un écosystème de médias
9 pour essayer de supporter un écosystème qui est vibrant et
10 qui supporte notre démocratie.

11 Mon collègue a mentionné aussi qu'on a des
12 instruments législatifs et règlementaires qui sont une autre
13 forme d'outil pour intervenir dans cet espace-là. Le Canada
14 a une longue tradition de défendre l'identité canadienne avec
15 des instruments comme la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi*
16 *sur les droits d'auteur* et, plus récemment, avec des
17 nouvelles initiatives comme la *Loi sur les nouvelles en ligne*
18 et, finalement, la loi sur la haine, en fait, les préjudices
19 en ligne.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et avant d'aborder
21 la question ou le programme plus spécifique de l'Initiative
22 de citoyenneté numérique...

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

24 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** *Digital Citizen*
25 *Initiative.*

26 **Mme ISABELLE MONDOU:** M'hm.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'aimerais vous
28 entendre sur cette idée qu'on voit dans les résumés

1 d'entrevue et dans votre rapport institutionnel, cette idée
2 de résilience citoyenne – citizen resilience. J'aimerais vous
3 entendre, en fait, quelle est la conception que vous avez,
4 que vous mettez en œuvre de cette idée de résilience
5 citoyenne?

6 **Mme ISABELLE MONDOU:** En fait, on a vu dans
7 les dernières années – depuis 2018, je pense que ç'a pris de
8 l'ampleur, c'est certainement le temps depuis lequel le
9 ministère est impliqué – que les gens sont inondés
10 d'informations, que l'information arrive de sources qui
11 étaient peut-être des nouvelles sources par rapport aux
12 sources traditionnelles de journaux, et cetera, et donc, on
13 essaie de voir comment on peut assister les citoyens, sans
14 intervenir directement parce que le gouvernement ne veut pas
15 dire aux gens évidemment qu'est-ce qu'ils devraient lire,
16 écouter, et cetera, mais de trouver des instruments pour
17 aider les citoyens à naviguer à travers cet écosystème-là qui
18 est de plus en plus complexe.

19 Donc, un des programmes qu'on va discuter
20 aujourd'hui, c'est d'essayer d'établir par le mot
21 « résilience » des outils, des façons de faire, de
22 l'éducation pour équiper les citoyens à faire des bons choix,
23 les choix qu'ils désirent avec toute l'information qu'ils
24 peuvent avoir, et avec peut-être des pistes et des outils qui
25 peuvent les aider justement dans cette détermination-là.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et sujet, bon,
27 évidemment on parle... on va parler plus spécifiquement de la
28 question de la désinforma...

1 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ...de la
3 désinformation et de la mésinformation, et tout simplement...
4 on pourra revenir plus tard sur les partenariats ou les
5 discussions au niveau international, mais tout simplement à
6 titre introductif, est-ce qu'il y a des sociétés ou des pays
7 à travers le monde vers lesquels le Canada peut se tourner
8 pour trouver de l'inspiration, donc des sociétés où cette
9 idée de résilience est mise en œuvre et fonctionne?

10 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je vais donner quelques
11 éléments avant de me tourner vers mon collègue. C'est
12 vraiment important parce qu'on a vraiment continué dans les
13 dernières années à rechercher les meilleures solutions avec
14 tous les partenaires, Europe, États-Unis, Australie,
15 Nouvelle-Zélande, et cetera, et ce qui est ressorti de nos
16 partenariats, c'est qu'il y a des solutions communes, même si
17 ça prend des formes différentes.

18 Alors, un élément, c'est évidemment, comme je
19 l'ai mentionné, d'essayer de donner des outils aux gens, de
20 donner de l'éducation, mais il y a aussi la diversité des
21 voix. Une façon d'assurer la résilience des gens aussi, c'est
22 qu'ils aient différentes sources d'information et qu'ils
23 peuvent donc faire leurs propres analyses à travers d'une
24 diversité de voix.

25 Donc, c'est une autre chose sur laquelle on a
26 travaillé avec les collègues. Je dirais que les pays qu'on a
27 mentionnés se posent tous ces questions-là et ont tous des
28 initiatives, soit règlementaires, soit programmatiques dans

1 cet espace-là.

2 Mais je vais peut-être me tourner vers mon
3 collègue Owen pour vous parler de quelques exemples qui nous
4 ont inspirés plus particulièrement.

5 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** L'exemple qu'on cite
6 souvent, c'est la Finlande en tant que pays qui est reconnu
7 pour avoir un degré élevé de littératie médiatique. La
8 Finlande est un pays qui a une frontière avec la Russie et
9 donc, à cause de cela, elle est souvent assujettie à de la
10 mésinformation d'origine russe qui circule dans les médias,
11 dans l'écosystème médiatique en Finlande.

12 Alors, on a vu qu'au fil des ans, la Finlande
13 a fait beaucoup d'investissements pour équiper la population
14 très tôt dans le système d'éducation et aussi dans
15 l'éducation des adultes pour bien équiper ces habitants. On
16 a vu pendant la pandémie qu'ils avaient décidé de former
17 leurs citoyens à pouvoir déceler quand les informations ont
18 été modifiées ou quand il y a quelque chose de suspect et
19 d'avoir cette attitude de curiosité pour pouvoir aller plus
20 loin et voir pour eux-mêmes si l'information présentée est
21 précise ou non. Beaucoup de cas ont reconnu que la Finlande
22 a un degré très élevé de littératie numérique à l'échelle
23 internationale.

24 On donne aussi l'exemple de Taïwan, qui est à
25 la frontière, comme on le sait, avec la Chine et qui fait
26 face au même genre d'espace informationnel. Ce sont des
27 exemples. Ça démontre un peu ce qu'on essaie de faire avec
28 l'Initiative du citoyen numérique et qui nous aide à

1 comprendre que l'espace informatif demeurera complexe. Il y
2 aura différents degrés d'information et même de la
3 mésinformation. Donc, à long terme, pour que les Canadiens
4 puissent prendre de bonnes décisions, qu'ils puissent évaluer
5 les décisions qu'ils veulent prendre, grâce au processus
6 démocratique aussi, il sera important de collectivement
7 penser à comment on peut le mieux enseigner ces compétences
8 tout au long de la vie, que ce soit de l'enfance jusqu'à
9 l'âge adulte.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question. Sont
11 devenus plus résilients, leur population, s'ils ont remarqué
12 une réduction de la mésinformation? Par exemple, ce à quoi
13 je pense c'est que si on ne réussit pas à faire de la
14 mésinformation, peut-être que ça donne l'idée d'en faire
15 moins. Mais savez-vous s'il y a eu une conséquence, si on
16 peut mesurer l'impact?

17 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** L'exemple qui me
18 vient en tête pour la Finlande, il y avait un poste
19 médiatique russe qui a choisi de fermer ses portes parce
20 qu'il n'y avait pas l'engagement chez la population de la
21 Finlande. La mésinformation fera partie de l'espace, ici et
22 dans l'avenir. Je ne sais pas à quel point,
23 quantitativement, il y aura une réduction de leur pouvoir,
24 mais lorsqu'on équipe les citoyens, ça permet... ça fait en
25 sorte que ceux qui veulent faire de la mésinformation ont la
26 tâche plus difficile. Et c'est un exemple où ils ont dit
27 non, ça ne fonctionne pas, parce que les Finlandais voyaient
28 bien le type de propagande qu'ils tentaient de répandre.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On entend de votre
2 preuve que l'État a un rôle à jouer pour aider les citoyens,
3 les équiper, avec les outils nécessaires. Quelles sont les
4 limites ou les restrictions qui existent sur l'intervention
5 étatique face à la mésinformation?

6 **Mme ISABELLE MONDOU:** Merci. C'est une
7 question [difficulté technique], de tout évidence. Nous
8 vivons avec la *Charte des droits et libertés* qui protège la
9 liberté d'expression. Il est très important que cela demeure
10 au centre de tout ce que nous faisons.

11 Je prendrai un différent type d'intervention.
12 Lorsqu'on parle des lois et des règlements, ce qu'on a fait
13 dans ce contexte, c'est qu'on a établi le cadre et qu'on est
14 resté très loin de l'ingérence dans le contenu, mais nous
15 agissons davantage sur un cadre qui vise à soutenir la
16 diversité des voix, qui est tant importante. Et dans le cas
17 d'un projet de loi, il faut s'assurer qu'il y ait encore un
18 écosystème de nouvelles qui permette de fournir une
19 différence de voix.

20 Donc, dans notre cas, il faut créer un
21 contexte où toutes les voix sont valides. Pour le programme
22 de financement que nous avons, c'est un peu différent, mais
23 le principe a toujours été, dans le cadre des médias, de
24 mettre l'indépendance des médias au centre des priorités. On
25 ne choisit pas un média plutôt qu'un autre.

26 Pour ce qui est du programme avec la
27 littératie numérique, on travaille beaucoup avec des tiers
28 parties. Pourquoi? Parce que d'abord, ce n'est pas toujours

1 le gouvernement qui est le mieux placé pour avoir des outils
2 de confiance, parce qu'on est... il y a des gens dans la
3 société qui ne nous font pas toujours confiance. Mais aussi,
4 ces organisations travaillent, font... sont des organisations
5 de la société civile qui ont la capacité de travailler avec
6 la communauté et les scientifiques de façon où on fait plus
7 confiance. Donc, on essaie de créer un environnement où il y
8 a des chercheurs, des gens qui s'intéressent au sujet, mais
9 on les laisse vraiment faire leur travail, parce que la
10 dernière chose qu'on voudrait faire, c'est que le
11 gouvernement dise la vérité dans cet espace, et c'est vrai
12 pour toutes les initiatives dans ce domaine.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Avant de passer à
14 l'Initiative du citoyen numérique, il est clair des rapports
15 que votre ministère ne surveille pas l'écosystème. Ce n'est
16 pas ce que vous faites. Donc, votre intervention est au
17 niveau des politiques, des lois, et du financement.

18 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui. Ce que je dirai,
19 pour illustrer ce que je vous ai déjà dit, c'est qu'on a
20 financé des programmes, et vous avez un partenaire qui est
21 venu témoigner, un partenariat entre McGill et l'Université
22 de Toronto, où ils font de l'observation. Mais nous
23 finançons le programme. Nous n'avons rien à faire avec la
24 gestion du programme. Il est très important pour la société
25 civile de développer ses capacités. Ils l'ont fait en
26 Europe. Et c'est important qu'il demeure une voie
27 scientifique objective qui n'est pas le gouvernement. Mais
28 nous sommes partenaires parce que nous finançons,

1 effectivement.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** L'ICN, l'Initiative
3 du citoyen numérique, pourriez-vous nous expliquer de quoi il
4 s'agit en aperçu général, puis je poserai d'autres questions
5 plus détaillées.

6 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je donne la parole à
7 mon collègue.

8 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Merci de la question.
9 Comme ma collègue l'a dit, l'Initiative du citoyen numérique
10 est une initiative de financement de notre ministère qui a
11 été créée en 2019-2020 et à l'avance des élections fédérales
12 2019. L'objectif de ce programme est de soutenir, de
13 mobiliser la société civile et les chercheurs face à ce
14 phénomène qu'est la mésinformation et la désinformation pour
15 les équiper, pour pouvoir développer des outils, des
16 stratégies pour que les citoyens soient mieux équipés.

17 Donc, ce qui philosophiquement soutient ce
18 programme, c'est qu'à long terme, notre société sera plus
19 résiliente, des citoyens plus résilients si la réponse de la
20 société civile est plus forte, parce que ce ne sera pas
21 faisable, ce n'est pas possible pour le gouvernement d'avoir
22 la solution totale. Donc, on vise à mobiliser, à créer la
23 communauté de pratique ici au Canada pour aider la société
24 civile dans ses efforts.

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Par communauté de
26 pratique, qu'est-ce que vous voulez dire exactement?

27 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Le point central qui
28 a beaucoup changé, c'était les élections en 2016 aux États-

1 Unis, quand cette idée des *fake news*, des fausses nouvelles,
2 est tombée dans l'œil du public. Et ce qu'on a observé à ce
3 moment-là, c'est qu'après les élections américaines aux
4 États-Unis, on a vu une grande mobilisation de la société
5 civile aux États-Unis, des organismes philanthropiques, le
6 secteur technologique, pour commencer à voir le problème et à
7 penser aux stratégies, aux solutions pour mieux équiper les
8 Américains à faire face à ce type de mésinformation.

9 C'est l'observation qu'on a faite, et on a
10 observé qu'on a un nombre de socié... d'organisations de la
11 société civile qui sont dans l'espace de la littératie
12 numérique, dans la sensibilisation, le processus
13 démocratique, les valeurs, mais qu'il n'y avait pas
14 nécessairement le même type d'interaction qui se produisait
15 au Canada à ce moment-là.

16 Donc, la raison pour laquelle nous avons mis
17 le programme en œuvre, c'était pour faire en sorte que ces
18 organisations commencent à se mobiliser envers cette question
19 commune qui correspondait à leur expertise et leurs mandats
20 respectifs pour mieux comprendre le phénomène ici-même au
21 Canada. Les *fake news*, les fausses nouvelles étaient sur la
22 sellette au niveau international, mais on n'avait pas
23 vraiment d'idée sur l'impact au Canada. Les impacts
24 différentiels sur différents segments de la population, que
25 ce soit les anglophones, les francophones, la diaspora.

26 Donc, le programme a été créé pour encourager
27 les chercheurs à mieux comprendre ce qui se passait ici au
28 Canada et puis encourager la société civile et ses

1 organisations à investir dans des outils, dans de la
2 sensibilisation pour faire suite à la recherche et à
3 communiquer, à partager les découvertes et les conclusions
4 sur ces découvertes.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Affichez CAN42646,
6 s'il vous plaît. Allons à la page 3 de 11. Il s'agit d'un
7 document qui remonte à 2022.

8 **--- PIÈCE No. CAN042656 0001:**

9 Addressing Harmful Content and
10 Disinformation

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Monsieur Ripley,
12 vous avez expliqué la raison d'être. Vous en avez déjà
13 parlé. On voit l'évolution du programme. Pourriez-vous nous
14 expliquer brièvement l'évolution du programme et comment le
15 programme a évolué au fil des ans depuis 2019, lors de sa
16 création?

17 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui, avec plaisir.
18 Comme je l'ai dit, le programme a été créé avant les
19 élections 2019 et visait à défendre la démocratie. C'était
20 une initiative lancée pour le pilier de résilience des
21 citoyens. Ces projets avaient fait l'objet d'un
22 investissement de 7 millions de dollars avant les élections
23 de 2019 pour équiper les citoyens qui pourraient faire face à
24 de la désinformation, mésinformation pendant le processus
25 électoral.

26 Donc, le programme a été créé, et il fallait
27 faire un appel de soumission régulièrement qui visait à mieux
28 comprendre les phénomènes au Canada, son évolution au fil du

1 temps. Donc, au tout début, on faisait un diagnostic général
2 pour comprendre la situation canadienne.

3 Mais le programme a fait preuve de beaucoup
4 de souplesse au fil des ans. Il a été déployé à différents
5 moments pour répondre à des évènements de mésinformation en
6 temps réel. Peu après sa création, nous avons fait face à la
7 pandémie. Le programme a été déployé au début de la pandémie
8 parce que l'équipe voyait la montée de mésinformation sur la
9 santé, la désinformation qui ciblait des Canadiens
10 asiatiques. Donc, on a commencé à appuyer des projets
11 d'organisation de la société civile. Ensuite, d'autres
12 projets dans le contexte de la pandémie et de la COVID.

13 Similairement, en 2022, avec l'invasion russe
14 de l'Ukraine, le programme, pour répondre à une montée
15 observée de la mésinformation russe, a fait une demande de
16 sou... une autre demande de proposition. Donc, le programme
17 maintient régulièrement une évolution de projet pour cueillir
18 de l'information et répond rapidement aux choses qui se
19 passent en temps réel. Et des projets ont été lancés pour
20 appuyer les chercheurs et la société civile à cet effet.

21 Je soulignerais aussi, j'ai parlé surtout de
22 projets qui sont financés par le ministère, mais le programme
23 est plus général. Il a soutenu d'autres partenariats clés au
24 fil des ans. Par exemple, il a soutenu un projet à long
25 terme par le Forum de politique publique qui a engendré le
26 travail que vous avez entendu de la part de l'Observatoire
27 des médias, un partenariat de trois ans avec le Réseau de
28 recherche médiatique.

1 Donc, il y a eu d'autres investissements plus
2 ponctuels faits au fil du temps pour appuyer des projets de
3 plus grande échelle. Donc, ce partenariat est aussi un
4 élément important de l'Initiative du citoyen numérique.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** C'est un document
6 de 2022. Pouvez-vous nous dire ce que ça dit à la fin du
7 document? Le projet arrive à sa fin en 2022-2023. Pouvez-
8 vous nous dire ce qui s'est passé depuis?

9 **Mme ISABELLE MONDOU:** Nous avons eu une
10 extension du programme dans la mise à jour fiscale en 2022,
11 et ça durera jusqu'à mars 2025. Le programme arrive à sa
12 conclusion en mars 2025, et ça comprendra tous les
13 partenariats dont mon collègue a parlé. Donc, on ne voudrait
14 pas que ça se produise parce que nous pensons que le
15 programme a été efficace, efficient. Nous l'avons... nous
16 avons évalué le programme et ces conclusions sont soutenues.
17 Et donc, nous recommanderons que le programme soit maintenu
18 plus longtemps.

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je reviendrai au
20 budget du programme plus tard, mais avant, j'aimerais qu'on
21 voie COMM.SUM1, la version en anglais. C'est un résumé du
22 mémoire au Cabinet pour le plan de protection de la
23 démocratie au Canada.

24 Et la question que j'ai pour vous, peut-être
25 qu'on peut aller plus bas. On en a parlé plus tôt dans votre
26 témoignage. La résilience du citoyen était un des piliers du
27 programme. On le voit au milieu de la page, les quatre
28 piliers : l'ingérence étrangère, la résilience des citoyens,

1 les règles pour les plateformes numériques.

2 Votre ministère participe à la résilience des
3 citoyens. Avez-vous participé aux règles pour les
4 plateformes numériques? Ou vous êtes... vous y participez
5 différemment?

6 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je donne la parole à
7 mon collègue, qui était là en 2019.

8 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** C'est vrai. Dans ce
9 contexte, ce mémoire au cabinet, dans le résumé plus tard, on
10 parle de négocier le protocole avec les plateformes
11 numériques, un protocole volontaire. Donc, la référence 4,
12 les règles de route pour les plateformes numériques, il
13 s'agissait de négocier un protocole volontaire avec eux. Et
14 ce travail a été fait avec l'Unité des institutions
15 démographiques du BCP.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Passons à la
17 deuxième page. On voit le troisième point :

18 « Patrimoine Canada responsable de la
19 mise en œuvre des programmes de
20 littératie civique numérique avec des
21 organisations universitaires et
22 sociétés civiles, ainsi que la
23 recherche et l'engagement. » (Tel
24 qu'interprété)

25 J'aimerais commencer là. S'il vous plaît,
26 expliquez l'évolution des projets, les demandes de
27 proposition. Parce qu'on voit dans le mémoire que
28 l'intention initiale était d'avoir un programme qui ciblait

1 les élections, mais on peut voir et expliquer à quel point
2 l'Initiative du citoyen numérique a pris de l'ampleur et a
3 été mise en œuvre. Il ne s'agit pas que des élections, mais
4 c'est plus général que ça sur l'écosystème de l'information.
5 Donc, expliquez un peu la portée du projet, des projets que
6 le programme a financé.

7 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je vais m'adresser à
8 mon collègue dans un instant. J'aimerais vous dire, ce qui
9 était très intéressant en 2019, et pour savoir pourquoi les...
10 on s'est adressé à différentes agences de sécurité, c'est
11 pour deux raisons.

12 Parce que nous avons des responsabilités dans
13 cet espace, comme j'ai décrit, que ce soit les médias, la
14 culture, les sports, et aussi à cause de notre rôle dans la
15 société civile. Voilà pourquoi, tout à coup, on voit
16 Patrimoine Canada dans cette liste de partenaires.

17 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Comme je l'ai
18 mentionné, le programme a été créé. Suite à ce processus, on
19 a décidé que la première vague de programmation, qui
20 coûterait environ 7 millions de dollars, devrait être
21 entièrement dévouée à des projets dans le contexte électoral
22 avant les élections de 2019. Le ministère a travaillé assez
23 rapidement en 2019, 2018. On a utilisé des programmes
24 existants à Patrimoine Canada pour acheminer ces fonds et
25 financer ces projets, parce qu'on n'avait pas encore créé le
26 nouveau programme et mis en place les infrastructures
27 nécessaires.

28 Mais la décision qui a été prise était de

1 créer un programme qui ne serait pas seulement axé sur la
2 période après le prononcé du bref électoral, mais qui
3 travaillait aussi avec des communautés de pratiques entre les
4 élections.

5 Et peut-être que vous pourriez décrire
6 certains des projets plus récents du travail qu'on a fait?

7 **Mme AMY AWAD:** Tout à fait.

8 Au fil du temps, il y a eu cinq demandes de
9 proposition, ou cinq appels de propositions. Et, les
10 priorités ont évolué. Au début, c'était comprendre le
11 paysage ou le contexte au Canada, identifier les lacunes,
12 voir comment améliorer la littératie médiatique. Ensuite, on
13 s'est penché sur des événements particuliers en Russie. On
14 s'est penché sur l'IA, les bots, les conférences, les
15 vulnérabilités. Et pour les outils, on s'est penché sur
16 certaines communautés de la diaspora.

17 Dans la cinquième colonne, il y avait une
18 priorité liée à la désinformation répandue par certains
19 États. Donc, on a cité la Russie et la République populaire
20 chinoise. Et il y avait certains appels pour des projets qui
21 se penchaient sur, par exemple, des informations d'origine
22 chinoise dans le système... dans l'écosystème du Canada.

23 Il y eut un projet de recherche par Digital
24 Public Square qui se penchait sur des campagnes
25 transnationales ou des campagnes de désinformation de la
26 République populaire chinoise avaient un effet sur
27 l'inclusion sociale au Canada. Alors, mettre au point des
28 activités, des outils qui ont été mis au point dans

1 différentes langues pour adresser certaines communautés de
2 diaspora.

3 Le cinquième appel, il y avait un projet,
4 c'était la désinformation au sujet du Canada dans les médias
5 de langue chinoise. Et donc, il fallait mettre au point... on
6 a mis au point un outil accès ouvert d'AI qui pouvait être
7 utilisé pour déceler la désinformation dans les médias
8 chinois.

9 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Alors, je veux
10 souligner le fait que le contexte électoral, c'est un moment
11 dans le temps où la désinformation peut avoir un effet très
12 sensible dans le processus démocratique. Mais ce qui sous-
13 tend le programme, c'est de comprendre qu'on doit s'assurer
14 que les citoyens puissent naviguer ce contexte à tout moment.
15 Donc, ce n'est pas une intervention qu'on fait à un seul
16 moment, mais il faut que ça perdure.

17 Et comme Amy l'a mentionné, on sait que les
18 tactiques utilisées par les acteurs qui veulent répandre
19 cette désinformation évoluent constamment. L'utilisation de
20 bots, de l'intelligence artificielle, d'images synthétiques.
21 Alors, on devra constamment équiper les citoyens pour faire
22 face à ces nouvelles tactiques.

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, j'aimerais
24 vous demander de montrer CAN34... 44734.

25 **--- PIÈCE No. CAN044734 0001:**

26 Digital Citizen Contribution Program
27 Call #5 Priorities

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Mémoire au Cabinet,

1 la ministre St-Onge, pour le cinquième appel aux propositions
2 avec les cinq priorités pour qu'elle puisse les approuver.
3 Pouvez-vous exprimer comment le processus fonctionne en ce
4 qui a trait à l'identification des priorités?

5 **Mme AMY AWAD:** Oui. Le programme est
6 structuré où il y a une équipe de personnes qui travaillent à
7 cela et aussi un organisme consultatif de différentes agences
8 au gouvernement et il y a un comité directeur externe composé
9 de chercheurs et de membres de la société civile.

10 Pour déterminer les priorités d'un appel, les
11 analystes se fondent sur l'information disponible, les
12 projets antérieurs. Ils vont consulter ces priorités avec un
13 groupe consultatif du gouvernement pour obtenir l'apport de
14 différents secteurs du gouvernement qui travaillent sur la
15 désinformation et présenter ceci au comité directeur pour la
16 validation. Une fois que les priorités ont été fixées, on
17 demande l'approbation de la ministre avant de lancer la
18 demande de proposition.

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Comme vous avez
20 dit, on consulte d'autres groupes au sein du gouvernement?

21 **Mme AMY AWAD:** C'est un organisme consultatif
22 qui contient beaucoup de groupes de différents ministères du
23 gouvernement. Il y a différents groupes à Patrimoine Canada,
24 Affaires mondiales, Bureau du Conseil privé, Institutions
25 démocratiques, Sécurité publique, le SCRS et d'autres. Il y
26 a d'autres groupes qui jouent un rôle. Santé Canada. Ça
27 dépend aussi du sujet de ces appels, de propositions.

28 **Mme ISABELLE MONDOU:** Et si je peux ajouter,

1 la logique indique l'importance de cette information, soit
2 qu'on puisse profiter non seulement des priorités du projet,
3 mais aussi de l'expertise de toutes ces agences qui jouent un
4 rôle dans cet espace, et aussi des experts dans le sujet.

5 Donc, c'est intéressant qu'on le fasse non
6 seulement à nous seuls, mais qu'on puisse rassembler de
7 l'expertise à l'interne et à l'externe.

8 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** En pratique,
9 comment est-ce que ça fonctionne, cette chaîne d'information?
10 On sait que les agences de sécurité et de renseignement vont
11 recueillir et évaluer le renseignement. Et suite à
12 l'entrevue que nous avons eue avec vous, que vous ne faites
13 pas partie de la communauté de sécurité et du renseignement,
14 mais Madame Mondou, vous êtes exposée à certaines quantités
15 de renseignement, parce que vous siégez à différents comités
16 du renseignement, mais cet échange... et qu'ils vont échanger,
17 quelque chose qui sera pertinent pour les programmes du
18 ministère. Alors, quel genre d'information est-ce que vous
19 recevez de ces agences qui ont accès à des renseignements
20 classifiés? Et comment est-ce que ça peut informer les
21 priorités du programme?

22 **Mme AMY AWAD:** Alors, les ministères
23 partenaires vont recevoir toutes les priorités et pourquoi
24 nous les avons identifiées. Ils peuvent fournir leur apport
25 de façon appropriée du côté de la sécurité, et on peut dire
26 on pense qu'on pourrait considérer une priorité de plus à cet
27 enjeu.

28 S'ils ont de l'information publique ou de

1 l'information à laquelle on peut avoir accès, même s'ils ne
2 peuvent pas, ils peuvent nous dire « oui, nous avons de
3 l'information qui dit que ça devrait être une priorité à
4 évaluer », et d'autres membres du groupe consultatif peuvent
5 partager. Alors, même sans le partage d'information très
6 secrète, on peut déterminer les priorités.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, on passe à
8 la deuxième page de ce document, on va se servir de la
9 septième priorité. Donc, c'est de mettre au point et de
10 publier des outils. Vous avez parlé de ceci plus tôt. Et on
11 dit qu'il y a eu - au bas de la page - qu'il y avait un
12 soutien de la part d'Affaires mondiales Canada.

13 Donc, quand on parle d'Affaires mondiales
14 Canada, est-ce que ça, ça fait partie du genre de travail que
15 vous faites dans l'organe consultatif?

16 **Mme AMY AWAD:** Je ne pense pas que ça le
17 soit. On avait... on a consulté avec AMC dans cet... au sein de
18 l'organe consultatif. Mais ensuite, on continue. Si on a
19 nommé la RPC, on doit consulter la ministre pour savoir
20 quelles sont les conséquences d'utiliser le nom du pays dans
21 l'appel.

22 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et on voit la
23 septième priorité ici, qui :

24 « ... traite d'une recommandation de la
25 part du comité spécial quant à la
26 relation entre le Canada et la
27 République populaire de Chine pour
28 s'assurer qu'on cherche à contrer la

1 prédominance de médias influencés par
2 la Chine dans les communautés de la
3 diaspora du Canada. » (Tel
4 qu'interprété)

5 Comment est-ce que vous avez reçu ces
6 informations et qu'est-ce que vous en avez fait pour
7 l'élaboration de la politique?

8 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je vais commencer de
9 façon générale. Le rapport a été déposé. Et normalement, le
10 ministère présente une réponse au rapport. Et donc, dans
11 notre réponse, on a souligné le fait que ces recommandations
12 étaient des choses qu'on a examinées. Il y a eu des
13 recommandations pour beaucoup de ministères. Certaines
14 étaient pour Héritage canadien... Canada. Et donc, on a
15 regardé pour savoir ce qu'on pouvait faire.

16 Il y avait, par exemple, une recommandation
17 essentielle qui disait qu'on devait se servir d'un groupe de
18 citoyens numériques. Donc, on a été inspiré par ces
19 informations pour mettre au point cette... faire cette
20 recommandation.

21 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Cette Initiative
22 citoyenne numérique est un outil dont dispose le ministère.
23 Comme Amy l'a dit, c'est la surveillance effectuée par
24 l'équipe qui aurait été validée par ce groupe
25 interministériel, mais aussi avec le comité directeur qui
26 faisait... se faisait une cloche de son pour la société civile.

27 Alors, si on se place à ce moment-là, on voit
28 que c'est un sujet dont le public est de plus en plus

1 conscient. Donc, le programme doit être pertinent au genre
2 des informations qui circulent en temps réel dans la société
3 civile.

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, pour
5 comprendre le contexte du rapport, je vais demander au
6 collaborateur de nous montrer le CCC34, le rapport du comité
7 spécial. Et, Madame la Commissaire, la version française
8 fait aussi partie du dossier. C'est COM6014[sic].

9 **--- PIÈCE No. CCC0000034:**

10 A Threat to Canadian Sovereignty:
11 National Security Dimensions of the
12 Canada-People's Republic of China
13 Relationship

14 **--- PIÈCE No. COM0000614:**

15 Une menace pour la souveraineté
16 canadienne : les dimensions de la
17 sécurité nationale de la relation
18 entre le Canada et la République
19 populaire de Chine

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On passe à la page
21 44 du document. Donc, page 58 du document PDF. Voici la
22 partie où on traite du contrôle qu'a la RPC sur certains
23 médias, et un problème croissant qui est décrit dans ce
24 rapport.

25 On peut passer à la page 48 du document, PDF
26 62. Donc, la page 62. Et la recommandation 12, qui continue
27 aussi à la deuxième page.

28 Donc, la recommandation où on voit le mémoire

1 à la ministre traite d'une partie de cette recommandation.
2 Est-ce que c'est un exemple d'un enjeu qui sera soulevé dans
3 ce rapport? Et ensuite, il y a une réponse de la part du
4 gouvernement. Et donc, c'est une recommandation qui fait
5 partie de l'appel aux propositions. Vous cherchez un projet
6 centré sur cela?

7 **Mme ISABELLE MONDOU:** Le comité a passé
8 beaucoup de temps et d'efforts à étudier cet enjeu. Donc, on
9 accorde aussi beaucoup de poids à ce qui se passe aux comités
10 parlementaires. Donc, ça provient de différentes sources,
11 mais c'était un élément important de l'appel à l'action.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez déjà
13 mentionné qu'il y a un projet qui a été retenu par votre
14 programme qui adresse peut-être pas nécessairement cette
15 recommandation, mais ça serait la deuxième priorité dans la
16 recommandation à la ministre.

17 **Mme AMY AWAD:** Oui. Il y en a deux. Une qui
18 examine les médias de langue chinoise au Canada dans toutes
19 leurs formes, et l'autre, c'est la création et le déploiement
20 d'outils.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** D'accord. On peut
22 retirer ceci de l'écran.

23 Alors, est-ce que vous avez eu plusieurs
24 projets qui ont été appuyés par l'ICN?

25 **Mme ISABELLE MONDOU:** Alors, il y a plus de
26 132 [sic] projets qui ont été financés à des milliers [sic]
27 de dollars.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, il y a le

1 Réseau canadien de recherche sur les médias numériques, donc
2 le RCRMN, qui a reçu du financement de l'Initiative citoyenne
3 numérique.

4 On a entendu des recommandations de la part
5 des médias, donc de l'Observatoire, quant au RCRMN. Et on a
6 entendu que certains enjeux ont été soulevés dans les
7 témoignages de représentants du MEO. Une, c'est quelque
8 chose qui a été décrit comme un manque de financement stable
9 pour appuyer le travail d'une surveillance continue de
10 l'écosystème, le genre de surveillance et d'analyse dont on a
11 entendu parler lors de ce témoignage.

12 Et j'aimerais que vous expliquiez la
13 structure et comment ça fonctionne. Pas nécessairement les
14 détails d'ordre administratif, mais quand un projet est
15 financé, un projet à court terme ou moyen terme, pour le
16 renouvellement ou ce qu'on a décrit comme étant un problème
17 de... qu'il y a un problème de financement stable.

18 **Mme ISABELLE MONDOU:** Donc, je vais répondre
19 de façon générale et les autres voudront sûrement ajouter
20 quelque chose.

21 On a dit que notre ancien programme a été
22 renouvelé, donc les autorités et les fonds ne peuvent pas
23 s'étendre à des projets au-delà de l'autorité qu'on a et les
24 fonds qu'on a. Mais dans la description, il y a des
25 partenariats qui durent depuis plus longtemps que d'autres,
26 dépendant du projet. Donc, ça varie selon la nature du
27 partenariat, du projet.

28 Nous sommes toujours au début de ce

1 programme. Au début, il y avait beaucoup d'expériences qu'on
2 faisait. Donc, on a vu que certains projets auront duré plus
3 longtemps parce qu'ils ont démontré leurs preuves. D'autres
4 ont été terminés parce qu'ils n'étaient pas aussi efficaces
5 qu'on l'avait espéré.

6 Celui que vous avez décrit, on a... il y a un
7 système semblable en Europe où il y a un observatoire de
8 l'information. Et je crois que le ministère serait un
9 endroit où avoir des gens qui font cette surveillance de
10 façon permanente. Alors, je vais dire que comme pour les
11 autres choses, j'espère qu'on pourra agrandir le programme
12 pour offrir à cette organisation plus de stabilité.

13 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Et en ce qui a trait
14 au RCRMN, Réseau canadien de recherche sur les médias
15 numériques, les projets que Amy a décrits sont fondés par
16 projet. Voilà la structure du programme. Mais comme je l'ai
17 dit, il y a certains partenariats choisis, que le
18 gouvernement choisit où il investirait plus de façon plus
19 importante. Et le Réseau, c'est un de ces genres de projets
20 phares.

21 Donc au début de 2022, le gouvernement a
22 annoncé qu'il investissait plus de 5 millions de dollars sur
23 3 ans dans ce réseau. Et qu'il a reçu un niveau plus élevé
24 d'investissement sur une base pluriannuelle par rapport à
25 d'autres projets qui sont de la nature plus ponctuelle, sans
26 limiter le financement pour un exercice.

27 Comme Isabelle l'a noté, on a vu l'importance
28 de ce qui se passe en Europe, où ils ont mis au point un

1 réseau d'observatoires dans leur territoire et une pratique
2 communautaire de l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer
3 dans une période électorale, pour vraiment anticiper quels
4 récits de désinformation seraient répandus. Et ça a été fait
5 en Europe avant des élections nationales, et cette année
6 aussi, avant les élections de l'Union européenne.

7 Donc... et on a pu avoir une bonne idée du
8 genre de narratif de désinformation qui aurait pu émerger au
9 sein de l'UE. Et ils ont travaillé avec des acteurs et
10 d'autres membres de la société civile pour essayer de
11 sensibiliser les Européens à ce que seraient probablement ces
12 narratifs numériques et les préparer à être plus curieux et
13 plus critiques quand on fait face à ce genre de narratif.

14 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Plus tôt, on a
15 parlé du budget, du programme et du financement qui arrive à
16 sa fin en mars 2025. Vous n'avez pas de réponse, bien sûr, à
17 savoir si le programme se poursuivra ou non. Mais si vous
18 regardez ce qui se fait actuellement et ce qui a été fait
19 depuis cinq ans, la pertinence du programme, quelle est votre
20 évaluation du programme et de ses résultats?

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** On a fait une
22 évaluation du programme. Et selon toutes les entrevues
23 effectuées, on a confirmé que c'était non seulement efficace,
24 mais que ça fait une différence.

25 Si on regarde à l'international, il n'y a
26 presque pas de pays qui ne regardent pas ce genre de
27 programme, ce genre d'intervention. Parce qu'en bout de
28 ligne, avec des questions comme l'intelligence artificielle

1 et tout ça, les gens vont devoir être de mieux en plus... plus
2 en plus équipés. On ne s'éloigne pas d'un monde où ces
3 problèmes existent. La complexité augmentera. Donc, je
4 dirais que c'est un des outils dans le coffre qui est
5 absolument essentiel.

6 Je veux aussi dire qu'on n'est pas les seuls
7 dans cet espace. Les provinces et les territoires ont leur
8 rôle à jouer. Comme mon collègue le disait, la Finlande et
9 l'enseignement, ça fait partie du continuum. Nous utilisons
10 nos tables rondes pour en discuter avec les provinces, qui,
11 parfois, ont déjà du très bon travail. L'Ontario renouvèle
12 son plan de cours à ce sujet. Donc, ça fait partie des
13 compétences de base qu'il nous faut fournir aux citoyens.
14 Ils doivent être équipés, parce que c'est un monde dans
15 lequel il est de plus en plus difficile, même pour les gens
16 qui examinent différentes sources d'information, de savoir
17 quelle source est une bonne source ou non. Donc, je crois
18 que ce programme fait vraiment partie du coffre d'outils.

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nous reviendrons
20 aux provinces et aux territoires, mais si on revient à ce que
21 monsieur Ripley disait plus tôt, le paysage avant 2019 au
22 Canada, où il fallait une communauté de pratique dans le
23 pays. Si on regarde ce que le programme a accompli dans la
24 lentille de cette communauté de pratique et ce que fait la
25 société civile maintenant si on compare à cinq, six ans
26 d'ici, quelle est votre évaluation?

27 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je vous donne la parole
28 parce que vous êtes mieux placé.

1 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Il y a eu beaucoup de
2 bon travail qui a été fait pour encourager la communauté de
3 pratique et la coopération entre les intervenants. Une des
4 choses qu'on fait souvent, c'est de donner une pondération
5 supérieure au projet où les organisations de la société
6 civile coopèrent. C'est une façon de les encourager à
7 soumettre des projets où ils apportent tous quelque chose à
8 la table, parce que ces organisations de la société civile
9 ont différents domaines d'expertise, différentes compétences,
10 et notre ministère croit que le projet est plus fort s'il y a
11 plusieurs partenaires qui combinent leurs efforts et leurs
12 forces.

13 Donc, c'était une façon de structurer ces
14 appels aux soumissions pour encourager les intervenants à
15 faire ce genre de travail conjoint. Donc, nous avons vu
16 plusieurs de ces projets où les organisations n'ont peut-être
17 pas coopéré de la même façon qui commencent maintenant à
18 travailler ensemble. Ma collègue Amy a peut-être aussi parlé
19 du fait qu'on a eu différents efforts pour les encourager à
20 partager leurs connaissances, les compétences qu'ils ont. On
21 a fait des conférences au fil du temps, du partage
22 d'information, où des organisations de la société civile ou
23 des chercheurs ont l'occasion de présenter leurs projets aux
24 autres et leurs conclusions.

25 Vous savez, un des défis - et Isabelle en a
26 parlé dans cet espace - c'est qu'il s'agit d'un financement
27 fondé sur les projets. L'ampleur du problème continue à
28 croître. Un des défis, c'est de voir comment on prend un

1 programme comme celui-ci, et le type d'objectif qu'il
2 détient, et réellement l'augmenter de façon à avoir un impact
3 soutenu pour les Canadiens, peu importe leur âge, que ce soit
4 de façon continue.

5 C'est pourquoi nous réfléchissons
6 actuellement à la nécessité de travailler de façon plus
7 profonde, plus soutenue avec les provinces et les territoires
8 qui, dans le contexte canadien, ont le levier de
9 l'enseignement. Parce qu'en Finlande, ils n'ont pas
10 nécessairement la même constitution qu'au Canada.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** En ce qui concerne...
12 on a entendu des preuves données à la Commission sur d'autres
13 ministères ou agences qui jouent un rôle actif face à... dans
14 l'espace de la désinformation. Vous participez aux efforts
15 contre cette désinformation avec le programme que vous avez
16 décrit. Pensez-vous qu'il y a assez de coordination entre
17 différents ministères et agences de la part du gouvernement
18 sur cette question de la mésinformation-désinformation?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je dirais que la
20 coordination a vraiment augmenté dans les années. Ça a
21 commencé après les élections, la nécessité de coopérer de
22 façon horizontale, mais il y a de plus en plus de ces forums.
23 Je co-préside avec mes collègues de la Sécurité publique un
24 groupe de SM où on parle de la sécurité de la communauté. On
25 parle de cette question.

26 Nous sommes aussi invités aux tables de
27 sécurité nationale où on discute de la fine pointe, mais
28 aussi de ce qu'on peut faire dans l'écosystème. Je dois donc

1 dire que je vois une augmentation de cette coordination et
2 vous voyez, dans certains des documents que vous avez
3 partagés, que cette intégration est de plus en plus
4 importante.

5 J'étais SM sur les communications pendant la
6 COVID. Je connaissais ce programme, c'est une coïncidence ou
7 non. Mais je dirais que c'est l'autre chose, la Santé [sic],
8 c'est un ministère qui participe à cause de toute la
9 mésinformation et l'ingérence étrangère peut jouer un rôle.
10 Donc, c'est très important que ça ne reste pas que dans
11 certains ministères, mais que ce soit plus général. Et je
12 pense que c'est pour ça que le comité qui est constitué de 21
13 ministères est important parce que ça prend différentes
14 formes au fil du temps et cela implique différents
15 ministères. Idéalement, on n'attend pas à ce qu'on soit à la
16 toute pointe avant de commencer à participer.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Pendant l'entrevue,
18 vous avez dit que vous faites partie de la réflexion pour
19 mettre à jour le plan pour protéger la démocratie du Canada.
20 Pourriez-vous nous expliquer brièvement ce que vous faites
21 dans cette initiative?

22 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je donne la parole à
23 mon collègue qui est au comité des SMA et qui y travaille.

24 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Comme on l'a dit plus
25 tôt, Patrimoine Canada participe au plan de protection de la
26 démocratie depuis le tout début, avant les élections de 2019,
27 et c'est effectivement un des véhicules principaux maintenant
28 pour mobiliser les ministères et les agences pertinents face

1 à la mésinformation, désinformation, surtout en période
2 électorale.

3 Et comme vous l'avez noté, le plan est mis à
4 jour de façon périodique selon l'échéancier des élections.
5 Donc, nos collègues des établissements démocratiques en font
6 partie. Nous faisons partie du travail. Et l'Initiative du
7 citoyen numérique est un outil que les collègues d'Ottawa
8 voient pour communiquer avec la société civile, les
9 chercheurs, et les mobiliser sur ces sujets. Donc, nous
10 continuerons à travailler avec eux à cet effet.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'ai oublié de
12 poser une question sur le financement du programme, les
13 questions budgétaires. Pendant l'entrevue, je crois que
14 c'est vous, Madame Mondou, que le financement aiderait à long
15 terme pour travailler avec des partenaires et financer
16 différents projets. Pourriez-vous en dire davantage la
17 différence entre ce qui y a actuellement et ce que du
18 financement permanent signifierait?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je crois que lorsque ça
20 a débuté, ce n'était pas du financement permanent et c'est
21 approprié. On essayait de voir si ça pouvait être utile.
22 Maintenant, nous savons que c'est utile. Nous savons qu'il
23 fait une preuve de souplesse et peut évoluer. C'est une
24 autre raison pour laquelle le programme peut être utile. Et
25 je crois que nous n'allons pas voir le problème disparaître.

26 Donc, dans ce contexte, avoir un peu plus de
27 stabilité pour nous, mais aussi pour les partenariats qu'on
28 a, pour qu'ils puissent réellement faire des changements

1 structurels qui sont nécessaires. Parce que si on veut
2 accroître l'ampleur de ce qu'on fait, ça prend des
3 interventions à long terme et de la prévisibilité.

4 Môme si votre projet est fantastique et a
5 beaucoup de potentiel, c'est presque impossible d'avoir un
6 impact pendant un an. Ça prend plus qu'un an, que ce soit
7 une intervention précise avec une communauté qui est plus
8 touchée par la désinformation, ou si c'est d'établir un
9 nouvel outil qui a beaucoup de potentiel. Donc, pour toutes
10 ces raisons, le financement permanent sera utile pour le
11 ministère, mais aussi pour s'assurer d'effectuer les
12 changements et la différence structurelle que nous voudrions.

13 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Lorsque le programme
14 a été renouvelé pendant deux ans, Isabelle a dit que sa durée
15 a été rallongée. Dans l'énoncé financier de l'automne de
16 2022, il y a eu une augmentation de financement. Avant, le
17 programme disposait de 2 millions de dollars par année pour
18 investir dans des projets. Ça a été augmenté pendant les
19 deux dernières années pour être à 10 millions de dollars, ce
20 qui nous a permis d'investir dans des projets plus grands
21 dans lesquels nous n'aurions pas pu et d'avoir des plus
22 grands partenariats.

23 Vous le voyez reflété dans la note que vous
24 avez déjà montrée à l'écran. On investit encore dans les
25 plus petits projets, mais on a aussi trouvé des projets
26 d'ampleur qui proposent d'avoir un impact plus grand pour les
27 Canadiens.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et avez-vous demandé

1 d'avoir du financement permanent?

2 **Mme ISABELLE MONDOU:** La recommandation du
3 ministère serait d'avoir du financement permanent, mais aussi
4 pas moins d'argent. Parce que si on veut faire comme Owen
5 l'a dit, pour la nuance, c'est important de faire des petits
6 projets parce que ça a un impact sur certaines communautés
7 plus petites, mais aussi de bâtir des outils plus grands,
8 comme l'Observatoire et d'autres, qui ont un impact sur plus
9 de groupes. Donc, si j'avais une baguette magique, je ferais
10 en sorte qu'il y ait plus de financement et qu'il soit
11 permanent.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et toutes les étapes qui
13 doivent être prises avant d'avoir ce genre de financement
14 permanent, quand pensez-vous pouvoir savoir si le financement
15 est changé?

16 **Mme ISABELLE MONDOU:** Nous l'avons appris
17 dans la mise à jour financière la dernière fois. Ça pourrait
18 être dans un budget. Ces deux instruments sont typiquement
19 ceux qui nous permettent de voir la confirmation ou
20 l'expansion de nos programmes. Ce sont les véhicules les
21 plus communs.

22 Comme il vient à échéance en mars, nous
23 voudrions... on voudrait le savoir avant le budget qui est
24 habituellement publié en mars-avril. Nous espérons avoir une
25 décision avant.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que ça crée des
27 problèmes pour l'embauche ou la rétention des employés parce
28 que vous ne savez pas s'il y aura encore du financement ou

1 non?

2 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui, ça a un impact.
3 Nous voulons avoir une réponse parce que, sinon, on ferme le
4 programme et il faut tout recommencer par la suite, s'il y a
5 du financement, ce qui présente des défis, c'est évident.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, on comprend,
7 en fait, que la question de l'ingérence étrangère, l'action
8 de votre ministère sur cet enjeu-là se fait dans une
9 perspective un peu plus large sur l'écosystème d'information.
10 Et c'est sous cet angle-là – c'est ma compréhension, vous
11 pouvez me corriger si je me trompe –, c'est sous cet angle-là
12 que le travail avec les provinces et les territoires se
13 déploie.

14 Donc, pouvez-vous expliquer en quoi le..
15 comment le travail que vous faites avec les provinces se
16 déploie et aussi quelle est l'importance du partenariat avec
17 les provinces et les territoires pour s'attaquer à un
18 problème de cette nature?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Ben, en fait, il y a
20 quelques chantiers, je dirais. Le premier chantier, c'est que
21 la ministre, la ministre de Patrimoine canadien, lors de sa
22 rencontre avec ses collègues ont lancé un chantier sur
23 l'impact de l'intelligence artificielle, parce que c'est
24 quand même un sujet important. Donc, les provinces et nous,
25 nous avons travaillé ensemble pour regarder l'impact de
26 l'intelligence artificielle sur notre secteur, qui est le
27 secteur là que j'ai décrit plus tôt.

28 De plus, il y a beaucoup d'échanges, je

1 dirais à notre niveau, mais aussi avec mes partenaires dans
2 les autres ministères pour essayer de créer ces liens-là à
3 tous les niveaux. Parce que il y a différents... comme nous,
4 au fédéral, il y a différents joueurs aussi au niveau
5 provincial. On parle d'éducation, mais on parle aussi de
6 d'autres ministères qui peuvent avoir un rôle à jouer. Je
7 viens de mentionner celui de la culture, celui de la sécurité
8 publique. Donc, c'est presque un miroir, un peu, de notre
9 organisation, et c'est important d'intervenir à plusieurs
10 niveaux.

11 Donc, je dirais que les discussions se sont
12 vraiment intensifiées. Ce que je vois, moi, ce que je
13 constate, c'est que les provinces sont un véritable intérêt,
14 véritable préoccupation, parce qu'on voit que le phénomène de
15 la désinformation et parfois une interférence étrangère
16 devient un phénomène où les gens ont plus de connaissances
17 maintenant. Les gens leur posent des questions sur ce qui se
18 passe et je pense que le niveau d'anxiété de la population a
19 augmenté au fil des années. Je suis pas sûre qu'on aurait eu
20 la même discussion en 2016, honnêtement, mais ils sentent
21 vraiment la pression aussi de citoyens qui sont anxieux, de
22 citoyens qui veulent être mieux équipés, et cetera.

23 Donc, ce sont des discussions, je dirais,
24 extrêmement positives. Mais elles sont encore au stade où on
25 n'a pas... par exemple, une des choses qu'on regarde, c'est
26 est-ce qu'on pourrait avoir une stratégie nationale sur la
27 désinformation. T'sais, vraiment un plan d'action intégré
28 entre les provinces, le fédéral, les territoires et tout ça.

1 On n'est pas encore à ce stade-là.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parce que étant une
3 fédération...

4 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... une constitution qui
6 prévoit un partage des compétences, j'imagine que vous ne
7 pouvez pas... vous pouvez pas, à certains égards, travailler
8 seuls.

9 **Mme ISABELLE MONDOU:** Exact.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous devez nécessairement
11 travailler avec les provinces. On pense entre autres à
12 l'éducation là...

13 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... qui est de compétence
15 provinciale.

16 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, ça, vous... ce que
18 vous faites, c'est tenter le plus possible d'obtenir la
19 collaboration des provinces?

20 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Puis vous dites ça va
22 bien, jusqu'à maintenant?

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous voyez qu'il y a un
25 certain désir, mais est-ce que vous sentez que vous êtes
26 limités à cet égard-là ou il y a pas de... il y a pas d'enjeu à
27 ce stade-ci?

28 **Mme ISABELLE MONDOU:** Ben, je pense que les

1 deux choses qui sont importantes dans ce contexte-là, c'est
2 qu'il faut aussi avoir les conversations de partage
3 d'information, parce que toutes les provinces et tous les
4 territoires ne sont pas au même niveau. Certains sont plus
5 avancés. Je pensais... je parlais de certains curriculums, par
6 exemple, qui sont très avancés, d'autres moins.

7 Donc, ces tables-là permettent aussi de
8 partager de l'information. Notamment nos agences de sécurité
9 ont parfois de l'information qui est extrêmement pertinente
10 qui est plus difficile pour nos agences provinciales à
11 obtenir. Donc, je pense que les tables sont vraiment
12 essentiels au niveau du partage d'information, parce qu'on
13 apprend de chacun. Comme nous, on est allés voir la Finlande
14 et tout ça, les provinces apprennent l'une de l'autre et on
15 apprend aussi ensemble.

16 Qu'est-ce qu'on peut faire de plus, je crois,
17 c'est qu'il faut continuer à engager de façon très
18 systématique, parce que le phénomène avance à très grand pas.
19 Les nouveaux défis de l'intelligence artificielle, c'est pour
20 ça qu'on a focussé là-dessus sur notre table, sont énormes et
21 sont déjà avec nous. Donc, il faut juste s'assurer que, non
22 seulement on partage l'information, mais idéalement aussi, on
23 travaille ensemble à des plans communs. Ça pas besoin d'être
24 tout un plan fédéral ou tout un plan provincial, mais qu'il y
25 ait un alignement. Puis ça, on fait ça dans nos tables
26 Fed/PROC souvent.

27 On a des capacités de travailler ensemble sur
28 des agendas communs. Chacun fait ses choses, mais on les

1 fait avec des priorités puis des objectifs communs. Je pense
2 que c'est vraiment ça l'objectif. Ce sera pas nécessairement
3 pour le fédéral de décider quel va être le curriculum dans
4 telle province. Et en ayant ces discussions-là, de
5 s'entendre sur c'est quoi un curriculum robuste pis comment
6 on peut tous contribuer à cette dynamique-là. Donc, je
7 dirais que c'est plus à ce niveau-là.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et jusqu'à maintenant,
9 dans les échanges que vous avez avec les provinces, est-ce
10 que l'existence, c'est peut-être moins pertinent lors de la
11 désinformation? Je ne le sais pas, vous me le direz.

12 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais est-ce que le fait
14 que certaines informations puissent être classifiées et,
15 donc, ne puissent pas être communiquées aux provinces dans
16 l'état actuel des choses, là, a été un problème pour vous ou
17 ça, c'est pas véritablement un enjeu quand on parle de
18 désinformation?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** C'est pas un enjeu pour
20 moi. Je sais pas pour mes collègues. Ce serait plus une
21 question peut-être pour mes collègues des agences de
22 sécurité. Je pense que de plus en plus, ils trouvent des
23 façons, un peu comme ils l'ont fait avec la Commission,
24 d'aller partager l'essentiel des conversations.

25 Puis une des choses que je mentionnerais,
26 c'est que nos organismes comme CSE et tout ça travaillent
27 beaucoup plus maintenant avec les provinces et tout ça sur
28 des enjeux de cyber-affaires et tout ça. Donc, je pense

1 qu'on est ailleurs qu'il y a quelques années où on était
2 vraiment dans un environnement beaucoup plus cloisonné.

3 Mais ce qui est intéressant aussi, pis je
4 sais pas si Amy... je pense pas qu'Amy l'a mentionné, mais on a
5 eu un des projets récents, c'est qu'on va avoir un organisme
6 que ce qu'ils vont faire, c'est qu'ils vont aller parler aux
7 élus municipaux, provinciaux, pour les éduquer - peut-être
8 pas le même bon mot - mais sensibiliser à la réalité. Parce
9 qu'au niveau municipal aussi, les capacités varient
10 énormément d'une municipalité à l'autre, évidemment.

11 Et donc, d'avoir des projets de la société
12 civile aussi qui va à tous les niveaux-là, indépendamment,
13 parce que eux ont pas de limites de juridiction. À partir du
14 moment où on finance un projet, eux peuvent inviter des hauts
15 fonctionnaires, des fonctionnaires, des responsables
16 politiques de tous les niveaux. Donc, il y a aussi ça qu'on
17 peut faire à travers nos programmes. C'est de partager, si
18 on peut dire, notre capacité avec le programme et de l'offrir
19 à plusieurs niveaux de juridiction. Et ça, on est très
20 contents de faire ça.

21 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Et tout à fait, il
22 faut garder en tête que les organismes, les sociétés civiles,
23 les intervenants sont souvent des intervenants partagés entre
24 nous et les provinces. Par exemple, je pense à une
25 organisation qui s'appelle CIVIX. CIVIX travaille dans le
26 domaine de l'éducation. Donc, c'est vraiment d'équiper les
27 profs avec les outils pour encourager les étudiants de mieux
28 comprendre l'espace numérique. Donc, c'est une organisation

1 avec laquelle on a travaillé, mais, évidemment, ils ont des
2 relations en place dans toutes les provinces avec les
3 ministères d'éducation. Donc, il y a un partage.

4 Et Isabelle... je pense qu'il y a vraiment une
5 véritable opportunité pour Canada. Isabelle a mentionné
6 Ontario. Ontario était un leader très tôt d'avoir intégré
7 des concepts de littératie numérique dans son curriculum pis
8 c'était reconnu à l'échelle internationale à l'époque. Et
9 Ontario, présentement, embarque dans un renouvellement de son
10 curriculum dans ce domaine-là. Et donc, il y a beaucoup de
11 bon travail qui a été fait au Canada. Et puis, évidemment,
12 ça continue à évoluer.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'aimerais
15 maintenant aborder trois initiatives législatives, la *Loi sur*
16 *le journalisme local*, la *Loi sur les nouvelles en ligne*... la
17 *Loi sur les nouvelles en ligne* et le projet de loi sur les
18 préjudices en ligne. Donc, brièvement, pouvez-vous nous
19 présenter très rapidement en quoi l'initiative journalisme
20 local s'inscrit dans ces efforts pour contrer la
21 désinformation mais aussi pour s'assurer d'un... assurer
22 écosystème en santé?

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument. Avec la
24 crise des médias qu'on a vu au fil des années, on a vu des
25 journaux disparaître en grand nombre, et notamment dans des
26 petites localités. Et ça, c'est très problématique. Ça veut
27 dire que les gens n'ont pas accès à notre diversité de
28 sources fiables et tout ça. Et donc, ils ne peuvent pas

1 corroborer, jusqu'à un certain point, ce qu'ils entendent
2 dans d'autres sources qui sont peut-être moins fiables.

3 Donc, le programme de journalisme local,
4 c'est vraiment ça. C'est de donner un coup de pouce de façon
5 indépendante. Donc, c'est géré par sept associations de
6 journaux. Nous, on transfère l'argent, mais c'est eux qui
7 administrent, qui décident qui et comment l'argent est
8 distribué.

9 Et sur le terrain, ce que ça l'a fait
10 concrètement, c'est que 400 postes de journalistes locaux ont
11 été créés avec ce programme-là. Donc ça, ça veut dire dans
12 des... ce qu'on appelle des déserts de nouvelles, des régions
13 où il y avait parfois plus du tout de journaux ou qui avaient
14 pratiquement plus de présence de nouvelles. Alors, on
15 privilégie, évidemment, les endroits où c'est plus difficile.
16 Et c'est un programme qui a... qui est vraiment, le but, c'est
17 de financer le salaire des journalistes. Donc, c'est pas
18 pour payer des salaires de dirigeants ou quoi que ce soit,
19 c'est vraiment pour des postes de journalistes et ça l'a eu
20 un impact réel, je dirais, dans les communautés.

21 La crise continue, donc, je ne dirais pas que
22 c'est la seule solution à tous les problèmes, mais sans avoir
23 de journalisme à travers le pays, à travers les... pas juste
24 dans les grandes villes, mais dans les communautés locales,
25 c'est sûr qu'on ouvre la porte à la désinformation et
26 ultimement, évidemment, peut-être à l'interférence étrangère.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** La ministre St-Onge
28 va être avec nous plus tard cette semaine.

1 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et c'est un sujet
3 qui sera assurément abordé avec elle. Maintenant, pour ce
4 qui est de la *Loi sur les nouvelles en ligne*, vous me
5 corrigez si je me trompe, que c'est un système un peu de
6 redevances qui est voulu lorsque des articles de journaux, de
7 médias sont partagés par les plateformes numériques. Et on
8 comprend qu'il y a eu une décision d'affaires par une
9 plateforme, Meta, de retirer le contenu de nouvelles plutôt
10 que de participer à cette... à cette formule de redevances.

11 Donc, est-ce que vous pouvez simplement
12 expliquer la dynamique qui est en place avec les plateformes
13 numériques, mais aussi la conséquence de voir le contenu
14 fiable disparaître des plateformes en ligne, si tant est
15 qu'il y en a eu?

16 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** La *Loi sur les*
17 *nouvelles en ligne* concerne d'attribuer la responsabilité
18 avec ces plateformes de négocier avec les entreprises de
19 nouvelles quand c'est diffusé sur ces plateformes, parce que
20 les plateformes et les services de nouvelles se font
21 concurrence pour le marché de la publicité. Si vous êtes une
22 entreprise de nouvelles, vous dépendez de ces plateformes
23 pour rejoindre vos publics. C'est un des principaux moyens
24 pour les Canadiens d'aller chercher les nouvelles avec les
25 recherches sur Internet.

26 Alors d'un côté, vous dépendez de votre
27 concurrent pour rejoindre votre public. Donc, cette *Loi sur*
28 *les nouvelles en ligne*, qui est inspirée d'une loi semblable

1 en Australie, c'est vraiment de dire aux plateformes qu'ils
2 ont l'obligation de négocier avec ces entreprises médiatiques
3 de nouvelles pour le contenu qu'ils offrent sur leurs
4 plateformes.

5 Mais Meta a pris la décision d'empêcher les
6 Canadiens d'afficher des liens aux nouvelles sur Facebook et
7 Instagram. Et ça reflète une décision d'ordre général que
8 Meta a prise à l'échelle internationale. Ils ont abandonné
9 leurs obligations avec l'Union européenne... envers l'Union
10 européenne et les États-Unis. Et ils ont dit que si
11 l'Australie continue dans la même veine que le Canada, ils
12 vont prendre des mesures.

13 Donc, ça reflète la position que prend Meta,
14 qu'ils ne pensent pas que c'est de leur responsabilité de
15 négocier avec les entreprises de nouvelles. Et ça, ça va à
16 l'encontre de la *Loi sur les nouvelles en ligne*.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et je demanderais
18 qu'on mette le document COM601, 601, COM601.

19 **--- EXHIBIT No./PIÈCE No. COM0000601.EN:**

20 Cyber threats to Canada's democratic
21 processes

22 **--- EXHIBIT No./PIÈCE No. COM0000601.FR:**

23 Cybere menaces contre le processus
24 démocratique du Canada

25 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et vous... en fait,
26 c'est le rapport... c'est une mise à jour de 2023 du centre de
27 la sécurité des télécommunications et je vous demanderai
28 d'aller à la page 15 du rapport, qui est la page 17 du PDF,

1 si ma mémoire est... oui.

2 Donc, dans le bas de la page, s'il vous
3 plaît. Donc, on voit ici, en fait, la mention que la Loi sur
4 les nouvelles en ligne, bon, il y a une conséquence qu'à
5 l'effet que Meta a retiré les nouvelles. Et le dernier
6 paragraphe, on voit que la... il y a... on identifie une
7 vulnérabilité qui découle de l'absence de nouvelles qu'on
8 pourrait dire fiables sur la plateforme. Est-ce que vous
9 voyez un... est-ce que... êtes-vous d'accord avec ce constant et
10 est-ce qu'il y a une vulnérabilité qui a été provoquée ou
11 causée par cette décision d'affaires de la plateforme Meta?

12 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Donc, évidemment, on
13 a pris connaissance du... des... du travail qui se fait
14 présentement pour mieux comprendre l'impact du fait que Meta
15 empêche les gens de partager les nouvelles sur Facebook et
16 Instagram. Ça démontre plusieurs choses. Oui, ça démontre
17 qu'il y a moins de trafic qui va vers les entreprises de
18 nouvelles, tout à fait. Mais les chiffres démontrent aussi
19 que certains gens essaient de trouver les nouvelles de
20 d'autres façons. Et ça démontre aussi qu'il y a toujours du
21 monde qui est en train de partager les nouvelles sur Facebook
22 et Instagram avec les *screenshots*, et cetera.

23 Donc, le portrait n'est pas tout à fait
24 blanc-noir. C'est... pour le ministère, c'est important que,
25 comme Isabelle l'a mentionné plus tôt, c'est la raison pour
26 laquelle c'est important qu'on continue d'investir, d'assurer
27 qu'il y a des médias fiables ici au Canada. Et c'est la
28 raison pour laquelle, avec le programme numérique aussi,

1 qu'on donne des outils, la formation aux Canadiens pour
2 encore être mieux équipés pour déterminer la qualité de
3 l'information qu'ils sont en train de rencontrer en ligne.
4 Et donc, je pense que ce constat-là fait ce point plus
5 largement.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je suis juste... je suis
7 juste curieuse, je suis pas certaine que ça ait un impact au
8 niveau de l'ingérence étrangère, mais quand on lit que
9 « almost 50% of Canadians aged between 18 and 24 rely on
10 social media as their main source of news », est-ce qu'on
11 doit comprendre qu'il y a quand même 50 pour cent qui se
12 fient sur d'autres sources ou c'est simplement qu'ils ont
13 aucune source d'information?

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je pense que si on
15 examine les données, alors, probablement c'est un portrait un
16 peu partagé, mélangé. Donc, il faudrait examiner quelle est
17 la source de cette donnée statistique. Elle est exacte parce
18 que, de plus en plus, pas seulement les jeunes canadiens, de
19 plus en plus on sert de ces plateformes pour avoir accès aux
20 nouvelles et aux informations. Alors, ils jouent ce rôle de
21 gardien de ce qui est diffusé.

22 Alors, voilà pourquoi la *Loi sur les*
23 *nouvelles en ligne*, les informations en ligne a été adoptée.
24 Dans une démocratie comme le Canada, on croit que le
25 journalisme est important et croit qu'on a une responsabilité
26 collective de s'assurer que le modèle serait viable. Alors,
27 donc, ces plateformes ont la responsabilité de négocier avec
28 ces entreprises. Meta a pris une position formelle.

1 Google est allé à la table de bonne foi, ils
2 ont trouvé moyen d'aller de l'avant. Ils vont contribuer 100
3 millions de dollars suite à ces négociations de façon
4 continue. Le modèle peut fonctionner. On a vu que le modèle
5 a fonctionné en Australie, mais il incombe à ces plateformes
6 avec ce modèle d'investir financièrement pour appuyer cette
7 fonction qui est essentielle pour une société démocratique
8 comme le Canada.

9 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, dans
10 l'intérêt du temps, Madame la Commissaire, on va réserver la
11 Loi sur les préjudices en ligne pour Madame la Ministre St-
12 Onge.

13 Je vais vous demander maintenant de discuter
14 du CRTC et de la *Loi sur la radiodiffusion*.

15 On voit dans le rapport institutionnel que la
16 ministre du Patrimoine est responsable pour la *Loi sur la*
17 *radiodiffusion*. Donc, ma première question pour vous, c'est
18 qu'est-ce que ça veut dire que la ministre est responsable
19 pour cette *Loi*?

20 **Mme ISABELLE MONDOU:** En fait, la ministre
21 est responsable. C'est-à-dire que c'est elle qui fait les
22 politiques par rapport à la radiodiffusion au Canada.
23 Maintenant, on a aussi un organisme, qui est le CRTC, qui lui
24 met en œuvre les politiques. Donc, on a un rôle vraiment
25 complémentaire. Le CRTC, il y a plusieurs décisions devant
26 lui sur la revue de la *Loi sur la radiodiffusion*, met en
27 œuvre, et le rôle de la ministre, c'est d'avancer les
28 politiques. C'est ce qu'elle a fait avec la réforme de *Loi*

1 *sur la radiodiffusion.*

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On a déterminé que
3 le gouvernement a des pouvoirs limités en ce qui a trait à la
4 *Loi sur la radiodiffusion*. Est-ce que vous pouvez élargir
5 cette idée des pouvoirs limités qu'a le gouvernement?

6 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** La *Loi sur la*
7 *radiodiffusion* est structurée de façon à reconnaître qu'une
8 société démocratique comme le Canada... qu'au Canada, il est
9 important de protéger les médias dans leur façon
10 d'information et du côté des éléments culturels. On voit ça
11 au début de la *Loi sur la radiodiffusion*, c'est qu'on doit
12 l'interpréter quant à l'expression créatrice accordée à ces
13 entités. Donc, la *Loi* est créée pour assurer qu'il y a une
14 bonne distance entre le gouvernement de l'époque et les
15 entreprises médiatiques sur lesquelles on dépend pour le
16 contenu culturel, de divertissement, et aussi pour les
17 nouvelles.

18 Et donc, le Parlement décrit les objectifs de
19 la *Loi*, et ces objectifs sont attribués au CRTC en tant
20 qu'autorité régulatrice indépendante, libre de l'ingérence,
21 qui met en œuvre ces responsabilités. Le gouvernement a très
22 peu de pouvoir pour demander au CRTC de faire quelque chose.
23 Il y en a deux.

24 La première chose, c'est que le gouvernement,
25 suite à la recommandation du ministre du Patrimoine, le
26 gouvernement peut demander au CRTC d'examiner un enjeu et
27 rédiger un rapport. Il y a aussi un pouvoir de politique, en
28 vertu d'une politique, que le gouvernement, suite à la

1 recommandation de la ministre du Patrimoine, peut demander
2 une application de la part du CRTC.

3 Donc, ce n'est pas de prendre... passer à
4 l'action envers une entreprise, mais ils ont une
5 responsabilité du côté de la conformité de l'application de
6 la *Loi*.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On a entendu des
8 preuves la semaine passée quant à le décret en conseil en ce
9 qui a trait à *RT*. Alors, comme vous avez dit, Monsieur
10 Ripley, on comprend que la ministre du Patrimoine va
11 présenter des recommandations au Conseil des ministres.
12 Ensuite, une... un décret en conseil est émis.

13 Alors, pour ce qui est arrivé en ce qui a
14 trait à *RT*, est-ce que c'est la première fois que ça se
15 passe, que le gouvernement ait demandé au CRTC d'examiner ce
16 qui se passe dans un média contrôlé par un gouvernement
17 étranger?

18 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Alors, c'est la
19 première fois que ça s'est fait. On avait eu l'invasion de
20 la Russie par l'Ukraine. Les décisions ont été prises dans
21 d'autres administrations, d'autres endroits quant à *RT* et
22 certains de ses groupes affiliés. Et donc, on était préoccupé
23 qu'il y avait la diffusion de propagande et de commentaires
24 abusifs envers les Ukrainiens. Et comme vous l'avez noté, la
25 ministre de Patrimoine Canada à l'époque et le gouvernement,
26 donc, voulaient s'assurer que le CRTC s'occupait de cela.

27 Et donc, ils ont utilisé leurs pouvoirs pour
28 demander au CRTC pas de déterminer le résultat, mais

1 d'examiner la question, à savoir s'il serait approprié, vu à
2 ce qui était diffusé sur *RT* et *RT France* pour que ces canaux
3 soient toujours disponibles sur les forfaits de médias et de
4 satellites pour les Canadiens.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, j'aimerais
6 vous amener à votre résumé de témoin, 131, version originale
7 anglaise, paragraphe 19, le dernier paragraphe du sommaire,
8 où on discute de la *Loi sur la radiodiffusion*. Et les deux
9 dernières phrases.

10 « L'intention n'est pas que le CRTC
11 joue un rôle de modérateur de
12 contenu. » (Tel qu'interprété)

13 J'aimerais que vous expliquiez cela, que ce
14 n'est pas le rôle du CRTC, en vertu des lois en vigueur
15 présentement, d'être un modérateur de contenu.

16 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Pour répéter, et on
17 l'a noté au paragraphe 19, l'objectif fondamental de la *Loi*
18 *sur la radiodiffusion* au Canada, c'est de promouvoir
19 l'expression culturelle canadienne. Donc, c'est pour... il y a
20 un cadre de réglementation qui a été créé pour s'assurer
21 qu'on va promouvoir la création, la production et la
22 diffusion de contenu canadien à la télévision et la radio.
23 Alors, il y a une longue tradition du côté de la
24 radiodiffusion.

25 Il faut comprendre que les services de
26 radiodiffusion, dans un contexte où, par le passé, le spectre
27 était limité, là, il y avait une responsabilité qui incombait
28 à ceux qui pouvaient diffuser d'avoir... d'adhérer à certaines

1 normes de radiodiffusion. Donc, il y en a au Canada et on
2 s'attend à ce que les radiodiffuseurs y... les respectent.

3 Alors, il y a un groupe qui s'appelle le
4 Conseil des normes de radiodiffusion au Canada. Et quand il
5 y a des préoccupations quant à la qualité de programmation,
6 normalement, c'est ce conseil qui examine la situation et va
7 déterminer la question. Et le CRTC peut, en fin de compte,
8 participer. Mais de façon générale, le CRTC n'examine pas le
9 contenu qui est diffusé de façon quotidienne. Il doit y
10 avoir une plainte et quelqu'un va dire qu'on croit qu'on a
11 enfreint à certaines de ces normes de radiodiffusion.

12 Je dois dire aussi que la façon dont le
13 système est créé, c'est qu'il y a des... les radiodiffuseurs,
14 au fil... sur les voies et sur les satellites, sont la
15 propriété de Canadiens. Et pour *RT France*, un bon exemple de
16 ce dont on parlait, c'est l'autorisation pour que les câbles
17 distributeurs canadiens ou les fournisseurs de service par
18 satellite fournissent ces canaux. Le rôle du CRTC détermine
19 les choses dans cet espace-là. Ils ne doivent pas visionner
20 ce qui est partagé sur l'Internet.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et j'ai une
22 dernière question sur la dernière phrase de votre résumé, où
23 la *Loi sur la télédiffusion* n'a qu'une utilité limitée quant
24 à l'ingérence étrangère. Est-ce que c'est sur le système qui
25 existe et sur sa structure actuelle?

26 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui. C'est selon le
27 système tel qu'il existe actuellement. Encore, si on regarde
28 le genre d'objectif politique dans *La loi sur la diffusion*,

1 il s'agit surtout d'expression culturelle et de soutenir
2 l'expression culturelle en français, anglais et dans les
3 langues autochtones. Vous n'y voyez pas d'objectif lié à
4 l'ingérence étrangère, par exemple.

5 Donc, c'est basé sur le système tel qu'il est
6 maintenant, en reconnaissant que le système vise certains
7 types de services, les diffuseurs, les services de diffusion,
8 télédiffusion, cet exercice de contrôle de contenu. La *Loi*
9 *sur la diffusion*, le gouvernement, c'était un point de débat
10 pendant la *Loi sur la diffusion en ligne*. Le gouvernement
11 n'a pas ajouté au mandat du CRTC le pouvoir de traiter du
12 contenu téléchargé par les utilisateurs, le contenu qui n'est
13 pas commercial, les films, la musique, la télévision, et
14 cetera.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je n'ai plus de
16 questions, Madame la Commissaire.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. On prend la
18 pause, 20 minutes. Nous revenons à 3 h 20.

19 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

20 Cette séance de la commission est maintenant
21 suspendue jusqu'à 15 h 20.

22 --- La séance est suspendue à 15 h 02...

23 --- L'audience est reprise à 15 h 24

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
26 étrangère est de retour en session.

27 Il est 15 h 24.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

1 Me NEIL CHANTLER: (Non interprété)

2 --- Mme AMY AWAS, Sous la même affirmation:

3 --- M. THOMAS OWEN RIPLEY, Sous la même affirmation:

4 --- Mme ISABELLE MONDOU, Sous la même affirmation:

5 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:

6 Me NEIL CHANTLER: Bon après-midi. Je suis
7 Neil Chantler, avocat pour le Canadian Chinese Concern Group.
8 S'il vous plaît, affichez CCC34.

9 Il s'agit d'un document que vous avez déjà vu
10 aujourd'hui. Le comité spécial de mai 2023 sur le rapport
11 intérimaire à propos de la République populaire de Chine,
12 page 28 sur le PDF. C'est peut-être un autre document.

13 LE GREFFIER: Donnez-nous un instant, s'il
14 vous plaît.

15 Me NEIL CHANTLER: C'est la section sur les
16 médias. Peut-être fouiller pour trouver ce mot dans l'index?

17 J'allais vous lire un passage, mais ce que le
18 passage dit, c'est qu'il y a de plus en plus de
19 préoccupations à l'effet que les médias de langue chinoise
20 sont de plus en plus contrôlés par la République populaire de
21 Chine. Et le comité conclut que bien qu'il n'ait pas
22 complètement le contrôle sur les médias de langue chinoise,
23 cet avenir est prévisible et il s'agit d'une perspective
24 terrifiante pour mes clients qui consomment les médias de
25 langue chinoise, mais aussi pour tous les Canadiens. Voici :

26 « La capacité des journalistes de
27 faire des rapports librement sur les
28 questions d'intérêt public et que les

1 intérêts reçoivent de l'information
2 sont des éléments essentiels de
3 démocratie saine. Les témoins se
4 sont dit préoccupés de l'état des
5 médias mandarins et cantonais
6 compromis par la République populaire
7 de Chine. Les médias traditionnels
8 et des médias sociaux contrôlés par
9 la République populaire de Chine
10 transfèrent de la désinformation.
11 Les perspectives présentées par le
12 comité spécial sont sans équivoque.
13 Si la République populaire ne
14 contrôle pas tous les médias de
15 langue chinoise maintenant, ce sera
16 bientôt le cas. » (Tel
17 qu'interprété)

18 Est-ce que le ministère est au courant de ce
19 problème? Je suppose que oui, mais peut-être que vous
20 pourriez confirmer.

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui, nous sommes très
22 familiers avec ce rapport. En fait, il y a eu une réponse du
23 gouvernement par l'ancien ministère qui participait, qui a
24 reconnu le rapport. Merci.

25 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que le ministère
26 partage la préoccupation de mes clients que ce serait
27 détrimental pour la capacité des Sino-canadiens d'avoir accès
28 à des médias libres, justes et sains?

1 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui, c'est une des
2 raisons pour lesquelles une des choses que mon collègue a
3 dite, c'est une des recommandations de ce rapport. Pour voir
4 comment réussir à avoir plus d'information, je ne sais pas si
5 vous voulez qu'on parle du projet précisément?

6 **Me NEIL CHANTLER:** Non, j'ai votre
7 témoignage d'aujourd'hui.

8 Est-ce que le ministère convient que la
9 menace de désinformation est plus élevée dans les médias de
10 langue étrangère lorsque ces médias sont contrôlés par un
11 État étranger?

12 **Mme ISABELLE MONDOU:** Une des réponses pour
13 lesquelles nous avons eu un appel spécial sur des
14 communautés précises, c'est que nous savons qu'elles sont
15 plus la cible. Et c'est pour ça que nous avons fait un
16 examen sur la propagande russe et, cette fois-ci, la Chine.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Le ministère a fait
18 beaucoup pour contrer la mésinformation et la désinformation,
19 surtout par la République populaire de Chine, l'Initiative
20 sur le citoyen numérique, les règles sur les compagnies
21 médiatiques, a augmenté la résilience du public grâce à la
22 sensibilisation et la promotion du journalisme.

23 Vous n'avez pas parlé aujourd'hui du rôle du
24 CRTC. Vous n'êtes pas le CRTC. Et empêcher l'ingérence
25 étrangère, peut-être grâce au mécanisme de plainte, vous
26 conviendrez avec moi qu'il s'agit d'un élément très important
27 du système. Le public a la capacité d'identifier quelque
28 chose comme l'ingérence étrangère dans les médias, d'en faire

1 rapport à l'agence gouvernementale qui est responsable de
2 superviser et de surveiller cette information, n'est-ce pas?

3 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je donne la parole à
4 mon collègue, mais je dirai que ce que le CRTC ont dit, c'est
5 qu'ils travaillent sur la façon de résoudre cette plainte,
6 parce qu'ils croient devoir être mieux équipés pour pouvoir
7 traiter de façon efficace avec ce genre de plainte, tout en
8 reconnaissant les limites qui leurs sont octroyées par leur
9 loi habilitante. Je ne sais pas si mon collègue a autre
10 chose à rajouter.

11 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Pour ce qui est
12 d'avoir un permis de diffusion, qu'il s'agit de
13 télédiffusion, radiodiffusion, satellite, câble, c'est un
14 privilège. Et avec ce privilège, il y a certaines
15 responsabilités, et le CRTC a le rôle de superviser le
16 système et de s'assurer, comme on l'a dit avant la pause, que
17 les normes de diffusion sont respectées.

18 Et comme vous le remarquez, il y a des
19 mécanismes pour les gens ou les organisations de porter
20 plainte au CRTC, s'ils croient par exemple qu'il y a un poste
21 étranger qui est distribué par un câblodistributeur canadien
22 qui ne respecte pas les règles. Et le *RT France*, c'est un
23 exemple du CRTC qui a éliminé un poste d'une liste pour
24 prévenir leur distribution. Il y a eu d'autres plaintes en
25 ce qui concerne d'autres services que le CRTC comprend.

26 **Me NEIL CHANTLER:** Donc, un membre du public
27 peut soumettre une plainte et ils peuvent l'examiner. Et un
28 de ces règlements, c'est qu'un détenteur de permis ne peut

1 pas diffuser des nouvelles fausses et portant à confusion.

2 Je l'ai porté à l'attention du CRTC et il
3 nous a dit qu'il y a une tension entre le rôle du CRTC, son
4 mandat d'améliorer l'expression, la liberté d'expression,
5 d'encourager la polarité des perspectives dans la société
6 canadienne et, bien sûr, l'obligation de superviser les
7 nouvelles fausses.

8 Et il y a une hésitation réelle au CRTC
9 d'examiner le contenu. Et j'ai dit au témoin que les
10 règlements obligent, les obligent à le faire. Quelle est
11 votre perspective du rôle du CRTC et de se mêler du contenu?
12 Comme je l'ai dit, je crois qu'ils sont obligés de le faire
13 selon leurs règlements.

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Il est important de
15 faire une distinction entre les diffuseurs canadiens. Il
16 s'agit de diffuseurs canadiens qui ont une licence du CRTC
17 pour être un diffuseur canadien. Et il faut être une
18 entreprise à contrôle et propriété canadienne.

19 Comme j'ai dit avant la pause, il y a un
20 mécanisme qui est utilisé si un Canadien, un diffuseur
21 canadien émet quelque chose qui préoccupe les gens, qui est
22 faux, qui porte à confusion, qui viole les règlements, la
23 loi. Il faut parler au Conseil de la radiotélédiffusion et
24 des mesures correctives sont prises.

25 Mais il faut faire la distinction entre ça et
26 les postes étrangers qui sont distribués par des diffuseurs
27 canadiens. Comme par exemple, des postes américains comme
28 CNN, NBC et d'autres. Et on a aussi d'autres postes comme

1 *RT, RT France* qui sont sur la liste, qui ont l'autorisation
2 de distribution au Canada.

3 Mais ce qui est important de comprendre,
4 c'est que le CRTC n'a pas le même degré de contrôle sur ces
5 services. Le service est soit sur la liste ou il n'est pas
6 sur la liste. Le CRTC, il ne s'agit pas d'une entreprise
7 canadienne qui fonctionne ici, qui répond au Conseil de
8 radiotélédiffusion de la même façon qu'un organisme canadien.

9 Donc, c'est un instrument noir et blanc qu'a
10 le CRTC pour prendre la décision. Comme vous le dites, y a-
11 t-il... ce service offre-t-il une certaine valeur, comme le
12 CRTC le dit? Oui, ils veulent promouvoir la diversité de la
13 programmation, la diversité des perspectives au Canada. Ou y
14 a-t-il suffisamment de préoccupations, comme le service ne
15 respecte pas les normes de diffusion, comme vous l'avez noté,
16 c'était avec *RT, RT France*, où ils ont conclu qu'il y avait
17 suffisamment d'abus des commentaires dans ces services vers
18 les Ukrainiens, que ça valait la peine de les enlever de la
19 liste et de limiter l'accès aux Canadiens à ces services.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Donc, les plaintes
21 publiques peuvent engendrer que des entités médiatiques
22 chinoises perdent leur permis de diffusion aussi?

23 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je dirais ne pas
24 perdre leur permis, parce qu'ils n'ont pas de permis. Ce que
25 ça signifie, c'est qu'une compagnie comme Bell, Rogers ou
26 Quebecor n'aurait plus le droit d'inclure ce poste dans son
27 offre de poste. Mais la réponse est oui, le CRTC a dit dans
28 son témoignage qu'il travaille à avoir un cadre de plainte

1 plus robuste pour pouvoir réagir à des plaintes de ce genre.

2 **Me NEIL CHANTLER:** Détecter de l'information
3 fausse ou menant à confusion, c'est une tâche difficile.
4 C'est une tâche qu'aucune agence ne voudrait. Mais puis-je
5 vous poser la menace inverse? Si un État étranger comme la
6 Chine avait le droit de noyer les conversations légitimes sur
7 une certaine question, grâce à des milliers de robots ou de
8 faux comptes, qu'ainsi la liberté d'expression est minée?
9 Identifier cette information fausse, mésinformation,
10 désinformation, et faire quelque chose, c'est essentiel pour
11 protéger la liberté d'expression. Sinon, la vraie
12 conversation des Canadiens risque d'être noyée.

13 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui. Je pense que ce
14 que vous dites est très important. Et je reviens à l'exemple
15 du CRTC. Il s'agit d'un tribunal administratif.

16 Donc, par définition, ils ne sont pas là pour
17 agir rapidement. Ils répondent à une plainte, ils entendent
18 les preuves et ainsi de suite. Donc, je crois que ça prend
19 quelques interventions. On a souligné quelques interventions
20 qu'on peut faire avec la sensibilisation, en plus de médias
21 et ainsi de suite.

22 Mais comme vous le dites, tous ces efforts
23 sont là pour s'assurer qu'en bout de ligne, les gens aient
24 accès à de l'information de confiance sur laquelle ils
25 peuvent se fier. Donc, nous sommes d'accord avec vous.

26 **Me NEIL CHANTLER:** Je change de vitesse. La
27 *Loi sur les torts en ligne*, la *Loi* réussit à protéger les
28 utilisateurs de contenu nocif. Il s'agit de contenu sur

1 lequel on ne débat pas ou très peu. Par exemple, les
2 communications intimes, le tort fait aux enfants, le discours
3 haineux, la violence, il n'y a pas de débat là-dessus, leurs
4 valeurs négatives dans la société canadienne. On ne débat
5 pas non plus de l'ingérence étrangère aussi étant quelque
6 chose qui doit être saisi, mais c'est très difficile à
7 saisir.

8 **Me NEIL CHANTLER:** Diriez -vous que
9 l'ingérence étrangère devrait être règlementée, mais on a de
10 la difficulté avec l'attribution, avec les limites de
11 technologie, et ainsi de suite?

12 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je dirais que même ce
13 que vous dites, sans différent, les gens sont d'accord que
14 quelque chose doit être fait, mais le comment ça doit être
15 fait, comment ça s'applique, porte à débat. Et vous le
16 verrez avec le projet de loi C-63.

17 Et comme vous le dites, le problème ce n'est
18 pas l'objectif, c'est la manière d'arriver à l'objectif.
19 Certaines personnes diront qu'il faut faire ceci, et d'autres
20 penseront autre chose. Et c'est là où ça devient difficile.

21 Prenons l'exemple du projet de loi. On a
22 envoyé la première version aux consultations, les gens
23 étaient d'accord avec ce que nous essayons de faire, mais que
24 l'équilibre n'était pas le bon. Donc, c'est le défi, quel
25 genre d'intervention, jusqu'où aller, et qui fait
26 l'intervention? C'est toujours ce qui est difficile.

27 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** J'ajouterais que
28 c'est important de se souvenir que l'ingérence étrangère

1 prend différentes formes. Donc, les torts en ligne, la *Loi*,
2 où il n'y a pas de catégorie, les torts... la *Loi* sur les torts
3 inclut 7 types de tort, l'incitation à la violence, la
4 violence, la haine. Donc, si un acteur étatique utilise ces
5 catégories pour tenter d'influencer, donc, c'est la *Loi*...
6 cette loi qui s'en occupe. Et une des choses que je
7 soulignerais, c'est qu'il faut étiqueter si le contenu est
8 amplifié artificiellement par une ferme de robots, il revient
9 au service de médias sociaux de l'étiqueter. Et ça
10 permettrait aux citoyens de comprendre qu'il y a eu 10 000
11 likes, mais c'est étiqueté ici que c'est amplifié
12 artificiellement, donc peut-être que je devrais prendre ça
13 avec un grain de sel, ces 10 000 likes.

14 Parfois, ce sont les obligations systémiques
15 qui existent, qui permettent aux Canadiens d'évaluer la
16 qualité de l'information qu'on leur présente.

17 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, je n'ai plus
18 d'autres questions.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Maître Sirois
20 pour l'ADRC.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Guillaume Sirois pour
23 l'alliance démocratique Russo-Canadienne.

24 Vous avez parlé de l'importance de combattre
25 la désinformation en ligne, et on a entendu certains
26 commentaires au cours des audiences à l'effet que la
27 désinformation avait peut-être pas ou peu d'effet sur les
28 Canadiens. Je me demandais si vous aviez... *Heritage Canada*

1 avait un certain point de vue sur l'effet que la
2 désinformation a sur les Canadiens?

3 **Mme ISABELLE MONDOU:** C'est une bonne
4 question. Je pense qu'on a plusieurs projets qui font,
5 justement, évaluer c'est quoi l'impact, justement, de la
6 désinformation sur les gens. Non seulement sur est-ce qu'ils
7 sont... est-ce qu'ils lisent la désinformation, mais est-ce
8 qu'ils changent leur opinion et qu'est-ce qui vont faire que
9 certains gens vont être mieux équipés que d'autres à la
10 désinformation.

11 Donc, je sais pas si on peut citer peut-être
12 certains exemples de recherche qu'on a pour, justement, aller
13 à cette question-là, qui est vraiment une question clé.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je pense que j'en ai
15 une, justement, du Media Ecosystem Observatory.

16 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est RCD52.

18 **--- PIÈCE No. RCD0000052:**

19 Canadian Vulnerability to Russian
20 Narratives About Ukraine

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui. Mm-hm.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** On peut le montrer à
23 l'écran peut-être. C'est...

24 **Mme ISABELLE MONDOU:** Mm-hm.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, on peut descendre,
26 *Disinfo Watch*, qui est un partenaire là de Media Ecosystem
27 Observatory. On peut remonter juste pour montrer le titre de
28 l'article, s'il vous plaît.

1 Ça s'appelle « Canadian Vulnerability to
2 Russian Narratives About Ukraine », 8 juillet 2024. On peut
3 descendre, s'il vous plaît.

4 Donc là, il y a trois conclusions ici. Par
5 exemple, que plusieurs... la plupart des Canadiens ont été
6 exposés à des narratives de la Russie avec 71 pour cent des
7 Canadiens *having*... ayant entendu au moins une des ces
8 narratives.

9 Donc ça, c'est un exemple de littérature
10 grandissante sur comment mieux comprendre l'effet de la
11 désinformation en ligne sur les Canadiens. C'est bien ça?

12 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui. Pis je crois
13 qu'on a subventionné en partie cette étude-là à travers notre
14 partenariat, mais je vais me tourner vers mes collègues.
15 Mais oui, effectivement, c'est une des études.

16 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui, tout à fait. Le
17 Canadian Digital Media Research Network, et on a mentionné,
18 c'est un des projets ou des initiatives qu'on a financés
19 pendant trois ans.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et ce genre de
21 statistique-là, ce genre de recherche-là peut aider ensuite
22 le Gouvernement du Canada à formuler des politiques?

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ou à prendre des
25 décisions pour adresser...

26 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument. En fait,
27 quand on voit des études comme ça, ça nous incite aussi à
28 mettre l'accent sur certains projets. On vous a mentionné

1 deux appels à l'action qui touchaient plus spécifiquement la
2 Russie. Mais c'est sûr qu'avec des informations, de la
3 preuve, des données, ça nous aide vraiment à orienter nos
4 actions.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et comment ces
6 informations-là, très utiles, sont transmises aux autres
7 départements ou ministères à travers le gouvernement?

8 **Mme ISABELLE MONDOU:** Il y a différentes
9 façons. Je vais laisser ma collègue Amy, parce qu'il y a
10 différentes façons de le faire, à travers des réunions
11 mensuelles, à travers des conférences, notre site Web, mais
12 je vais laisser Amy.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je suis peut-être
14 curieux aussi de savoir pour cet exemple-là particulier, qui
15 a été publié en juillet, est-ce qu'il y a eu des discussions
16 particulières, si vous êtes au courant?

17 **Mme ISABELLE MONDOU:** OK.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Peut-être spécifique,
19 mais je serais curieux d'en entendre parler.

20 **Mme AMY AWAD:** Certainement. Donc, chaque
21 projet qui reçoit du financement, en partie dans leur
22 proposition de financement, ils expliquent comment ils vont
23 disséminer la recherche ou les activités qu'ils vont
24 entreprendre. Donc, ça, ça fait partie de chaque projet, le
25 plan de dissémination.

26 Et on essaie aussi, au niveau du département,
27 d'aider avec la dissémination en tenant des conférences, en
28 invitant les récipiendaires d'argent de venir nous présenter

1 ou présenter à d'autres départements dans le gouvernement.
2 Et on a organisé dans le passé des conférences ou d'autres
3 activités pour tous les récipiendaires pour apprendre des
4 recherches des autres.

5 Par rapport à ce rapport en particulier, je
6 peux pas... j'ai pas l'information pour vous dire exactement
7 comment ça a été disséminé, mais on sait que nos collègues,
8 la PCO DI et nous, on suit de très proche le travail du CDMRN
9 et les... et on avait, par exemple, une réunion il y a deux
10 semaines avec des chercheurs du *Network*. Ils ont mentionné
11 plusieurs produits sur lesquels ils ont travaillé dans... et
12 parmi ces produits, ce rapport.

13 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Et Amy a noté avant
14 la pause aussi que la décision sur quels projets vont être
15 financés s'est prise en consultation avec nos collègues
16 d'autres ministères. Donc, c'est aussi une opportunité pour
17 nos collègues dans d'autres ministères de signaler un intérêt
18 dans un projet en particulier et ensuite poursuivre ou suivre
19 ce projet pis les résultats de ce projet de plus près.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que Affaires
21 mondiales Canada serait un des partenaires dans ce contexte-
22 là?

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

24 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Parfait, merci. On
26 peut descendre le document, j'ai terminé sur ce thème un peu
27 sur l'effet de la propagande sur les Canadiens.

28 J'aimerais passer à un autre sujet un peu

1 différent maintenant. C'est la question de la modération de
2 contenu, si on peut le dire. Le règlement de 1987 sur la
3 télédiffusion prévoit qu'il est interdit au titulaire de
4 diffuser toute nouvelle fausse ou trompeuse. Donc, on en a
5 parlé beaucoup avec votre collègue du CRTC. J'aimerais quand
6 même revenir sur cette question-là.

7 Pis j'ai remarqué que c'était une disposition
8 qui existe depuis assez longtemps, pis qu'il y a eu même un
9 débat en 2011 à savoir si on limitait cette mesure-là, qui
10 est prévue dans la réglementation, pour inclure seulement les
11 nouvelles fausses ou trompeuses qui pouvaient porter un
12 préjudice corporel ou psychologique à certaines personnes.
13 On a décidé que non. On a décidé qu'on gardait ça très
14 large, toute nouvelle fausse ou trompeuse. Pis je me
15 demandais pourquoi c'est pas quelque chose qui est plus
16 appliqué de la part du CRTC? Pourquoi on voit pas plus de
17 décisions? Par exemple, pour *Russia Today*, on a décidé que
18 c'était... parce que c'était discriminatoire envers les
19 Ukrainiens, mais pas de la fausse nouvelle. Pourquoi cette
20 disposition-là est peut-être pas appliquée autant qu'elle
21 pourrait l'être?

22 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Donc, c'est pas que
23 c'est pas appliqué, comme j'ai mentionné à notre collègue...
24 collègue auparavant, c'est qu'il y a un système en place où
25 le premier endroit pour soulever ces questions-là, c'est le
26 Broadcast Standards Council, et c'est tout à fait possible de
27 déposer des plaintes. Et en fait, les gens déposent une
28 plainte. Donc, s'ils voient qu'il y a une émission de

1 nouvelles qui a contenu une erreur ou quelque chose de
2 trompeuse, c'est possible d'aller déposer la plainte.

3 Le CRTC, c'est toujours là comme *backstop*,
4 mais en vertu d'engagement avec la liberté d'expression et
5 les indépendances du média, on a développé un système où la
6 première chose à faire est de déposer ce type de plainte
7 devant le Broadcast Standards Council.

8 Le défi, comme j'ai mentionné, quand c'est
9 une question des chaînes de télévision étrangères qui ne sont
10 pas licenciées ici au Canada, on n'a pas exactement les mêmes
11 outils. Parce que c'est une question de permettre leur
12 distribution par les câblodistributeurs canadiens ou pas.
13 Donc, c'est une question plus blanc et noir. Et donc, c'est
14 pas... c'est pas exactement la même façon de traiter ce type de
15 plainte-là.

16 Puis la réponse est beaucoup plus importante
17 au niveau de réponse. C'est pas juste une question de
18 demander à une chaîne canadienne d'émettre une correction ou
19 quelque chose comme ça.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Ben, l'intention
21 d'empêcher les nouvelles fausses ou, c'est quoi le terme,
22 trompeuses demeure une intention très, très présente là, pour
23 la réglementation?

24 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui. Et comme j'ai
25 mentionné, quand vous êtes radiodiffuseur, vous acceptez une
26 certaine responsabilité pour la programmation qui est
27 distribuée, qui est émise sur vos chaînes. Et donc, oui, ça
28 demeure une responsabilité des radiodiffuseurs d'assurer une

1 certaine qualité au niveau d'information et des nouvelles.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Pendant votre
3 interrogatoire en-chef plus tôt aujourd'hui, vous avez parlé
4 que de plus en plus, les Canadiens se dirigent vers des
5 plateformes en ligne ou des réseaux sociaux.

6 **Mme ISABELLE MONDOU:** Mm-hm.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Si cette mesure-là
8 d'empêcher la propagation de nouvelles fausses ou trompeuses
9 existe pour la télévision ou pour la radio, pourquoi ne pas
10 l'appliquer aussi pour les plateformes en ligne?

11 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ben, il y a une
12 distinction à faire entre certaines plateformes en ligne qui
13 sont plus ou moins des substituts pour les radiodiffuseurs.
14 Donc, je pense notamment aux services de *streaming* comme
15 Netflix, Disney+, Crave, et cetera. Et tout à fait, l'effet
16 de la *Loi sur la diffusion en continu* est maintenant que ces
17 gens-là sont assujettis aux codes de la radiodiffusion.

18 Il faut faire une distinction entre ce type
19 de plateforme et les autres où il est possible de télécharger
20 pis partager du contenu qui est généré par les utilisateurs.
21 Et le gouvernement n'a pas adopté la même approche.

22 Et donc, comme on vient de noter, vis-à-vis
23 des préjudices en ligne, présentement, le projet de loi C-63
24 propose une obligation de responsabilité sur les médias
25 sociaux de mitiger l'effet préjudiciable de sept catégories
26 de préjudices. Mais ça reflète le fait que les médias
27 sociaux, c'est pas exactement... ben, c'est pas la même chose
28 d'un radiodiffuseur traditionnel ou un service de *streaming*

1 qui a plus de contrôle sur la programmation qui est diffusée
2 sur leur service.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci pour les
4 clarifications. Est-ce que le projet de loi C-63 permettrait
5 d'em... empêcherait, dans le fond, les nouvelles fausses ou
6 trompeuses sur les réseaux sociaux?

7 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Le... c'est pas
8 identifié comme un préjudice comme tel. Ceci dit, comme j'ai
9 noté, on vise sept catégories de préjudices, et il y a une
10 obligation qui est proposée d'avoir une étiquette sur
11 certaines des choses. Donc, si on parle d'un discours
12 haineux ou un *incitement of violence*, si on voit que la
13 distribution est amplifiée de façon synthétique, de mettre
14 une étiquette dessus.

15 Donc, il y a certaines connexions avec ça.
16 Mais ce que nous avons entendu très clairement en
17 consultation avec les Canadiens, et il faut être conscient de
18 l'équilibre entre les questions de modération de contenu et
19 l'expression... la liberté d'expression, qui fait partie des
20 valeurs canadiennes.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, ma seule
22 question, pourquoi on adopte une approche un peu plus
23 restreinte ou spécifique pour les plateformes de réseaux
24 sociaux et non pas pour la radiodiffusion, la télédiffusion?

25 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Oui, ben, ça reflète
26 la nature de ces services-là. Donc, comme j'ai mentionné,
27 on... les services médias sociaux, c'est une façon que les
28 Canadiens et d'autres partagent de l'information et le

1 contenu. Et en général, ces services exercent moins de
2 contrôle sur qu'est-ce qui est téléchargé sur leur service.

3 Donc, ils ont pas le même rôle qu'un
4 radiodiffuseur qui fait le choix de programmation qui est
5 émis sur leur service. C'est plutôt une plateforme pour les
6 gens d'échanger. Et donc, ça prend une approche différente
7 pour refléter la différence de nature-là.

8 **Mme ISABELLE MONDOU:** Si je peux juste
9 ajouter, peut-être, je pense que la licence sociale est
10 différente aussi. On l'a vu dans la réforme de la *Loi sur la*
11 *radiodiffusion*, il y avait un aspect qui était controversé de
12 la réforme, et c'est quand le débat était est-ce que le CRTC
13 va pouvoir toucher les contenus sociaux ou pas? Et les
14 réactions variaient énormément. Donc, je pense aussi qu'au
15 niveau de l'acceptation sociale, il y a encore un débat là-
16 dessus.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Je voudrais peut-
18 être essayer d'amener un exemple plus spécifique pour essayer
19 de mieux illustrer ce que... où j'essaie d'en venir. Le CRTC a
20 banni *Russia Today* en 2022, mais ça a pris deux ans et demi
21 pour que Meta, Facebook ou TikTok, à leur tour, bannissent
22 *Russia Today* sur leurs plateformes. Je me demande si c'est
23 un délai qui est acceptable ou si c'est quelque chose qui
24 pourrait être adressé dans le futur de la part du
25 gouvernement?

26 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Bien, ici au Canada,
27 évidemment, on a pris la décision d'enlever *Russia Today* puis
28 *Russia... RT France* des câblodistributeurs. Tout à fait, la

1 décision de prendre la même décision pour les médias sociaux,
2 ça leur appartient. Ceci dit, qu'est-ce que je dis sur ce
3 sujet-là et l'esprit, en partie, de la *Loi sur les préjudices*
4 *en ligne* est tout à fait d'assurer qu'il y a un cadre en
5 place où ces gens-là sont plus responsables pour mettre en
6 œuvre leurs conditions de service. Et donc, tout à fait.
7 Mais à la fin, c'est une décision d'affaires d'enforcer ces
8 conditions de service. Et s'il y a une question de violation
9 de leurs conditions de service, ça tombe à eux de prendre
10 cette décision-là.

11 **Mme ISABELLE MONDOU:** Donc, peut-être juste
12 concrètement, dans l'exemple qui nous intéresse, si la loi 63
13 était en vigueur et qu'il y avait du contenu qui promouvait
14 de la haine en ligne qui pouvait affecter justement cette..
15 par cette situation-là, mais techniquement, les plateformes
16 devraient minimiser les risques et ils devraient rendre
17 compte de ces... des mesures qu'ils prennent.

18 À l'heure actuelle, comme vous avez dit, les
19 mesures sont prises à la distraction des plateformes sans
20 vraiment de transparence ou sans vraiment de capacité pour la
21 société civile de voir est-ce que ces mesures-là sont
22 efficaces. C'est ce que C-64 changerait, c'est qu'il y
23 aurait une plus grande transparence pis aussi une plus grande
24 responsabilisation.

25 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Et les obligations de
26 transparence en C-63, en fait, c'est plus large que juste les
27 sept catégories de préjudices identifiés. Donc, si un média
28 sociaux voit qu'il y a des préjudices ou quelque chose qui se

1 passe sur leur service, les obligations de transparence va
2 être qu'ils vont être... ben, ils vont être obligés de
3 divulguer ça pis ça pourra donner l'opportunité de regarder
4 si au niveau législatif il y a quelque chose à faire ou pas.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Parfait. Donc, mon
6 temps est expiré, mais je veux juste terminer peut-être pour
7 essayer tout mettre ensemble. En résumé, donc, en... le C...
8 projet de loi C-63 serait un bon pas dans la bonne direction?

9 **Mme ISABELLE MONDOU:** Mm-hm.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais il y a peut-être
11 d'autres choses après qui pourraient être faites pour
12 s'assurer que la désinformation en ligne ne perdure pas sur
13 les plateformes comme les réseaux sociaux?

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ben, je pense qu'on a
15 essayé aujourd'hui de présenter que il y a plusieurs leviers
16 qui sont applicables dans ce contexte-là. Donc, on a parlé
17 de l'importance d'appuyer les médias canadiens, assurer qu'il
18 y a tout à fait des informations et des nouvelles de bonne
19 qualité, et on a parlé du... de nos efforts d'appuyer la
20 société civile pour mieux équiper les Canadiens. Et, oui,
21 les cadres législatifs sont aussi... ça fait partie aussi du
22 écosystème, mais c'est tout ça ensemble que, selon nous,
23 répondent à ces préoccupations-là.

24 **Mme ISABELLE MONDOU:** Pis, évidemment, on
25 continue toujours à suivre. C'est pour ça qu'on fait de la
26 recherche et tout ça pour voir si, dans le futur, il y a
27 d'autres choses qui devraient être mises en place.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Excellent. Merci pour

1 vos réponses. Merci.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MATAS:**

3 **Me DAVID MATAS:** Je suis David Matas. J'ai
4 une question quant aux programmes qui sont détaillés dans les
5 informations déjà fournies dans CAN.DOC34. Il y en a
6 plusieurs qui traitent d'ingérence étrangère. La question
7 que j'avais, c'est est-ce qu'il y a eu des programmes qui
8 auraient été mis en place par Patrimoine Canada ou des
9 demandes qui ont été faites pour des propositions ont été
10 faites mais pour les communautés de la diaspora.

11 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Alors, c'est le
12 rapport institutionnel?

13 **Me DAVID MATAS:** Oui.

14 **Mme AMY AWAD:** Alors, en fait, oui, il y a eu
15 plusieurs appels aux propositions qui ont eu... qui se
16 penchaient de façon directe ou indirecte sur les communautés
17 de la diaspora ou des diasporas. Donc, on a fait appel sur
18 la Russie et l'Ukraine. On a eu des projets qui se
19 penchaient sur les collectivités ukrainiennes au Canada.

20 Dans le deuxième appel aux propositions, on
21 s'est penché sur les communautés de la diaspora. Donc, il y
22 avait des propositions qui voulaient s'occuper de traduction
23 de matériel, qui se penchaient sur différentes communautés de
24 la diaspora.

25 Et lors du cinquième appel, on se penche sur
26 l'ingérence étrangère et de l'impact sur les communautés de
27 la diaspora.

28 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Une partie du

1 programme reflète le fait que la désinformation dans
2 différentes communautés diasporas au Canada est différente.
3 Alors, avec le programme, on veut équiper des sociétés qui
4 jouent un rôle dans ces communautés, d'être joueurs dans
5 l'espace. Donc, profiter de ces partenaires de confiance qui
6 connaissent bien ces communautés et qui savent comment
7 rejoindre les membres de cette communauté et de bien les
8 équiper.

9

10 **Me DAVID MATAS:** Je comprends qu'il y avait
11 un projet qui se penchait sur l'Ukraine. Est-ce qu'il y en a
12 eu d'autres qui ont été adressés particulièrement à des
13 communautés de la diaspora?

14 **Mme AMY AWAD:** Les appels pour la COVID
15 s'adressaient à différentes communautés de la diaspora.
16 Donc, beaucoup de ces projets ont abordé des documents... ont
17 créé des documents dans différentes langues, comme pour les
18 communautés asiatiques, par exemple.

19 Il y a eu un autre appel où on avait
20 l'expression « communautés de la diaspora » lors de la
21 demande. C'est peut-être lors du deuxième appel. Oui :
22 « ... comprendre l'impact des informations sur les communautés
23 de la diversité et communautés marginalisées... » (Tel
24 qu'interprété)

25 **Me DAVID MATAS:** Et en ce qui a trait aux
26 appels de propositions qui notent en particulier les
27 communautés de la diaspora, est-ce qu'on fait des efforts
28 pour communiquer avec ces communautés dans leur propre

1 langue?

2 **Mme AMY AWAD:** Je ne suis pas au courant
3 d'efforts de sensibilisation ou de rejoindre les communautés
4 avant de lancer l'appel de propositions. Mais ils avaient
5 des liens avec différents organismes, différents chercheurs.
6 Et on veut s'assurer que les organismes et les chercheurs ont
7 des liens avec ces communautés.

8 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Donc, la communauté
9 de pratique quant à ces initiatives de la société civile ou
10 citoyenne ont pris de l'ampleur. Et maintenant, il y a un
11 grand groupe de parties prenantes qu'on va aviser quand
12 l'appel de propositions sera émis. Et si quelqu'un veut
13 qu'on les ajoute à cette liste, on le fait.

14 **Me DAVID MATAS:** Quelle a été votre réaction
15 à la réponse à ces appels? Est-ce que c'était bon ou est-ce
16 que vous pensez que ça pourrait être amélioré?

17 **Mme ISABELLE MONDOU:** Une évaluation a été
18 faite. Et ce qu'ils font dans ce cas, c'est qu'ils ne nous
19 parlent pas nécessairement des gens qui étaient des
20 proposeurs de projets ou qui ont été desservis. Donc, on
21 cherche à faire un examen 360 degrés. Je ne sais plus à
22 quelle page ça trouve. Mais la réaction, de façon générale,
23 disait que les programmes étaient efficaces et pertinents.
24 Donc, le niveau de satisfaction était élevé pour le
25 programme.

26 L'évaluation a mentionné qu'il fallait de
27 plus en plus améliorer notre façon de mesurer les résultats,
28 comment avoir de meilleurs indicateurs. Et aussi des

1 questions quant à notre organisation à l'interne avec nos
2 collègues. Et, de façon générale, la réponse était favorable
3 chez les gens qu'on a interviewés.

4 **Mme AMY AWAD:** On a beaucoup trop de
5 propositions, de demandes que ce que nous pouvons financer
6 pour ce programme. Et ça nous permet donc de choisir
7 certains qui vont rejoindre des communautés de la diaspora
8 qui n'auraient pas été rejointes, d'avoir... de choisir des
9 programmes qui ont plus de partenaires, qui ont une meilleure
10 sensibilisation. Donc, quand il y a beaucoup de gens qui
11 veulent participer à ce genre de programme, on peut choisir
12 en faveur de nos objectifs.

13 **Me DAVID MATAS:** Êtes -vous satisfait de
14 votre financement ou ce que vous pensez que vous pourriez
15 faire beaucoup plus avec plus de financement?

16 **Mme ISABELLE MONDOU:** On aimerait vraiment
17 pouvoir mettre à l'échelle, agrandir ces programmes, des
18 programmes qui semblent prometteurs, mais qui sont assez
19 limités présentement. Alors, il est clair qu'avec plus de
20 fonds, on pourrait le faire.

21 **Me DAVID MATAS:** Et la rétroaction que vous
22 avez reçue dans ces évaluations, est -ce que vous faites des
23 recommandations suite à cela?

24 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui. Il y a eu trois
25 principales recommandations. La première, c'était d'avoir de
26 meilleures façons de quantifier cela. Alors, on cherche
27 toujours à le faire. Parfois, il est difficile de mesurer
28 l'impact. Mais chaque impact porte des mesures. Chaque fois

1 qu'on fait une demande de proposition, il faut pouvoir
2 mesurer les résultats.

3 La deuxième chose, il faudrait une meilleure
4 coordination au sein du ministère. Ça, ça a été réglé.

5 Et la troisième recommandation était à
6 l'effet de s'assurer que, par le biais des villes... avant,
7 tous les partenaires examinent toutes les demandes, mais
8 parfois, quelqu'un du domaine de la santé n'avait pas...
9 n'était pas pertinent. Donc, on a amélioré notre processus
10 d'approbation.

11 Et on est en train de revoir notre comité
12 externe d'experts. Les projets ont évolué. Alors,
13 maintenant, on cherche à déceler l'ingérence. Donc, nous
14 allons revoir la constitution du comité d'expert pour
15 s'assurer qu'on possède l'expertise nécessaire suite à
16 l'évolution du programme.

17 **Me DAVID MATAS:** Est-ce que vous avez aussi
18 de la rétroaction à donner aux candidats au programme?

19 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je crois que ça
20 dépendrait de la nature de chaque appel de proposition.

21 Mais comme je l'ai dit plus tôt, nous
22 encourageons les candidats à travailler ensemble et à
23 élaborer des propositions conjointes qui vont profiter de
24 différents domaines d'expertise. Et je crois que ça traite
25 de s'assurer qu'il y a des projets qui veulent rejoindre les
26 communautés de la diaspora.

27 Et le personnel est toujours prêt à
28 travailler avec les gens qui voudraient faire une proposition

1 pour voir ce à quoi le projet pourrait ressembler et les
2 choses qui seraient évaluées pour la force du projet.

3 **Me DAVID MATAS:** En ce qui concerne les
4 programmes dans le ministère, avez-vous quelque chose, à part
5 cette demande de proposition, pour s'occuper des problèmes
6 d'ingérence étrangère et la diaspora?

7 **Mme ISABELLE MONDOU:** Dans notre ministre, on
8 n'a pas de programme sur l'ingérence étrangère. Ce qu'on
9 essaie de faire, c'est de créer un environnement où l'on
10 espère que le système d'information médiatique est sain et
11 tout ce que j'ai dit. Ce qui nous défend contre l'ingérence
12 étrangère, parce que si on a accès aux nouvelles, à d'autres
13 nouvelles, s'il y a différentes voix, ça aide. Mais on le
14 fait vers le haut de la pyramide, pas de façon visée
15 clairement pour l'ingérence étrangère.

16 **Me DAVID MATAS:** Je comprends que c'est la
17 situation actuellement, mais voudriez-vous qu'il y ait
18 quelque chose dans le ministère pour l'ingérence étrangère?

19 **Mme ISABELLE MONDOU:** Ce qu'on a fait avec la
20 numératie... la littératie numérique, c'est qu'on s'est dirigé
21 vers ça avec l'information qu'on a. Le programme est assez
22 souple, donc, nous avons réussi à l'adapter à la réalité et à
23 ce qu'on voit dans la recherche qu'on finance.

24 **Me DAVID MATAS:** Du programme de littératie
25 numérique, vous pensez aller plus dans cette direction?

26 **Mme ISABELLE MONDOU:** Nous continuerons à
27 suivre l'expertise et ce que la recherche nous dit. C'est
28 pour ça que c'est si important qu'on ait des projets, mais

1 aussi de la recherche, pour qu'on puisse continuer à
2 s'adapter selon les preuves.

3 **Me DAVID MATAS:** Vous avez dit qu'il y avait
4 un décret, une audience sur *RT*. Est-ce que le pouvoir
5 d'ordonner des enquêtes a été utilisé de façon régulière?

6 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ça a été fait à
7 plusieurs reprises au fil des ans. C'est utilisé de
8 différentes façons. Comme je l'ai dit la première fois que
9 ça avait été utilisé au CRTC pour une question particulière
10 de ce genre, mais ça avait été utilisé pour demander au CRTC
11 d'avoir une audience ou de faire un rapport avant la *Loi sur*
12 *les services en ligne de diffusion...* les services de diffusion
13 en ligne. Donc, c'est un pouvoir qui est utilisé de temps en
14 temps.

15 **Me DAVID MATAS:** En ce qui concerne *RT*, est-
16 ce que cette audience du gouvernement a été utile, selon
17 vous?

18 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Le gouvernement
19 voulait s'assurer que le CRTC soit saisi de la question à
20 cause du contexte géopolitique et l'invasion de l'Ukraine par
21 la Russie. Comme je l'ai dit auparavant, nous savions que
22 c'était un problème qui était examiné ailleurs. Donc,
23 c'était important que le CRTC progresse rapidement et s'en
24 charge.

25 Comme l'ordre le dit, l'échéancier était
26 serré pour le CRTC pour faire ce travail. Et le CRTC l'a
27 fait et est venu à la conclusion qu'il a conclue.

28 **Me DAVID MATAS:** Comme vous le voyez, en ce

1 qui concerne l'ingérence étrangère et Patrimoine Canada et le
2 CRTC, il y a plus d'une préoccupation, plus que RT. Serait-
3 il utile d'avoir une audience dans d'autres domaines pour
4 l'ingérence étrangère?

5 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Il faut voir chaque
6 situation selon les faits. Ces questions touchent des
7 questions fondamentales comme la liberté d'expression, la
8 liberté des médias et démontrer qu'il y a une diversité
9 d'information, de nouvelles, de contenu culturel au Canada.
10 Donc, ce n'est pas quelque chose qui est pris à la légère.

11 Comme le CRTC l'a noté dans son témoignage
12 ici, il tente d'établir un cadre plus exhaustif pour
13 permettre aux Canadiens de soumettre des plaintes s'il y a
14 des inquiétudes. Ils reconnaissent que c'est un peu ad hoc,
15 au ponctuel. Donc, au fur et à mesure que ces questions se
16 manifestent, il est important que les Canadiens voient
17 clairement comment ils peuvent soumettre des plaintes au CRTC
18 et souligner des inquiétudes que du contenu est distribué sur
19 le système de diffusion canadien et ne respecte pas les
20 normes de télédiffusion canadiennes.

21 **Me DAVID MATAS:** Pensez-vous qu'un cadre de
22 travail plus complet de plaintes soit une façon de remplacer
23 la nécessité d'avoir des audiences ordonnées par le
24 gouvernement?

25 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Le pouvoir du
26 gouvernement de demander au CRTC d'examiner quelque chose ou
27 de faire une audience est utilisé au cas par cas. C'est
28 utilisé dans différents contextes et de différentes façons.

1 Donc, je ne dirai pas comment le gouvernement pourrait
2 utiliser ce pouvoir ou non dans l'avenir, mais je
3 conviendrais que ce sera important qu'il y ait un cadre et
4 qu'il soit clair comment les Canadiens ou les organisations
5 concernées puissent soulever ces questions directement au
6 CRTC.

7 **Mme ISABELLE MONDOU:** Pour être clair, c'est
8 un pouvoir général de demander au gouvernement d'examiner
9 quelque chose. Ce n'est pas dirigé clairement à la
10 discussion dont on discute, mais ça a été utilisé dans ce
11 contexte, mais c'est utilisé dans d'autres contextes aussi.

12 **Me DAVID MATAS:** Je n'ai plus de questions.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 Avocat pour Jenny Kwan, Miss Kakkar.

15 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:

16 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour à tous, Madame la
17 Commissaire. J'espère ne pas vous donner de coup de lapin,
18 mais j'ai beaucoup de questions différentes à poser.

19 Dans votre résumé d'entrevue, vous dites que
20 dans la diversité du contenu en ligne, Héritage Canada est en
21 relation avec les médias sociaux pour créer des principes que
22 tous les partis peuvent utiliser pour promouvoir la diversité
23 du contenu en ligne. Pouvez-vous parler de votre engagement
24 avec les médias sociaux, lesquels et quels résultats en ont
25 découlé?

26 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je donnerai la parole
27 à ma collègue Amy pour le fin détail, mais la diversité du
28 contenu en ligne est une initiative que le ministère a

1 dirigée pendant des années qui concernait plusieurs
2 intervenants. Ce qu'on tentait de faire, c'est dire voici
3 les problèmes qu'on constate sur les plateformes en ligne et
4 tentons de codévelopper des réponses potentielles, des
5 solutions, en coopération avec le gouvernement, la société
6 civile et l'industrie, dans ce cas-ci les plateformes. Je
7 n'ai pas la liste devant moi, mais selon mon souvenir, les
8 plateformes qui étaient dans cette initiative étaient Deezer,
9 Google... et Amy, je ne me souviens pas si... je ne sais pas si
10 vous avez d'autres en tête?

11 **Mme AMY AWAD:** Non, je n'en ai pas.

12 **Me MANI KAKKAR:** Vous ne vous souvenez pas,
13 mais savez-vous si TikTok ou ByteDance en ont fait partie?

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Non.

15 **Me MANI KAKKAR:** Ils ne sont pas des
16 plateformes de médias sociaux, mais des applications comme
17 WhatsApp ou WeChat, où il y a un élément privé public, étant
18 donné la taille des groupes qui partagent du contenu?

19 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** À ce que je sache,
20 non, il n'en faisait pas partie. L'information sur quelles
21 plateformes ont participé se trouve sur notre site Web, je
22 dirais.

23 **Me MANI KAKKAR:** Y a-t-il des raisons pour
24 lesquelles vous ne les avez pas contactées ou...

25 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** L'origine de cette
26 initiative ressortait d'un évènement en particulier. Donc,
27 ce qui s'est passé, c'est qu'on avait le désir de s'assurer
28 qu'on ait une représentation des plateformes. Donc, si je

1 prends du recul, ça comprenait l'Australie, la France,
2 l'Allemagne et la Finlande et le Mexique plus tard.

3 Donc, on voulait s'assurer qu'il y ait une
4 représentation de différents endroits du monde. Il y en
5 avait qui étaient en Europe. Donc, ça ressortit d'un
6 évènement particulier où on sollicitait les plateformes
7 intéressées à cette approche.

8 Encore une fois, c'est unique. C'était le
9 désir d'entreprises qui voulaient travailler avec la société
10 civile et le gouvernement pour élaborer ces solutions
11 conjointes.

12 **Me MANI KAKKAR:** Ces solutions conjointes
13 ont-elles été développées pendant les réunions et
14 s'appliquent-elles à l'ingérence étrangère?

15 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Un des thèmes - et
16 vous trouverez plus d'information sur l'initiative dans notre
17 site Web - un des thèmes, c'était de reconnaître que la
18 mésinformation, les médias sociaux peuvent être un vecteur de
19 désinformation. Donc, c'était un des thèmes abordés.

20 Le produit ultime était une série de
21 principes directeurs. Et vous pouvez trouver ces principes
22 directeurs sur notre site Web. Et ce que je chaque segment
23 faisait, c'était d'identifier des choses pour contribuer au
24 progrès de ces principes directeurs.

25 **Me MANI KAKKAR:** Sans que vous ne nous
26 exposiez chacun de ces principes, ils ne sont pas
27 exécutoires, il n'y a pas de conséquences si on ne les
28 respecte pas?

1 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Effectivement.

2 C'était une approche à plusieurs intervenants où l'essence de
3 l'exercice était de... d'agir volontairement dans ces espaces.

4 **Me MANI KAKKAR:** Une chose que je voulais
5 demander plus généralement... en fait, posons la question
6 spécifique d'abord. Vous avez dit que pour répondre à C-18,
7 Facebook et Meta ont interdit le contenu d'information sur
8 ces tribunes pour ne pas être touchés par C-18. Avez-vous
9 reçu une réponse similaire de TikTok ou d'autres plateformes
10 de médias sociaux?

11 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ce que fait la *Loi*,
12 c'est qu'il y a maintenant des règlements en place qui
13 identifient certains seuils pour quand un service de médias
14 sociaux est assujetti à la *Loi*. Et s'il dépasse ces seuils,
15 il leur revient de dire au CRTC qu'ils sont assujettis à la
16 *Loi*. Donc, selon le modelage que nous avons effectué lorsque
17 nous développons cette loi, on s'attendait à ce que Google
18 Search et Facebook et potentiellement Instagram soient près
19 de ce seuil. Il y a d'autres services en dessous, et que
20 s'ils dépassent ces seuils, ils seraient assujettis à la *Loi*
21 et devraient avertir le CRTC qu'ils sont assujettis à la *Loi*.

22 **Me MANI KAKKAR:** Comment déterminer le seuil?

23 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ça a été fait. Il y
24 a différents seuils. Il y a le revenu global. Il y a le
25 marché dans lequel on fonctionne; dans ce cas-ci, recherche
26 et médias sociaux ont été identifiés. Et le nombre
27 d'utilisateurs actifs, et le seuil était la moitié de la
28 population canadienne. Et lorsqu'on a développé le

1 règlement, il y a eu l'évaluation des impacts, qui est
2 disponible en ligne et qui vous démontre pourquoi les seuils
3 ont été choisis.

4 **Me MANI KAKKAR:** Si un seuil exige que la
5 moitié de la population soit active pour que le seuil soit
6 activé, que ça laisse... les communautés de la diaspora sur
7 certaines plateformes n'atteignent pas ce seuil, soient
8 laissé pour compte?

9 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ça dépend des
10 plateformes qui sont assujetties à ce seuil de négocier avec
11 les agences de nouvelles. Et la raison de la *Loi*, c'est
12 qu'il y a certaines plateformes qui sont dominantes et
13 particulièrement importantes comme seuil pour l'accès à
14 l'information et au niveau. Donc, le seuil, c'est
15 d'identifier à quel point est-ce que cette obligation de
16 négocier s'applique.

17 La *Loi* est structurée de façon à ce qu'une
18 fois que l'obligation de négocier s'enclenche, l'agence de
19 nouvelles, il y en a une diversité, celles qui représentent
20 différentes communautés au Canada. Donc, la *Loi* est
21 structurée pour que les avantages s'appliquent à une grande
22 diversité d'entreprises de nouvelles, langues officielles,
23 langues autochtones, langues minoritaires et d'autres
24 communautés multiculturelles au Canada.

25 **Mme ISABELLE MONDOU:** C'est une des
26 différences ou de l'amélioration de la *Loi* dans le fil du
27 temps, parce que le modèle australien n'avait pas d'exigence
28 sur les journalistes locaux, journalistes communautaires,

1 langues différentes, autochtones, minorités. Maintenant,
2 pour qu'une organisation n'ait pas à avoir un arbitrage
3 exécutoire, ils doivent respecter tous ces critères, et c'est
4 ce que le CRTC regarde maintenant. Google, est-ce qu'ils ont
5 atteint assez de journaux? Donc, ce n'est pas que les cinq
6 plus grands journaux.

7 **Me MANI KAKKAR:** Oui, merci de la
8 clarification.

9 Plus généralement, dans le travail que vous
10 faites sur la mésinformation et désinformation, les
11 plateformes comme TikTok posent-elles des barrières ou des
12 obstacles spécifiques et particuliers?

13 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Ce que je dirais,
14 c'est que chaque plateforme a ses caractéristiques
15 particulières. Elles peuvent être utilisées par des acteurs
16 nocifs dans différents environnements. Et chaque plateforme,
17 comme vous l'avez vu dans notre Initiative du citoyen
18 numérique, que chaque acteur est différent. Il est important
19 d'avoir des preuves et de voir les caractéristiques.

20 Et c'est important d'équiper les citoyens
21 avec des compétences spécifiques selon la plateforme.

22 **Mme ISABELLE MONDOU:** Et je vais ajouter, si
23 je prends l'exemple de X, la plateforme est très différente
24 de ce que c'était avant. La modération du contenu a diminué
25 sensiblement.

26 On doit examiner les plateformes où elles
27 sont, parce que parfois, si le propriétaire change ou pour
28 d'autres raisons, ça change beaucoup leur modèle d'affaires

1 et, donc, ils changent aussi la modération du contenu. Et
2 ça, ça a un énorme impact quant à la désinformation.

3 **Me MANI KAKKAR:** Je crois dans un des panels
4 qui a comparé avant vous, a dit que la modération du contenu
5 a diminué de façon générale. Est-ce que vous avez fait
6 quelque chose suite à cette tendance?

7 **Mme ISABELLE MONDOU:** C-63, je crois, répond
8 à cela, parce qu'on a cessé de penser que la modération du
9 contenu sera la solution. Alors C-63, c'est que vous avez à
10 rendre vos comptes. Comme pour tous les produits que vous
11 achetez, vous voulez que cette entreprise qui crée ce
12 produit, qu'il soit un produit pharmaceutique ou autre, soit
13 responsable pour le projet... le produit qu'ils ont. Alors,
14 ils doivent prendre des mesures pour minimiser les risques,
15 et surtout dans les catégories de choses... de problèmes les
16 plus flagrants.

17 **Me MANI KAKKAR:** Mais vous reconnaissez que
18 C-63 a des difficultés quant à la désinformation et il
19 faudrait avoir des catégories? Je crois pas qu'on a fait une
20 étude à savoir combien de désinformation correspond aux
21 catégories établies et combien ne le font pas.

22 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Un des problèmes
23 quand on pense à la désinformation en tant que tort, c'est
24 que ça met une entité dans la position d'avoir à déterminer
25 si c'est vrai ou non. Et il y a aussi toute une fourchette
26 entre vrai et pas vrai. Alors, si on l'identifie en tant que
27 tort, il faut supposer cela par... en relation avec la
28 désinformation.

1 rendra ces informations disponibles. Et quand les
2 informations sont disponibles, la société civile, les
3 chercheurs, les médias peuvent obtenir ces informations et y
4 faire quelque chose. Ce n'est pas le cas présentement.

5 **Me MANI KAKKAR:** Oui, je comprends cela et
6 on espère que vos réponses ont diminué la probabilité de
7 réaction. Voilà, ce sont mes questions. Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, l'avocat pour Erin
9 O'Toole.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRESTON LIM:**

11 **Me PRESTON LIM:** Bonjour, je suis Preston
12 Lim. Je représente monsieur O'Toole.

13 J'ai quelques questions pour vous, Madame
14 Awad, en lien avec certains témoignages que vous avez donnés
15 plus tôt, qui découlent du projet financé par le ministère,
16 la désinformation dans les médias en langue chinoise.

17 Vous avez dit plus tôt que suite à ce projet,
18 vous vouliez élaborer des outils pour combattre la
19 désinformation, est-ce correct?

20 **Mme AMY AWAD:** Oui, des outils pour faire un
21 suivi de voir... pouvoir suivre ces narratifs de
22 désinformation.

23 **Me PRESTON LIM:** Vous pouvez nous donner des
24 détails de l'outil?

25 **Mme AMY AWAD:** Oui. Un projet de financement
26 en 23-24, donc, on n'a pas encore l'outil, mais on a choisi
27 le produit pour être financé. On attend que le projet soit
28 complété pour qu'ils puissent nous parler de leurs résultats.

1 Mais la proposition avait suggéré qu'on se penche sur
2 l'ingérence étrangère, la couverture médiatique par les
3 médias en langue chinoise, et l'impact sur les communautés de
4 la diaspora.

5 Il y a un outil qui peut identifier les
6 émotions et les textes en médias de langue chinoise et qui
7 puisse identifier les parties prenantes qui pourraient
8 identifier l'ingérence chinoise.

9 **Me PRESTON LIM:** Et quand pensez-vous que le
10 projet soit terminé?

11 **Mme AMY AWAD:** Il doit être complété en mars
12 2025.

13 **Me PRESTON LIM:** Est-ce qu'il y avait
14 d'autres recommandations suite au projet financé par le
15 ministère?

16 **Mme AMY AWAD:** Est-ce que vous pouvez répéter
17 votre question?

18 **Me PRESTON LIM:** Est-ce qu'il y a eu d'autres
19 recommandations qui découlaient de ce projet financé qui
20 auraient pu faire l'objet d'action par le ministère?

21 **Mme AMY AWAD:** Le projet n'est pas encore
22 complété. On n'a pas encore de recommandation. On a
23 d'autres projets qui vont nous fournir des recommandations.
24 Et quand on les recevra (non interprété).

25 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Je voulais savoir
26 s'il y avait des composantes de ce projet qui n'étaient pas...
27 qui n'ont pas été complétées.

28 **Me PRESTON LIM:** (Non interprété).

1 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** (Non interprété)

2 **Mme AMY AWAD:** (Non interprété)

3 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** (Non interprété)

4 **Me PRESTON LIM:** Dernière question. Je ne
5 sais pas si vous êtes la mieux placée pour répondre à cette
6 question, Madame Awad, mais vous et monsieur Ripley avez tous
7 les deux mentionné le phénomène de la coordination avec
8 d'autres ministères ou agences de gouvernement.

9 Alors, du point de vue de Patrimoine
10 canadien, est-ce que la communication avec d'autres agences
11 ministérielles, ou d'autres ministères, sur des questions
12 d'ordre... liées à la Chine, est-ce que ça se fait de façon
13 aussi régulière et fréquente qu'on le souhaiterait?

14 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** J'ai quelques points
15 à dire et Isabelle aura peut-être quelque chose à ajouter.

16 Le mécanisme décrit par Amy, ou les
17 mécanismes qu'elle a décrits sont des... de... concernent
18 l'administration quotidienne du programme. Donc, on a
19 entendu que voilà pourquoi il n'y a pas de... un appel de
20 projet lié à la désinformation russe ou la Chine. L'organe
21 de consultation aurait été mobilisé à ce sujet, le comité
22 d'experts aussi. Cet organe de consultation est employé
23 selon la priorité du jour.

24 **Mme ISABELLE MONDOU:** Il y a cet ensemble
25 d'exigences démocratiques sur lesquelles travaille le Bureau
26 du Conseil privé. Mais à mon niveau, il y a des discussions
27 avec d'autres agences responsables de la sécurité et d'autres
28 qui contribuent aux aspects culturels.

1 **Me PRESTON LIM:** Est-ce que vous diriez que
2 ça fonctionne bien ou vous aimeriez des améliorations?

3 **Mme ISABELLE MONDOU:** C'est beaucoup mieux
4 que ce l'était. Et on vise toujours à l'améliorer encore
5 plus. Donc, on va continuer à s'assurer que nous travaillons
6 de façon bien horizontale. Mais je dirais que, présentement,
7 on travaille d'une façon qu'on n'aurait pas employée il y a
8 longtemps. Patrimoine canadien n'aurait pas à participer à
9 cette discussion, c'est certain.

10 **Me PRESTON LIM:** Voilà, ce sont toutes mes
11 questions, Madame la Commissaire.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

13 **Me SÉBASTIEN LAFRANCE:** Non, pas de
14 questions. Merci, Madame la Commissaire.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pas de questions.
16 Pardon.

17 Vérificateur-général?

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARIA BARRETT-MORRIS:**

19 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Maria Barrett, pour
20 la Vérificatrice générale du Canada.

21 On vous a entendu indiquer plus tôt que le
22 mandat de l'initiative citoyenne numérique va au-delà de
23 l'ingérence étrangère aux États-Unis.

24 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

25 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Certains programmes
26 au travers de DCI portent précisément sur les mésinformations
27 et les désinformations provenant de gouvernements étrangers?

28 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

1 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Et certains projets
2 sont reliés plus généralement au décèlement de
3 mésinformations et désinformations.

4 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

5 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Pouvez-vous
6 expliquer si ces projets plus généraux qui portent sur la
7 mésinformation et la désinformation aident aussi à comprendre
8 et à déceler la désinformation et les mésinformations
9 étrangères?

10 **Mme ISABELLE MONDOU:** Absolument.

11 Tous les moyens à notre disposition pour
12 équiper les citoyens et tous les outils qui nous permettent
13 de nous assurer que les citoyens sont informés, c'est utile
14 généralement. La désinformation parfois devient l'ingérence
15 étrangère, et ce n'est pas toujours évident à la personne
16 ciblée.

17 Alors, tous nos efforts afin de diversifier
18 la source de nouvelles que nous avons, qu'on ait des outils
19 et des citoyens qui doivent être curieux quant à
20 l'information dont ils disposent, c'est utile pour toute
21 forme de désinformation. Et parfois, ça devient de
22 l'ingérence étrangère et c'est pas toujours clair quand c'est
23 le cas. Mais les mêmes outils et les mêmes compétences
24 s'appliquent. Et c'est la même chose pour la recherche que
25 nous effectuons maintenant.

26 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Est-ce que vous
27 feriez la même déclaration par rapport à la mésinformation et
28 la désinformation provenant de gouvernements étrangers pour

1 ce qui est des élections canadiennes?

2 **Mme ISABELLE MONDOU:** Eh bien, je crois que
3 mon collègue a signalé un très bon point. Quand l'élection
4 arrive, on veut que les gens aient déjà ces compétences. Si
5 on commence au début de la période électorale, c'est
6 probablement trop tard.

7 Alors, si on peut rajouter ces conversations
8 avec les Canadiens et faire ça afin d'avoir un dialogue
9 constant, je crois que quand on appelle l'élection, les gens
10 seront plus prêts. Ça ne veut pas dire qu'on ne devrait rien
11 faire pendant la période électorale, mais je crois que le
12 fondement même est très utile.

13 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Merci. Je vais
14 demander d'afficher CAN44734. Merci. Descendez, s'il vous
15 plaît. Je crois que c'est à la page 2. Numéro 7.

16 Alors, les avocats de la Commission et
17 d'autres aujourd'hui ont signalé que cette note de service
18 est numéro 5. Alors, pour ce qui est de la priorité 7, je
19 vais vous demander de lire tout haut la priorité numéro 7
20 telle qu'affichée à l'écran.

21 **Mme ISABELLE MONDOU:**

22 « Développer et publier des outils
23 pour bâtir de la résilience envers de
24 la mésinformation et désinformation
25 provenant de gouvernements étrangers,
26 par exemple, la République publique
27 de la Chine, ciblant des communautés
28 de la diaspora au Canada. » (Tel

1 qu'interprété)

2 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Est-ce qu'il s'agit
3 du langage final pour numéro 7?

4 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je ne crois pas. Je
5 n'ai pas le texte devant les yeux.

6 **M. THOMAS OWEN RIPLEY:** Non. Ultiment, ça
7 a été finalisé, ça parle... il y avait un renvoi au RPC et la
8 Russie aussi.

9 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Merci.
10 Maintenant, la *Loi sur la radiodiffusion*.
11 Vous avez parlé plus tôt de l'indépendance du
12 CRTC.

13 **Mme ISABELLE MONDOU:** Oui.

14 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Et vous avez
15 indiqué que le gouvernement ne peut pas ordonner au CRTC
16 d'atteindre un tel résultat.

17 **Mme ISABELLE MONDOU:** Exact.

18 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Est-ce que
19 l'indépendance du CRTC, c'est important pour vous, et
20 pourquoi?

21 **Mme ISABELLE MONDOU:** C'est important parce
22 qu'il s'agit d'un tribunal administratif. Et par définition,
23 ce qu'ils font, c'est différent du rôle du gouvernement.

24 Alors, leur rôle, c'est d'obtenir des preuves
25 des parties et de prendre une décision selon les preuves.
26 Alors, afin que ce processus fonctionne, le processus doit
27 être libre d'ingérence du gouvernement. Alors, c'est une
28 question procédurale et c'est quasi judiciaire.

1 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Est-ce qu'il y a un
2 risque si le CRTC n'était pas indépendant du gouvernement?

3 **Mme ISABELLE MONDOU:** Je crois que ce serait
4 un risque pour la crédibilité. Par exemple, plutôt que de
5 demander au CRTC de considérer *RT*, le gouvernement leur
6 ordonne de faire quelque chose - et il n'a pas le pouvoir de
7 le faire - je crois que ce serait risqué, parce que ce n'est
8 pas une décision basée sur des preuves indépendantes. C'est
9 une décision du gouvernement.

10 **Mme AMY AWAD:** Le CRTC en particulier a un
11 rôle pour ce qui est de la réglementation des médias. Alors,
12 leur indépendance et leur fonction administrative est encore
13 plus importante. Alors, le gouvernement ne s'immisce pas.
14 Toutes décisions prises sont basées sur le dossier public et
15 les règles de procédure, et non pas le désir du gouvernement
16 de faire avancer un tel récit.

17 **Me MARIA BARRETT-MORRIS:** Merci.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Maître MacKay?

19 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Non, Madame la
20 Commissaire.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Des questions? Pardon.
22 Je m'excuse, je passe de l'anglais au français.

23 **Mme ISABELLE MONDOU:** On fait tous ça.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aime bien m'adresser
25 aux francophones en français.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Non, pas de
27 questions, Madame la Commissaire.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pas de questions. Merci

1 beaucoup.

2 **Mme ISABELLE MONDOU:** Merci, Madame la
3 Commissaire.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ce fut très utile.

5 **Mme ISABELLE MONDOU:** Merci.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vous souhaite une
7 bonne soirée. Alors, on se voit demain, 9 h 30. Merci.

8 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

9 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
10 étrangère est suspendue jusqu'à demain le 8 octobre 2024 à
11 9 h 30.

12 --- L'audience est ajournée 16 h 37

13

14 **C E R T I F I C A T I O N**

15

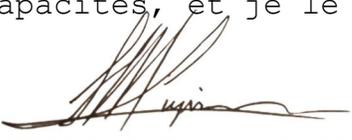
16 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
17 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
18 transcription of my notes/records to the best of my skill and
19 ability, and I so swear.

20

21 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
22 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
23 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
24 capacités, et je le jure.

25

26



27 Sandrine Marineau-Lupien

28